mini-loto TIRAGE: VENDREDI le 21 juillet 1972

34448 20 gagnants de $5,000.

4448 160 gagnants de $500.

448 1620 gagnants de $100.

Le retour de Wagner au parti Libéral

C'est une question d'argent

-page 3

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 23 au 29 juillet

Météo: Ciel variable, risques d'averses

DERNIERE EDITION

23 JUILLET 1972 VOL 4 NO 30

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢ PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

Dans le comté de Duplessis

LE PQ SONGE À PRÉSENTER LÉVESQUE

-page 3

Trois heures chez MICK JAGGER

-page 20

UN GROUPE DE VOLONTAIRES, sous la direction de la Sûreté du Québec fouille les marais de Saint-Hubert pour retrouver la petite Montgaillard. . .mais en vain. Photo Michel Elliott

Front commun

Reprise des négociations

Les pourparlers ont enfin repris samedi, à Québec, entre le gouvernement et le Front commun CSN-CEQ-FTQ des 210,000 travailleurs des secteurs public et parapublic. Les négociations étaient interrompues depuis plus d'une semaine à la demande même de la partie patronale.

Tout indique que les positions des deux parties se sont rapprochées et les pourparlers se poursuivent dimanche, ce qui est bon signe.

Des deux côtés, on espère toujours en arriver à un règlement négocié avant l'échéance fatidique du 3 août. On sait qu'en vertu d'un amendement apporté à la loi 19 vers la fin de la session, le gouvernement peut imposer un décret dès le 4 août si aucune entente ne pointe à l'horizon.

Le Front commun a déjà accusé le gouvernement de "se traîner les pieds" à la table de négociations mais les pourparlers qui ont repris samedi semblent devoir se poursuivre sans anicroches.

cette semaine

- L'affaire Saulnier: une drôle d'enquête page 7
- Les Gaspésiens doublement isolés page 8
- Ne fumez plus de cigares El Producto page 9
- Avez-vous affaire à la justice? page 18
- Petit manuel d'histoire du Québec (3) page 22
- Théâtre Sans fil: des marionnettes engagées page 23
- La nouvelle politique fédérale du film page 26
- Séjours en famille à la ferme page 30
- La loi et les arrestations dans les clubs privés page 31
- Vive J.C. Tremblay "libre"! page 35

Des enseignants de 40 pays:

Oui au droit du Québec à son autodétermination

Le Secrétariat professionnel international de l'enseignement SPIE - qui regroupe au-delà de 1.5 million d'enseignants dans près de 40 pays - a reconnu au cours de son 10e congrès mondial, qui s'est terminé à Vienne (Autriche) vendredi, le droit du peuple québécois à l'autodétermination. La CEQ est affiliée comme centrale syndicale au SPIE. **"Le dixième congrès mondial du SPIE,** dit la résolution, **se prononce en faveur tu droit imprescriptible des peuples à disposer d'eux-mêmes et, par conséquent, de la lutte des peuples pour leur libération politique, économique et culturelle."**

On se souvient que la CEQ avait adopté une résolution analogue au cours de son dernier congrès, et c'est à la suggestion des délégués **Yvon Charbonneau, André Therrien, Léonce Pelletier et Marc-André Lemay,** que le SPIE a donné son appui à ceux qui luttent pour l'indépendance du Québec.

Les enseignants québécois ont, de plus, pris une part active à l'étude du thème central de ce congrès: **"La formation des maîtres et les droits syndicaux."**

Ce thème leur a d'ailleurs donné l'occasion de brosser un tableau réaliste des relations de travail dans le secteur de l'enseignement au Québec et de l'attitude du gouvernement à la table de négociations. Devant une telle accumulation **"d'actes législatifs et administratifs violant par l'esprit et par la lettre des libertés syndicales fondamentales, le 10e congrès de SPIE dénonce le gouvernement du Québec pour son déni de droit et de justice à l'égard de ses travailleurs de l'enseignement."**

La petite Chantal de Montgaillard

RECHERCHES INUTILES

La reprise des recherches pour retrouver la petite Chantal de Montgaillard, disparue depuis le 4 juin dernier près de St-Hubert, n'a strictement rien donné hier et les recherches ont été ajournées en fin d'après-midi. Les fouilles dirigées par la Sûreté du Québec, avec l'aide de la Protection civile et de la police municipale de St-Hubert se sont faites exactement au même endroit que lors de sa disparition, sur la foi de nouvelles informations... qui étaient sans fondement, semble-t-il.

Après 30 ans dans l'illégalité

Murray Hill enfin condamnée

Après trente ans dans l'illégalité, la compagnie Murray Hill a enfin été trouvée coupable la semaine dernière par le juge Cyrille Morand. Murray Hill vendait en effet des voyages organisés sans avoir obtenu les permis obligatoires de la Régie des Transports.

Ce jugement du juge Morand couronne ainsi deux ans d'efforts légaux de la Commission de Transports de Montréal, qui accusait Murray Hill de lui faire concurrence sans en avoir le droit légal.

Toutefois, la victoire de la Commission de Transports n'en est pas une, puisqu'une loi adoptée à la vapeur par le gouvernement Bourassa à la fin de la session, prive la Commission des Transports de la priorité dans ce domaine. Ainsi, une compagnie privée millionnaire met la main sur une mine d'or qui aurait permis à la Commission des Transports de Montréal de réduire ses déficits annuels et peut-être éventuellement, le prix de ses billets.

Le jugement du juge Morand est daté du 14 juin 1972. Il a été rendu public le 21 juillet seulement, soit 5 semaines plus tard. S'il avait été porté à la connaissance du gouvernement et du public en juin, il est possible que le gouvernement n'aurait pas osé adopter sa loi 23 qui annule, à toutes fins pratiques les effets du jugement Morand.

Un Comité d'urgence

Contre la démolition d'une église ancienne

V.B.) - On s'apprête à démolir l'une des plus belles églises de l'Est de Montréal et son presbytère pour construire à leur place et à grands frais un édifice de 11 étages devant abriter un centre d'habitation pour personnes âgées et les services paroissiaux et communautaires.

Le côté absurde de cette affaire, c'est qu'en démolissant l'église Sainte-Catherine-d'Alexandrie et son presbytère (coin Amherst et Robin), l'on fait disparaître les édifices les plus solides et les plus beaux du quartier tandis que l'on conserve intactes des rues entières de taudis.

"Combien va coûter la démolition de ces deux monuments qui ont été construits pour des millénaires avec des murs d'une épaisseur comme on n'en voit pas beaucoup ici?", demande M. Raoul Roy qui vient de former un **"Comité d'urgence pour réchapper l'héritage du Canada français".**

Mais ce sont là des arguments qui touchent bien peu le curé Ben Tremblay qui est on ne peut pius heureux que son projet ait été accepté par ses fidèles d'abord puis par le gouvernement. Selon lui, l'église et le presbytère doivent disparaître en raison de la dette de la fabrique et de la désaffection des fidèles - il n'y a plus que 800 pratiquants sur une population de 8,000 personnes. L'église est devenue trop grande pour l'usage qu'on en fait ainsi que le presbytère - il s'en rend compte maintenant - et la solution est, selon lui, leur démolition. . .au coût de $160,000.

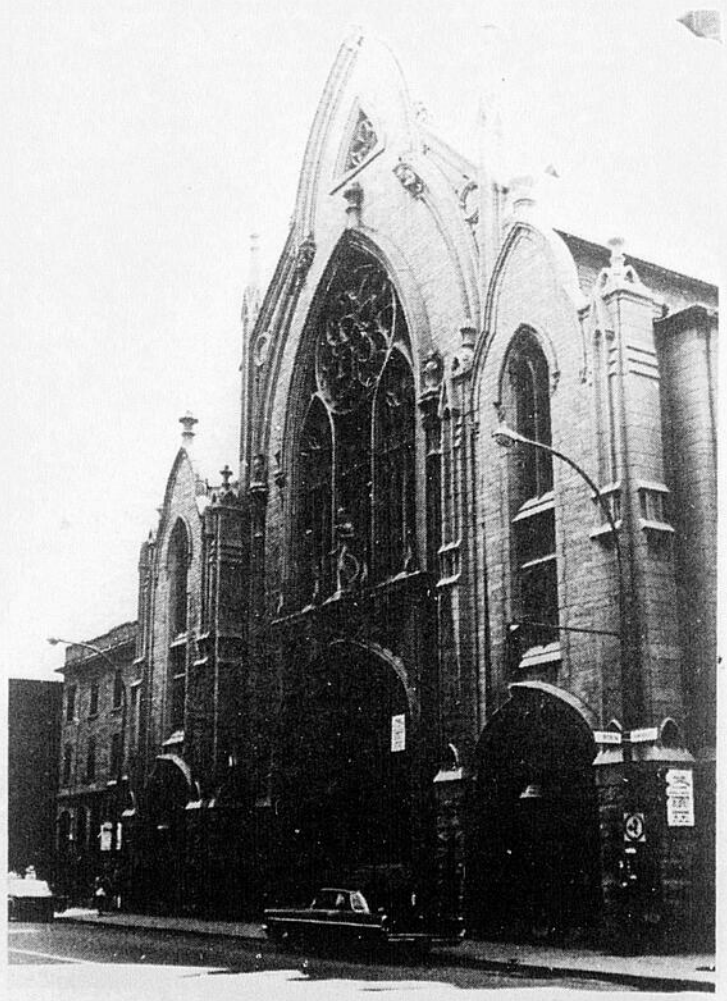

L'église Sainte-Catherine d'Alexandrie, magnifique monument de style gothique, la chapelle attenante, de même style, et le presbytère cossu, tomberont sous le pic des démolisseurs dans quelques semaines pour être remplacés par un complexe moderne de 11 étages. Photo Michel Elliott

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur de l'information: Gérald Godin

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Jacques Keable, Jules Le Blanc, Robert Lévesque, Michel Servant, Michelle Simard.

Rédaction: 381-8684.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Michel Servant, Gérald L'Italien, Paul de Grandmont. 381-1385.

Distribution et abonnements: Jean-Yves Saint-Pierre. 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal. 331-9721.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

111

René Lévesque candidat dans Duplessis?
C'est à l'étude au PQ

(G.G.) René Lévesque se présentera-t-il dans le comté de Duplessis? Peut-être. Le parti Québécois participera-t-il à l'élection complémentaire dans Duplessis? C'est certain.

Le président du PQ, qui est revenu d'Europe depuis quelques jours, n'a pu être rejoint pour nous dire si lui-même songeait à se présenter dans le comté de la Côte-Nord mais une chose est certaine: le PQ, lui, a déjà pris une série de mesures en vue de cette éventualité.

D'abord, dès lundi, le PQ disposera de données aussi précises que possible sur la situation politique dans le comté. Des militants péquistes ont travaillé à les recueillir depuis déjà plusieurs jours. L'état-major du parti et en particulier MM. René Lévesque, Camille Laurin et Jacques Parizeau doivent les analyser ensemble dès le début de cette semaine.

Convention libérale

Du côté du parti Libéral, c'est le six août qu'aura lieu la convention pour trouver un successeur au député Henri Coiteux, décédé il y a deux semaines. Les libéraux veulent y aller rondement. Ils espèrent ainsi battre de vitesse la machine du parti Québécois et forcer celui-ci à prendre une décision rapide.

"Un bon comté"

"Il est certain que c'est un bon comté pour le PQ, **nous déclarait hier M. Jacques Parizeau, vice-président de l'exécutif du parti.** Aux dernières élections, nous avons récolté la majorité dans Sept-Iles, mais nous l'avons perdue sur la Côte. C'est un comté étendu sur une très grande longueur et qui pose, par là, des problèmes particuliers d'organisation."

- M. Lévesque étudie-t-il lui-même la possibilité de s'y présenter?

J. Parizeau: Je ne peux pas répondre en son nom, je ne lui ai pas parlé depuis son retour d'Europe. Mais je le verrai lundi."

Jean-Guy Cardinal:
"Le français, langue officielle"

"Le français devrait être déclaré langue officielle du Québec". C'est la déclaration qu'a faite vendredi M. Jean-Guy Cardinal, à Montréal.

Il ajoutait qu'il en était venu à cette conclusion après avoir pris connaissance des résultats du bill 63 dans la région montréalaise, il y a deux semaines.

On peut donc qualifier celui-là même qui pilota le bill 63 à l'Assemblée nationale sous Jean-Jacques Bertrand, de "pécheur repentant".

A Cowansville, l'ex-premier-ministre Jean-Jacques Bertrand n'a pu être rejoint pour commenter ces statistiques et les déclarations de son collègue. Nous n'avons pu parler qu'à son épouse qui nous a presque réprimandé en disant; **"Ne savez-vous pas que M. Bertrand est au repos complet depuis plusieurs mois et qu'il ne commente plus du tout la politique"**.

ALMA
Les syndiqués de l'Alcan quittent la CSN

ALMA - Les ouvriers de la production de la compagnie d'aluminium **ALCAN** à Alma, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont décidé majoritairement de rompre tout lien avec la CSN mais ils n'ont pas, pour autant, opté en faveur de la CSD, centrale formée par les dissidents de la CSN.

Au cours d'un référendum tenu jeudi et vendredi, 63% des 704 travailleurs qui ont voté (sur un total possible de 827) ont opté pour la désaffiliation et 36.2% ont décidé de rester fidèles à la CSN. 0.8% des bulletins ont été annulés. La décision de rompre avec la CSN a été prise malgré une recommandation **unanime** du comité exécutif du syndicat des employés de l'ALCAN à Alma, qui favorisait le maintien de l'affiliation à la centrale.

Démission

Cette situation fait dire à M. Raymond Couture, directeur du service des grèves à la CSN, que maintenant, **"en toute logique, l'exécutif du syndicat doit démissionner"**. Et d'ajouter M. Couture: **"C'est clairement un vote de non confiance pour nos dirigeants syndicaux et il est inconcevable qu'ils puissent rester en place"**. Déjà, le trésorier du syndicat, Laval Pelletier, a remis sa démission vendredi soir.

M. Couture explique par ailleurs que la CSD avait délégué à Alma plusieurs de ses **"fauteurs de troubles comme Arthur Lapointe, l'ancien directeur de l'organisation à la CSN"**, qui ont **"mêlé les cartes et embobiné bien des travailleurs."** Il n'en reste pas moins, souligne M. Couture, que les travailleurs de l'ALCAN à Alma n'oht **"aucune envie de s'affilier à la CSD qui n'est qu'un ramassis de syndicats de boutique."**

Le retour de Wagner au parti Libéral
"C'est une question d'argent"

par Gérald Godin

"Claude Wagner, candidat libéral dans Drummondville? C'est une question d'argent".

Cette phrase résume un ensemble de réactions libérales à la rumeur suivant laquelle l'ex-ministre de la Justice dans le cabinet Lesage rejoindrait les rangs du parti Libéral pour se présenter dans le comté que doit quitter, début-septembre, le ministre Bernard Pinard. Celui-ci doit accéder à un emploi "permanent" à la Commission des accidents de travail du Québec.

Une chose est certaine: les négociations entre Claude Wagner et le parti Libéral sont ouvertes. Du côté libéral, c'est Robert Bourassa lui-même qui est en contact avec Wagner. Au caucus libéral, Louis-Philippe Lacroix est le plus ardent défenseur de Wagner, tandis que Jérôme Choquette est plutôt contre.

Dans Drummond

Rappelons que Claude Wagner a vécu une grande partie de sa vie dans la ville de Drummondville et qu'il y était un intime de Bernard Pinard. Même après que sa famille eût déménagé à Montréal, il était retourné dans le comté de Drummond pour donner un coup de main à Bernard Pinard quand il a été élu pour la première fois en 1952. Ce serait même grâce aux interventions de Claude Wagner que Pinard serait passé, avec une faible majorité de 118 voix.

Enfin, ce serait Bernard Pinard qui aurait amené Claude Wagner à se lancer dans la politique provinciale.

Des amis fiables

Au cours de ces années, Claude Wagner a noué, dans le comté de Drummond, de solides amitiés. Entre autres avec l'organisateur libéral bien connu Jean-Marie Dubois, qui fut secrétaire particulier du ministre Pinard, après l'avoir fait gagner toutes ses élections. Dubois est aujourd'hui à l'emploi du ministère de la Voirie, au bureau de l'Autoroute Est-Ouest à Montréal.

Ce même Dubois était un des organisateurs de la campagne de Claude Wagner à la direction du parti Libéral en 1969-70.

Il ajustait ses flutes pour succéder à son ministre, dès que la nouvelle de son départ a été connue. Mais si Claude Wagner se présentait, Jean-Marie Dubois mettrait son expérience, ses contacts et son organisation à sa disposition.

Des grosses garanties

Le juge Wagner exige évidemment des fortes garanties avant de revenir à la politique. Son poste de juge lui rapporte $30,000 par année, la sécurité d'emploi et un plan de pension en or. Mais comme dit un de ses intimes: "Il a la piqûre de la politique, il ne peut pas s'en passer". D'autre part, il sait fort bien ce qu'il vaut électoralement, pour n'importe quel parti. Enfin, sa campagne à la direction du parti en 1969-70 l'aurait laissé avec certaines dettes qu'il aurait hâte de combler... A preuve, il lui a fallu plus d'un an pour payer certains comptes de moins de $500.

On voit donc que sa décision ne saurait être prise à la légère.

Les conservateurs "collectent"

Du côté des Conservateurs de Robert Stanfield, le seul point sur lequel les discussions ont achoppé tourne autour des garanties financières. On sait qu'un comité a été mis sur pied par les Conservateurs montréalais pour amasser la somme demandée par Claude Wagner, ue somme qui est dans les six chiffres. Claude Wagner est donc, ces temps-ci, dans la position de Jean-Claude Tremblay qui était courtisé à la fois par les Nordiques de Québec et les Canadiens de Montréal.

Il a finalement opté pour le plus gros salaire, indépendamment de ses allégeances passées. Claude Wagner n'agira pas différemment.

CLAUDE WAGNER, quelques minutes avant d'apprendre que Robert Bourassa venait de ie battre à la "chefferie" du parti Libéral, en février 1970.

éditorial

Une langue légère et une langue lourde

Pour justifier sans rémission, sans recours et sans autre discussion, la fermeture de 40 écoles françaises à Montréal, la Commission des écoles catholiques de Montréal invoque des chiffres: si le seuil de 60% du nombre de places disponibles dans une école n'est pas atteint, on ferme. Et on regroupe dans les autres écoles avoisinantes, obligeant par là certaines familles à s'imposer des solutions coûteuses, ou déchirantes et de toute façon ennuyeuses.

Et ces familles ont beau se plaindre, revendiquer, dialoguer avec les autorités, celles-ci ont toujours à la main la fameuse guillotine technocratique: ce sont les chiffres qui décident, ce n'est pas nous.

Mais si, par malheur, les mêmes chiffres, les mêmes normes et les mêmes critères menacent une institution anglaise, telle Loyola College, et que les mêmes protestations s'élèvent, on voit tout à coup des chiffres devenir comme élastiques et la guillotine technocratique s'arrêter à mi-chemin dans sa course. On voit un ministre de l'Education être très ennuyé que les chiffres sortent "à contre-temps", on le voit empêtré dans des explications fumeuses et on prévoit dès lors que les décisions ne seront pas tout à fait conformes aux "normes"... On va donner à Loyola College un traitement spécial. On va être gentil, avec Loyola College.

En fait, qu'est-ce que tout cela montre? Qu'il y a, au Québec, deux sortes de revendications auprès du gouvernement d'un niveau ou de l'autre. Il y a les revendications légères et les revendications lourdes. Et comme par hasard, c'est la langue qui semble donner du poids aux revendications. On a l'impression, à comparer les revendications des parents du Sud-Ouest de Montréal, aux revendications des défenseurs de Loyola College, qu'elles ont plus de portée si elles se prononcent "We do not agree" que si elles se prononcent: "Nous ne sommes pas d'accord".

Ça serait-y que la base du pouvoir du gouvernement Bourassa, elle serait du côté des défenseurs de Loyola, plutôt que du côté du Sud-Ouest de Montréal? Ca se pourrait-y? Deux histoires à suivre, pour voir où est le pouvoir, depuis que Bourassa est sur le trône.

Gérald Godin

point de vue

L'amiante du Québec aux Québécois

Le texte qui suit a été lu à l'émission "C'est mon opinion" à la radio de Sherbrooke, récemment.

Même si le syndicat des travailleurs de l'amiante a souventes fois parrainé des demandes à l'endroit des gouvernements successifs pour qu'ils forcent les compagnies à transformer une partie importante de leur minerai sur place, pas plus aujourd'hui qu'hier, il n'existe de grandes industries de transformation de l'amiante dans les Cantons de l'Est.

Aussi, récemment, à l'occasion du congrès industriel organisé par le Conseil régional de développement, d'aucuns demandèrent au ministre des Richesses naturelles s'il se proposait d'adopter une législation qui amènerait les compagnies d'amiante à réinvestir au Québec une partie de leurs profits dans l'industrie secondaire. Le député de Victoriaville émit alors l'opinion qu'il s'agissait là d'un autre domaine de juridiction fédérale. Le ministre n'a pas précisé s'il lui semblait que cela relevait du ministère des Ressources et du grand Nord canadien.

De toutes façons, il serait possible qu'une semblable législation ne mène pas nécessairement à un développement de l'industrie secondaire de l'amiante. Aussi, est-il préférable que le ministère des Richesses Naturelles envisage la possibilité d'obliger les extracteurs d'amiante à se soumettre à certaines règles comme de transformer sur place en produits finis tel pourcentage de minerai utilisé.

La situation la meilleure serait évidemment que tout le minerai soit transformé sur place en produits finis et semi-finis. Une telle mesure rendrait toutefois fort dispendieux les produits d'amiante sur les marchés du sud des Etats-Unis.

En conséquence, le ministère des Richesses Naturelles devrait se doter d'une étude de rentabilité qui évaluerait la différence des coûts de production et de transport en tenant compte de la localisation des usines de produits finis et semi-finis par rapport aux différents marchés. Cela permettrait d'établir dans quelle mesure les profits fluctueraient si la transformation du minerai se faisait dans telle ou telle proportion au Québec.

On sait que l'amiante est un minerai utilisé en faible quantité dans la fabrication des matériaux de construction et des vêtements. C'est l'argument qu'utilisent les compagnies pour se justifier d'avoir installé leurs usines aux Etats-Unis. Cependant, on sait aussi que les compagnies des Cantons de l'Est sont dans une situation de quasi-monopole mondial et que, conséquemment, les bénéfices que retirent les propriétaires d'actions de ces compagnies ne fléchissent presque pas et qu'ils assurent de plus, une expansion continuelle à ces entreprises par voie d'autofinancement.

Dans les Cantons de l'Est, environ 7,000 employés extraient l'amiante du sous-sol. Présentement, la transformation de ce minerai procure de l'emploi à 1,225 travailleurs au Québec et à 22,000 aux Etats-Unis. Si une réglementation sévère était adoptée, Thetford pourrait devenir un centre plus important que Sherbrooke.

Jean CHARTIER

billet

Une terrible perversion de la démocratie

Il y a ce qu'il faut bien appeler une crise de la démocratie occidentale. Comment la décrire, en peu de mots? Le régime est relativement stable et cependant la société est agitée.

C'est que le pouvoir gouverne carrément contre la fraction la plus consciente et à la fois la plus démocratique, au sens fort de ce mot. Il gouverne, en somme, contre une large minorité démocratiquement active, porteuse des revendications populaires; il refuse de l'écouter et finalement la réprime. Cela fait une curieuse situation, qu'il faut tenter de commenter, car elle est assez particulière, et peut-être est-elle plus spécialement caractéristique de notre temps.

La majorité populaire est le premier principe de la démocratie, mais il en est un autre, tout aussi important et que les démocrates officiels ont fini par nous faire oublier: c'est qu'une démocratie normale est une démocratie militante et que, dans une telle démocratie, le pouvoir est lui-même militant et se situe dans la lancée de la minorité active, qui représente alors la majorité populaire aux yeux mêmes du gouvernement.

Or, dans nos sociétés, le pouvoir nie qu'une minorité active, même considérable (ici, indépendantiste, syndicale, ou appartenant à d'autres mouvements populaires militants), représente légitimement quelque chose, et il condamne ses intuitions, sa volonté, ses doctrines.

Il y a une raison pour que le pouvoir refuse de se situer dans la ligne générale d'une grande minorité active parlant au nom du peuple. Cette raison est simple: c'est que ce pouvoir est lui-même gouverné par un super-pouvoir, caché et non démocratique. Un tel gouvernement n'est plus un gouvernement démocratique militant. A proprement parler, c'est un gouvernement aliéné.

La démocratie occidentale, aux Etats-Unis, a inventé l'expression de "majorité silencieuse". Il le fallait pour justifier le fait, très grave, qu'elle refusait de tenir compte de la minorité active, chose qui serait contre-nature dans une démocratie véritable qui, en effet, ne peut être qu'une démocratie militante.

Il y a crise, parce que le pouvoir, en rupture de ban avec la démocratie en marche, n'a plus que deux recours: manipuler la majorité silencieuse, par les immenses moyens dont lui et ses alliés disposent et, d'autre part, exercer une répression sur la grande minorité active, qui ne cesse pas pour autant de s'agiter. Ce n'est pas encore la dictature, mais c'est une terrible perversion de la démocratie. C'est le cas de Québec, celui d'Ottawa et celui de Washington.

Il n'y a pas de démocratie véritable lorsque le pouvoir devient hostile à une large minorité démocratique militante. Tout ce qu'on pourra dire sur la majorité des votes, des sièges ou des silences pour bien dissimuler ce principe-là, c'est de la bouillie pour les chats, une bouillie d'ailleurs très en faveur dans les milieux officiels, qui savent très bien compter les têtes de pipes mais dont les idées sur la démocratie sont arrêtées quelque part, le long du temps, vers la fin du XVIIIe...

Pierre Vadeboncoeur

Parizeau en liberté

Le relèvement du salaire minimum... enfin!

C'est tout de même agréable, de temps à autre, de pouvoir dire du bien du gouvernement. On a beau être dans l'opposition, il reste qu'un gouvernement est rarement assez mauvais pour ne poser que des gestes dans lesquels on peut mordre à pleines dents. A cet égard, même si on n'a pas été gâté depuis quelques mois, il serait inadmissible de ne pas saluer la décision datée du 19 juillet de porter par étapes le salaire horaire minimum à 2 dollars.

Curieuse histoire

C'est une curieuse histoire que celle du salaire minimum au Québec.

Contrairement à ce qui se passe dans les provinces les plus riches du Canada, le salaire minimum au Québec est effectivement payé à un assez grand nombre de salariés. Ou bien alors certains patrons montrent à quel point ils sont "sociaux" en payant traditionnellement cinq, six ou sept cents de plus que le salaire minimum.

En fait, de 12 à 15 pour cent (encore que cela soit très difficile à préciser, vu l'inconcevale incurie des services statistiques du ministère du Travail) de tous les travailleurs du Québec ont un taux de salaire qui se situe à 10 cents près du salaire minimum. Il y a donc peut-être jusqu'à 300,000 travailleurs au Québec dont la rémunération dépend **directement** des ordonnances de la Commission du salaire minimum.

Ce sont les plus maltraités. Les moins syndiqués. Les moins protégés (l'inspection par la Commission est une sinistre farce).

Des pupilles

Si un groupe devrait donc être considéré comme les "pupilles" du ministre du Travail, sa responsabilité première, ce sont bien ces gens-là.

Jeunes filles ou femmes mariées de villages ou de villes où il n'y a qu'un seul employeur. Immigrants de Montréal, chefs de famille des régions agricoles effondrées qui ne veulent pas partir, handicaps de toutes sortes, travaillant dans de petits établissements industriels, dans des hôtels ou des restaurants (pas toujours avec pourboires), dans des ateliers de nettoyage ou des entreprises de conserverie, tout cela n'a habituellement aucune autre protection que le ministre et sa commission du salaire minimum.

Pas seulement social

Le problème n'est pas seulement d'ordre social. Il a une portée économique considérable. Ce n'est pas indifférent pour la prospérité de toute une société d'avoir une fraction importante de ses consommateurs qui disposent de 80 cents l'heure (comme en 1965) ou de $2. Ce n'est pas indifférent pour le budget du gouvernement, que des dizaines de milliers de pères de familles se rendent compte qu'ils gagneraient plus "sur le bien-être social" qu'en travaillant.

En fait, depuis quelques années, on allait tout droit à des absurdités. Après un bon départ en 1965, la politique du salaire minimum s'était alignée sur des relèvements trop faibles, alors que les tables de sécurité sociale avaient été nettement augmentées.

Quand on refuse le travail

Une société inconsciente était en train de pénaliser tout un groupe de ses travailleurs, et les bonnes âmes s'étonnaient de ce que tant de gens "refusent" de travailler.

Les arguments utilisés contre un relèvement du salaire minimum étaient souvent pénibles à entendre. "Cela va créer du chômage", disaient des associations de restaurateurs, sans se rendre compte que, puisqu'ils seraient tous traités de la même façon, au pire le prix de la tasse de café monterait à 20 cents. Mais que cela n'aboutirait qu'à une redistribution de revenus entre les travailleurs consommateurs gagnant 3 ou 4 dollars l'heure, en faveur du laveur de vaisselle.

"Les petits industriels vont faire faillite", disait-on à l'époque où le salaire minimum était ecore de 64 cents l'heure. Comme si ces petits industriels avaient le droit de faire subventionner leur inefficacité par leur main-d'oeuvre. En rendant l'accès plus facile au crédit pour ces petits industriels et en leur facilitant l'accès à des services techniques, les gouvernements ont évité les cascades de faillites. Les marginaux sont simplement devenus plus efficaces.

L'épée dans les reins

En fait, on pourrait retourner l'argument. L'augmentation du salaire minimum a mis dans le passé une épée dans les reins des marginaux inefficaces et les a forcés à améliorer leurs installations de broche à foin.

L'important c'est que l'établissement (et surtout l'usine) soit averti à l'avance des relèvements prévus de façon à être capable de s'adapter en conséquence.

C'est essentiellement cela que la nouvelle échelle proposée par M. Cournoyer cherche à atteindre: d'août 1972 à novembre 1974, le salaire minimum passera par étapes de $1.50 à $2.

Deux ans trop tard

Evidemment, cela vient trop tard. C'est en 1972 qu'on aurait dû voir apparaître le niveau de $2. Mais au moins, pour une fois, on se trouve devant un engagement ferme.

Après novembre 1974, il faudrait un solide relèvement (de l'ordre, par exemple, de 30 ou 35 cents) pour rattraper deux ans de retard, et puis, enfin, on pourrait adopter cette formule qu'a proposée le parti Québécois d'indexer le salaire minimum non pas au coût de la vie, mais au taux horaire moyen des salaires de façon que ce qui est obtenu par les centrales syndicales se répercute automatiquement vers ceux qui ne sont pas syndiqués.

Au moment d'écrire ces lignes, je n'ai pas vu le contenu détaillé de l'ordonnance. Je ne sais donc pas si on a encore maintenu cette différence ridicule de 15 cents l'heure entre Montréal et le reste du Québec, que l'on traîne depuis des années comme une sorte de pénalité pour les ruraux (sic), probablement comme prix d'une vie bucolique.

Enfin, la juridiction de la Commission du salaire minimum s'applique à deux autres éléments des conditions de travail qui n'ont jamais suffisamment attiré l'attention: les heures de travail et les vacances payées.

La semaine de travail

La nouvelle ordonnance prévoit que la semaine régulière de travail sera ramené de 48 à 45 heures. Au-delà de ces heures, temps et demi doit être payé. Quant aux vacances payées, nous en restons à deux semaines par an comme minimum obligatoire.

La question de la semaine de travail est un anachronisme. La semaine de 40 heures date en France de 1936. Quand finalement le Québec s'alignera sur des niveaux de cet ordre, on ne pourra pas exactement souligner sa précocité. Saluons, en tout cas, les trois heures de moins. Nous arrivons, sans nous exciter, à un certain modernisme. Après tout, il faut toujours se souvenir qu'il y a trente ans encore on se demandait sérieusement si on devait excommunier ceux qui demandaient l'instruction obligatoire jusqu'à 12 ans. On avance. Pas vite. Mais on avance.

Les vacances

Quant aux vacances payées, le problème est plus sérieux. Même les meilleures conventions collectives du modèle nord-américain ne sont pas très généreuses à cet égard. Probablement parce que la stratégie syndicale reste confuse: on peut continuer à réduire les heures de travail (32 1/2, par exemple, comme dans la fonction publique), réduire le nombre de jours de travail par semaine (quatre jours, par exemple) ou allonger les vacances. Il va bien falloir que toute cette question soit mieux débattue par les syndicats. D'ici là, on ne peut, en toute justice, blâmer les gouvernements de ne pas savoir très bien où aller.

"Le confort d'un grand hôtel à prix populaires"

Malgré son nom pas mal "british", c'est le seul hôtel québecois du centre-ville. Le propriétaire s'appelle Urbain Boutin: y a pas plus "canayen"!

Malgré son apparence vieillotte, c'est un hôtel très confortable. Et, étant donné que ce n'est pas le Waldorf-Astoria, ses prix sont à la portée du monde ordinaire.

Malgré tout, c'est...

L'hôtel

QUEEN'S

... et il met à votre disposition dix salles spécialement équipées pour des banquets ou des réunions d'affaires et qui peuvent contenir jusqu'à 400 personnes, à compter de vingt dollars. Sans oublier les trois bars, les deux restaurants et les 350 chambres.

C'est au 700, rue Peel, à Montréal, juste à côté de la future autoroute Est-Ouest. Téléphone: (514) 866-2531.

consommation

par l'ACEF de Montréal

Le Service de santé par l'alimentation: méfiez-vous!

Certains lecteurs ont peut-être depuis peu la visite d'un jeune "propagandiste" venant leur proposer l'occasion de se renseigner sur la santé et les services du gouvernement en cette matière. **Pourquoi fait-il cela?** C'est qu'il est membre-recruteur de la **corporation sans but lucratif:** Service de Santé par l'Alimentation, situé au 7389 boulevard St-Laurent, Montréal.

Cette corporation, d'après sa charte, se propose de renseigner le public sur la santé par l'alimentation au moyen de conférences, de documents et de brochures, du gouvernement fédéral. Quelle noble cause pour un homme tel que Cyrille Gauthier, directeur général du S.S.P.A., un homme qui toute sa vie a travaillé dans l'administration et l'immobilier, secteur très lucratif et qui se découvre maintenant un besoin de philantropie!

Cependant la vérité est tout autre. En effet, il s'agit plutôt pour le S.S.P.A. de **vendre** des cartes d'abonnement à $50.00 pièce, cartes qui vous donnent droit, en plus du but officiel cité plus haut, à des informations sur la consommation (à des services juridiques gratuits!!) mais surtout à des escomptes allant de 1 à 6% chez plusieurs manufacturiers, grossistes et détaillants. M. Gauthier avait réussi, sous le couvert de son but officiel, à faire devenir membre-fonateur honoraire du S.S.P.A.: un juge, des médecins éminents (Boudreault, Gendron, Grondin), des artistes (Gignac), des sportifs (J.-C. Tremblay). Nul doute sur le fait que ces personnes n'ont pas été consultées sur le but véritable du S.S.P.A. Malgré cela, on continue à utiliser leurs noms sur les documents officiels et dans la publicité. De plus, presque aucun des manufacturiers, grossistes et détaillants cités (une quinzaine) n'accorde de rabais spécial à un détenteur de carte S.S.P.A.

Pour ajouter un bouquet, le mode de distribution de l'argent recueilli (près de 4,000 membres!) est très pyramidal puisque le propagandiste qui recueille le $50.00 en garde $20.00 et en remet une partie au chef d'équipe, une autre au gérant de district, une autre au doyen, puis au gérant général, ensuite au président: donc, c'est une pyramide à six (6) étages.

Est-il besoin de dire que cette fumisterie, nous l'espérons, ne durera pas longtemps. Des plaintes et demandes d'enquête ont été envoyées par nos soins au ministère fédéral de la Santé, au ministère des Affaires sociales, à la Gendarmerie Royale du Canada (ces trois premiers organismes servent abondamment de référence au S.S.P.A.!), à la Sûreté du Québec, à l'Office de protection du consommateur, au Service des fraudes de la police de Montréal et au ministère fédéral de la Consommation.

Et, après cela, vive l'entreprise privée!

Les vendeurs d'autos veulent-ils vraiment protéger le consommateur?

par Jean Tassé

Comme le rapportait un chroniqueur de l'automobile d'un quotidien montréalais au début de la semaine, au terme d'une joyeuse croisière-congrès à bord du vaisseau soviétique "Alexandre Pouchkine", quelque 300 marchands de voitures repentant, membres de l'AMAM (association des marchands d'automobiles de Montréal) remettaient pied à terre avec le ferme propos de redorer leur blason terni, parfois à tort, mais quelquefois avec raison.

Interrogé à ce sujet et aussi sur l'éventualité de sanctions envers les marchands enfreignant le nouveau "code d'éthique" de l'association, M. Léonard Kantor, président de l'AMAM, a dit qu'il s'agissait de mettre à la disposition des acheteurs un service au consommateur auprès de qui ce dernier pourrait en appeler s'il a quelque raison de se sentir lésé au niveau de la vente et du service après-vente. Mais le tout semble assez informe, puisque la seule sanction que risque le marchand à l'honnêteté douteuse est l'éviction hors les cadres de l'AMAM s'il est l'objet de plaintes répétées. Cela ne l'empêchera pas cependant, semble-t-il, une fois rayé des cadres de continuer à faire des affaires d'or.

Des doutes

A l'A.P.A. (association pour la protection des automobilistes) on demeure sceptique sur la pureté des intentions des marchands de voitures. Selon M. Marcel Leblanc, directeur de l'A.P.A., l'AMAM n'a fait que reprendre à son compte de vieux thèmes chers depuis longtemps aux défenseurs des droits de l'automobiliste (exactitude de l'odomètre etc.).

Il faudra, en effet, faire la part entre les gadgets des services de commercialisation et les mesures qui prennent vraiment l'intérêt des automobilistes en considération.

Carrières et professions

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR ÉXECUTIF
PESTALOZZI INC. — OTTAWA

Pestalozzi Inc. recherche un directeur exécutif pour diriger sa résidence coopérative et communautaire pour étudiants et jeunes travailleurs. Situé dans le centre-ville d'Ottawa, Pestalozzi avec ses 180 appartements et 480 chambres peut accommoder près de 950 membres. De plus, la coopérative s'efforce d'offrir a ses membres des services communautaires et éducatifs tels que garderie d'enfants, bibliothèque, studio de T.V. et ateliers d'art.

1. Le directeur s'efforcera dans sa gestion d'implanter des procédures participatoires et visera a un style de gestion qui saura tenir compte des besoins de développement personnel des employés.

2. Le directeur exécutif se rapporte directement au comité de gestion et voit a la mise en application de ses politiques a long terme.

3. Il aidera à établir des programmes cocopératifs et communautaires et il encouragera fortement les membres non seulement à participer mais également a innover dans tous les domaines.

4. Il développera une stratégie de mise en marché qui assurera la rentabilité du projet.

5. Il aura sous lui un gérant pour superviser une vingtaine d'employés et il verra à créer et employer, si nécessaire, les personnes jugées indispensables pour les objectifs tels que prévisés par le Conseil d'Administration.

6. Il agira comme agent de relation publique et représentera Pestalozzi pour toutes questions légales.

7. Il verra à la préparation du budget d'opération et du budget du comité d'éducation. Il s'occupera également de la publicité.

8. Ceci n'est qu'un aperçu sommaire des tâches du directeur exécutif et vise à souligner les qualités requises que nous croyons nécessaires et essentielles pour ce dernier.

QUALIFICATIONS

Aucune qualification académique spécifique n'est requise. Nous recherchons cependant une personne avec de l'expérience en planification et capable de s'identifier facilement avec le milieu avec lequel il est appelé à travailler. Il est essentiel que le candidat soit bilingue. Personnalité dynamique, il verra à susciter la participation des membres aux comités de citoyens, aux autres coopératives d'Ottawa. Expérience en administration d'activités communautaires serait un atout. Le salaire sera de $9,500. ou plus selon les qualifications et l'expérience du candidat. Le candidat choisi pourra entrer dans ses fonctions dès le 1er août, 1972.

Les applications doivent être faites par écrit et accompagnées d'un curriculum vitae. S.V.P. les faire parvenir à Denis Faubert, Collège Pestalozzi, 160, rue Chapel, Ottawa K1N 8P5.

OFFRE D'EMPLOI

GÉRANT
PESTALOZZI INC. OTTAWA

Pestalozzi Inc. est à la recherche d'un gérant pour assurer l'administration financière de sa résidence coopérative. L'édifice de 22 étages est situé dans le centre-ville d'Ottawa et comprend 180 appartements, 480 chambres, une cafétéria, un gymnase et diverses autres facilités. Pestalozzi offre également plusieurs services communautaires aux étudiants et jeunes travailleurs auxquels il s'adresse.

1. Le gérant sera responsable pour l'administration des budgets tels que préparés par le Comité de Gestion et il se rapportera au directeur exécutif.

2. Il s'occupera de l'administration quotidienne de l'édifice et verra à produire les rapports financiers de l'entretien, du logement, de la comptabilité, de la cafétéria et du service de sécurité.

3. Il assurera la supervision d'une quinzaine d'employés et verra à assurer les services essentiels dans l'édifice.

4. Il sera responsable pour l'engagement et la formation des nouveaux employés.

5. Il veillera à contrôler et à assurer une tenue impeccable du système de comptabilité de l'édifice.

QUALIFICATIONS

Aucune qualification académique spécifique n'est requise mais des connaissances et de l'expérience en administration et en comptabilité sont essentielles. Le candidat devra avoir de l'expérience pratique en comptabilité et dans la tenue des livres de comptes et il est essentiel que le candidat soit **bilingue**.

Le salaire sera de $8,000. ou plus selon l'expérience et les qualifications. Le candidat pourra entrer en fonction dès le 1er août 1972. Les applications devront être par écrit et accompagnées d'un curriculum vitae. Elles devront être envoyées à Denis Faubert, Collège Pestalozzi Inc., 160, rue Chapel, Ottawa, K1N 8P5.

CEGEP DE LIMOILOU

POSTE À COMBLER

LE COLLEGE DE LIMOILOU RECHERCHE LES SERVICES (a demi-temps) D'UN

SPECIALISTE DE LA TAXONOMIE DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

pour participer à l'organisation d'une expérience pédagogique sous l'autorité du responsable de la recherche et de l'expérimentation.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Du 1er août 1972 au 30 juin 1973

Le candidat souhaité posséderait:
Une habileté à identifier et évaluer des objectifs d'apprentissage;
le goût du travail d'équipe;
une connaissance des programmes d'études du niveau collégial.

SALAIRE À DÉTERMINER

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h le 26 juillet 1972, à

RAYMOND ASSELIN, Secrétaire général
CEGEP DE LIMOILOU
C. P. 1400 — Terminus Postal
QUEBEC 2, Québec

QUÉBEC-PRESSE
Carrières et professions
Publicité
381-1385

L'affaire Jacques Saulnier

Une drôle d'enquête: des soupçons, mais aucun coupable

Une analyse de Gérald Godin

Ainsi, l'affaire Saulnier tournera en queue de poisson. Il faut dire que l'enquête Gosselin-Laperrière-Tobin n'aura pas révélé grand chose de nouveau et Jacques Saulnier a quasiment raison de dire qu'il y a comme un trou entre les résultats de l'enquête et ses conclusions.

A peu près nuls

Les résultats sont à peu près nuls sur tous les plans, sauf qu'on y trouve confirmé le fait que Israël Kugiel, propriétaire de l'hôtel La Salle a vraiment donné un appareil de TV-couleurs au directeur de la moralité et que celui-ci l'a retourné au donateur un mois plus tard, après avoir fait l'objet d'une enquête disciplinaire.

Est-ce suffisant pour forcer un homme à démissionner de son poste? Sûrement pas. Ce qui est plus sérieux, c'est que Jacques Saulnier dirigeait le service de la police de Montréal sans consultation de ses collaborateurs et qu'il a mis un terme à toute une série de rencontres statutaires avec eux qui ne pouvaient déboucher que sur une efficacité plus grande du service de la police.

Mettre le paquet

Ce sont ces mêmes collaborateurs qui ont décidé un jour de "mettre le paquet" et d'empêcher Jacques Saulnier de devenir directeur de police de la Communauté urbaine de Montréal. Ils ont donc provoqué la "fuite" qui a permis au Devoir de lancer l'affaire du téléviseur-couleurs. L'enquête Gosselin a suivi et on connaît la suite. C'est René Daigneault qui a obtenu le poste. Donc, l'objectif des collaborateurs mécontents de leur directeur a été atteint. Le directeur du Devoir en demande plus. Il ne semble pas qu'il l'obtienne, du moins dans les formes qu'il souhaite. Saulnier prendra probablement sa retraite quelques années avant terme, ou accédera à un autre poste ailleurs, et tout sera dit.

Travail pourri

Toutefois, il restera toujours des zones grises dans cette affaire. Et ces zones grises sont dues à un travail policier absolument pourri de la part des enquêteurs à diverses étapes de cette histoire.

Deux accusations graves ont été portées contre le directeur Saulnier: d'être en cheville avec certains secteurs du crime organisé et d'avoir accepté un téléviseur-couleurs.

Or, quelle enquête a été faite sur ces deux points? Une enquête d'une mollesse absolument inqualifiable.

Aucune perquisition

Primo, aucune perquisition n'a été faite chez Jacques Saulnier, aucune fouille dans ses revenus depuis qu'il est au service de la police de Montréal, aucune information documentaire n'a été recueillie afin de permettre à la Commission et au public de se faire une idée sur autre chose que les témoignages des principaux intéressés.

Sans cette information documentaire, on ne saura jamais le fond de l'histoire.

Secundo, les enquêteurs Maurice Vadeboncoeur et Jules Charbonneau furent chargés de l'enquête disciplinaire sur l'incident de la télévision-couleurs. Ils se rendirent chez Jacques Saulnier le 13 février 1967. Ils constatèrent la présence d'un téléviseur-couleurs neuf dans le salon chez Jacques Saulnier.

Une TV à lui?

Nulle part dans leur rapport, ou dans leur interrogatoire, ils n'est mentionné si Jacques Saulnier possédait un téléviseur noir et blanc bien à lui, outre le téléviseur-cadeau d'Israël Kugiel; nulle part, il n'est mentionné si cet appareil noir et blanc était dans le salon avec le téléviseur-cadeau, ou s'il avait été rangé dans la cave, ou ailleurs dans la maison pour faire place au nouvel appareil; et s'il a été déplacé, nul ne sait par qui, ou comment. Est-ce par les employés de l'hôtel La Salle, ou par la famille de Jacques Saulnier ou par Jacques Saulnier lui-même?

Toute la lumière

Une preuve plus complète sur ce point aurait permis de connaître non seulement les déclarations de bonne foi de Jacques Saulnier après coup, mais également son comportement avant l'enquête au mois de janvier-février 1967 et toute la lumière aurait pu être faite sur cette affaire et de façon incontestable.

Jamais, lors de l'enquête Gosselin, aucune question ne fut posée aux témoins Vadeboncoeur et Charbonneau sur ces "trous" dans leur rapport et leur interrogatoire. L'enquête disciplinaire sur Jacques Saulnier, d'après le témoignage des enquêteurs eux-mêmes, cité dans le rapport Gosselin, se déroula sur le mode amical et personne ne prit de notes, sur le champ, des déclarations de Jacques Saulnier...

Quel contraste entre cette enquête et certaines autres! Entre gens du métier, c'est peut-être inévitable, mais l'inconvénient n'en reste pas moins qu'un oubli qui semble mineur sur le coup devient majeur cinq ans après et interdit toute preuve irréfutable.

Des bouts de ficelle

Si cette enquête est dans la moyenne des enquêtes de la police de Montréal, on comprend mieux pourquoi, d'autre part, les policiers se sentent éventuellement obligés de "rajouter des bouts de ficelle" comme l'a dit un témoin à la Commission Gosselin, pour obtenir une condamnation, quand on se rend compte au procès, que la preuve est trop faible.

Quant au dossier Ducharme-Villeneuve, la Commission a estimé à bon droit, semble-t-il, qu'il n'y avait pas là de "preuves suffisantes", pour incriminer le directeur Saulnier. Toutefois, la preuve est faite par des témoignages de plusieurs sources que des membres du corps de police donnaient des tuyaux à Martha Adams pour la prévenir qu'il y aurait des descentes chez elle et qu'elle devrait nettoyer la place.

Pas d'enquête

Or il n'y a jamais eu d'enquête de la moralité là-dessus. Et le directeur Saulnier n'a pas été interrogé par la Commission Gosselin sur ces graves accusations de collusion entre le monde de la prostitution et certains membres de la police de Montréal. Le public aurait aimé savoir si le directeur de l'escouade de la Moralité était au courant de ces "fuites", si une enquête a déjà été faite là-dessus et quels résultats elle avait donnés.

C'est QUEBEC-PRESSE qui a déniché pour la Commission un témoin prêt à jurer qu'il était présent chez Martha Adams, en tant que son voisin, quand elle a reçu un appel la prévenant d'une descente chez elle. Par la suite Martha Adams a reconnu qu'elle recevait de tels appels d'"amis". Mais personne ne s'en est inquiété, ni à la police, ni à la Commission.

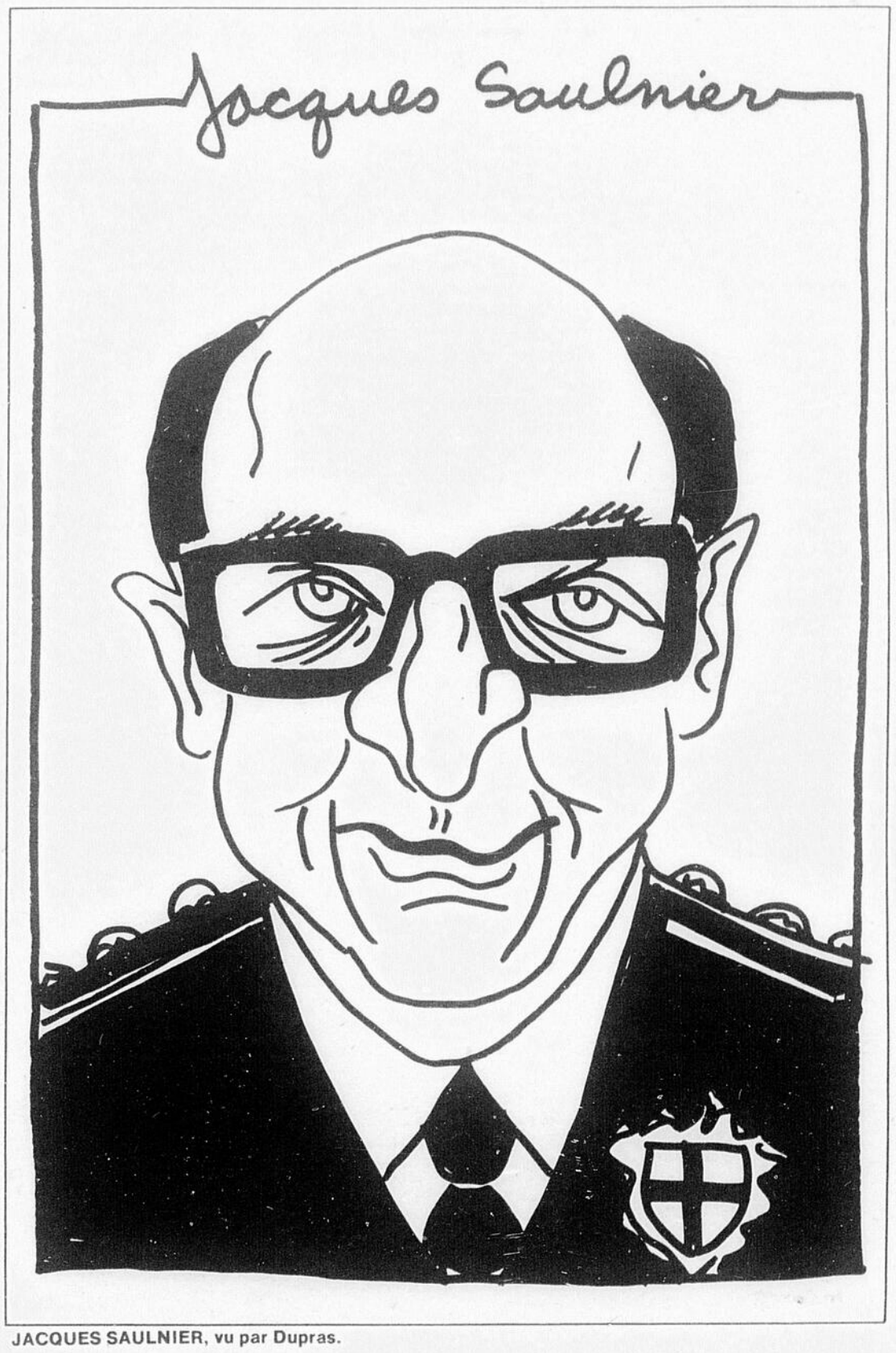

JACQUES SAULNIER, vu par Dupras.

Toute la vérité

En fin de compte, ce qui ressort de tout ça, c'est que la Commission n'a pas agi avec une détermination à toute épreuve pour découvrir toute la vérité. Le même reproche peut être fait aux policiers qui ont procédé à l'enquête disciplinaire relative au téléviseur-couleurs.

Certains soupçons

Faute d'une telle détermination, rien de concluant ne sort de cette enquête coûteuse, bruyante et fort longue. Résultat, nous nous retrouvons aujourd'hui dans une situation où Jacques Saulnier n'est pas convaincu qu'il doit démissionner et où certains soupçons continuent de flotter.

Tout ce qu'on aura appris de substantiel, en fait, c'est que certaines enquêtes sont bâclées, que d'autres enquêtes ne sont jamais faites, et qu'enfin, il existe vraiment deux sortes de citoyens, aux yeux de la Justice: ceux qu'il faut pincer à tout prix, et ceux qu'on ne tente de pincer que lorsqu'une pression publique assez forte s'exerce.

Déjà isolés géographiquement, les Gaspésiens le sont doublement par l'absence d'information

par Virginie Boulanger

A Gaspé, le poste local CRFG (1380) consacre quotidiennement 16 minutes aux émissions locales dont une minute à l'information régionale et 15 minutes à la prière en famille. A la télévision, l'information locale est aussi inexistante.

On comprendra alors les Gaspésiens d'en avoir plein les oreilles de la radio et de la télévision locales.

On les comprendra aussi d'en avoir plein leur casque des journaux, l'unique quotidien qui dessert Gaspé étant un journal de Québec qui s'y rend avec plusieurs jours de retard et les deux hebdomadaires régionaux ne couvrant qu'une petite portion de l'information locale. Leurs moyens d'information sont si inefficaces et désuets que les Gaspésiens affirment que leurs principales sources d'information sont encore les salons de coiffure et les tavernes. **"N'est-ce pas étrange, dans une ville de 17,000 habitants"**, protestent une vingtaine de citoyens déterminés à se donner une presse électronique et une presse écrite décentes.

Devant les carences de l'information écrite et la pauvreté des services locaux de radio et de télévision, des citoyens de Gaspé et de sa banlieue ont formé un comité Diffusion-Gaspésie dont le but est de mettre sur pied une radio, une télévision et un hebdomadaire de qualité dans la zone urbaine de Gaspé.

Une drogue qui nous détruit

Le groupe s'est donné un mensuel d'information, "L'onde de Gaspé", dont le premier numéro, paru en juin, résume avec vigueur un mémoire remis au Conseil de développement de l'Est du Québec démontrant l'urgence du problème de l'information en Gaspésie. **"Quand il s'agit d'une société en voie de développement et de réaménagement concertés, comme l'est aujourd'hui la péninsule gaspesienne, le role de l'information prend alors une importance telle que, s'il est mal joué, tous les projets mis en chantier risquent gravement d'être mort-nés ou, au mieux, dangereusement anémiques parce qu'ils sont trop peu connus et partant mal intégrés à la mentalité du milieu. Ce qui les prive d'un appui populaire vital."**

Sous le titre **"Radio-Télévision, une drogue qui nous détruit?"** on y décrit brièvement la désespérance de la population de Gaspé devant une radio insignifiante: **"Nos postes privés de radio n'engagent pas de nouvellistes. Des annonceurs ainsi polyvalents que mal payés, se font "tourneurs de disques" pour remplir les temps creux avec quelques piles de chansons banales encadrées par l'horoscope du jour et des annonces de mauvais goût."**

Perspective désolante

Côté télévision, la perspective n'est pas meilleure. **"A la télévision, on nous prive à l'heure du souper des meilleures émissions d'information et d'affaires publiques (Télé-journal, Format 30, etc.) au profit de chroniques qui s'adressent le plus souvent au public acadien (Objectif de Moncton). Pendant que les Canadiens du reste du pays se renseignent sur l'actualité, nous sommes contraints de regarder de vieilles séries américaines (I Love Lucy, Les joyeux naufragés, Commandos du désert) sur le seul poste français qui soit accessible."**

Le groupe Diffusion-Gaspésie s'élève en outre contre une récente décision du fédéral de doter l'Acadie d'un deuxième poste de télévision. **Déjà bien servis par la Baie-des-Chaleurs, les Acadiens du Nord-Est ont reçu plus que leur part. Serons-nous doublement dépossédés?** s'interroge-t-il. Il s'insurge de plus, contre la télévision régionale (CHAU-TV de Carleton) qui manifeste selon lui, beaucoup plus d'égards envers la minorité francophone du Nouveau-Brunswick qu'envers la population de Gaspé: **"Sur les ondes de la station de Carleton, on ne parle plus que des discours de ministres à Fredericton, de querelles de langues à Moncton, des contestations des chômeurs à Bathurst et de la montée du parti Acadien autour de Caraquet. Les émissions locales de Moncton, de plus en plus nombreuses, ont de quoi nous exaspérer."**

Frustration

Il ne s'agit pas, comme on pourrait le penser, de chauvinisme ou de querelles de clochers mais de l'expression d'une frustration profonde et d'un besoin de changer les choses. Le comité Diffusion-Gaspésie s'explique: **"Présentement, nous sommes soumis malgré nous en matière de télévision à la ligne du progrès acadien. Cette ligne va du nord au sud: Carleton, Bathurst, Moncton, Fredericton. Pour rayonner en Gaspésie, la ville de Gaspé a besoin de contact quotidien avec les centres urbains du Bas-Saint-Laurent. Le progrès va de l'est à l'ouest: Gaspé, Matane, Rimouski, Québec et Montréal."**

Les Gaspésiens sont d'autant plus mécontents de cette situation qu'on en a reconnu en haut lieu le côté dramatique pour une population déjà isolée du reste du Québec. Que le président du CRTC, M. **Pierre Juneau,** affirme que la qualité technique des signaux de télévision en Gaspésie est souvent déplorable ne les avance pas à grand-chose si le gouvernement fédéral, qui reconnaît aussi les problèmes des Gaspésiens en ce domaine, décide qu'il n'a pas d'argent à dépenser à cette fin. Pas entre les périodes électorales, en tout cas.

Remède insatisfaisant

Que Radio-Canada, pour apporter un remède à ce problème, ait installé des relais de faible puissance à Gaspé (CBFG-1380) et à Rivière-aux-Renards (CBFE-1550) ne les satisfait pas pleinement, les émissions que ces relais acheminent de Québec à Gaspé ne correspondant pas, selon eux, à l'identité des auditeurs gaspésiens.

Quant à la télévision locale (CHAU-TV, de Carleton), il faut entendre les commentaires de télespectateurs pour juger du succès qu'elle remporte: **"Voilà plus de dix ans que la station de Carleton cueille des dollars en Gaspésie pour ses fins publicitaires. Elle n'a pourtant pas commencé à explorer son territoire ni appris comment utiliser l'argent qu'elle nous soutire."** Un autre déplore qu'à ce poste tout se fasse au sommet d'une montagne: **"Faute d'un car de reportage, on ne tourne en extérieur qu'une ou deux fois par année et avec des équipes très peu entraînées."** D'autres ne se font plus d'illusions sur la qualité des services de CHAU-TV: **"Voulez-vous paraître à la télévision locale? Faites de 200 à 300 milles par de mauvaises routes et vous y arriverez. Mais ne vous attendez pas d'être payés pour vos talents, car il n'y a aucun budget de production."** Et enfin: **"CHAU-TV se distingue dans tout l'est du Canada comme le seul poste qui diffuse exclusivement en noir et blanc."**

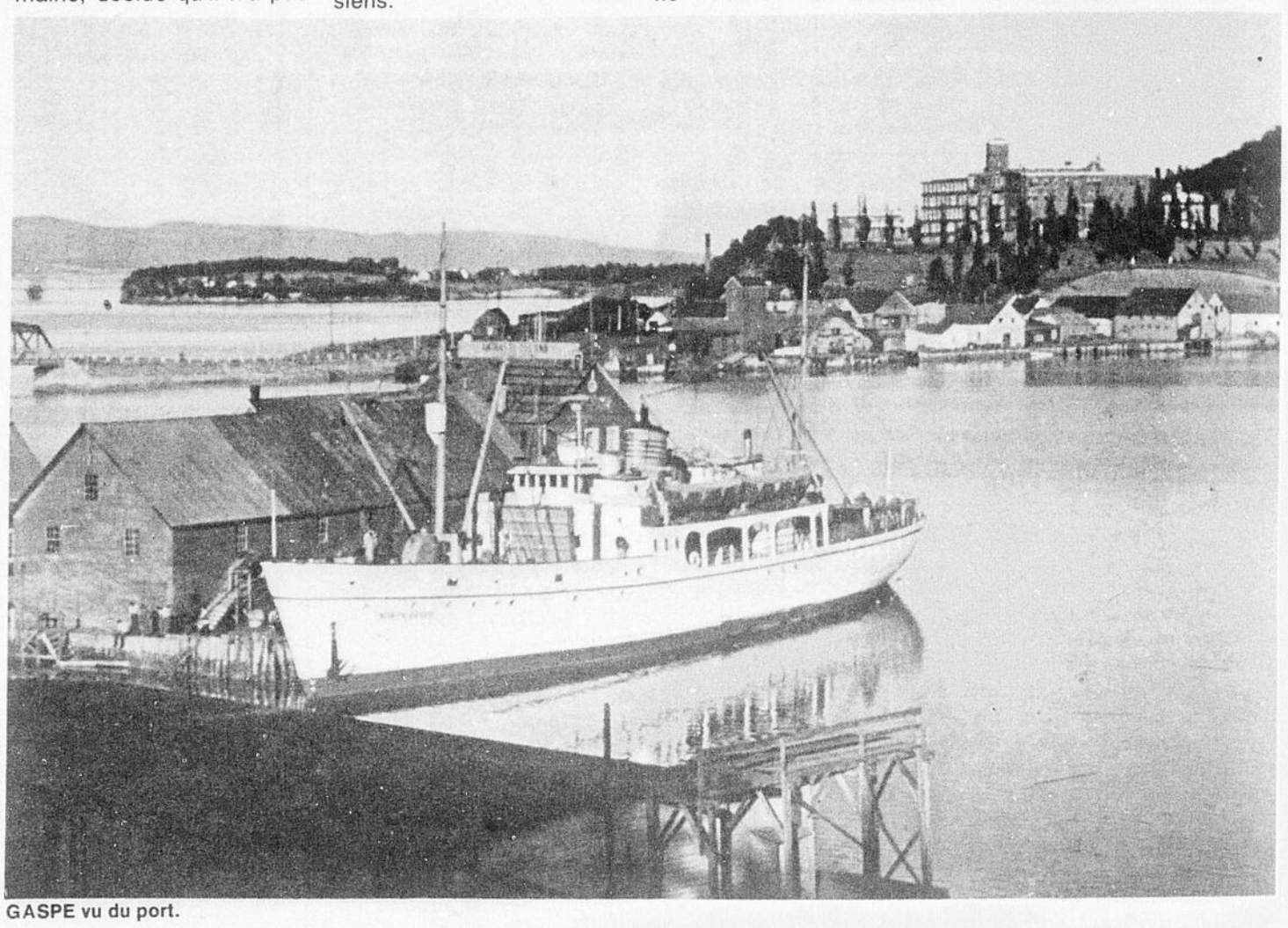

GASPE vu du port.

Pour la zone urbaine de Gaspé

Ils réclament de l'État une télévision, une radio et un hebdomadaire de qualité

Que veulent les Gaspésiens?

Comme solution immédiate et temporaire, les téléspectateurs de Gaspé et de Rivières-aux-Renards voudraient capter les émissions-couleur de la station de Matane. **"La liaison entre Matane et Gaspé étant déjà assurée par radio,** disent-ils, **ce canal d'information pourrait avantageusement être doublé par un service de télévision qui donnerait enfin le choix entre les émissions du Sud (CHAU-TV) et celles du Nord (CKBL-TV)."**

Côté radio, le comité Diffusion-Gaspésie recommande que les émissions régionales en provenance de Matane ne soient pas au service exclusif des Matanais mais deviennent un carrefour socio-culturel pour les Gaspésiens de la péninsule. **"Sur ce plan, Gaspé et sa banlieue sont prêts à engager un dialogue quotidien avec le Bas-Saint-Laurent"**, affirme-t-il. Cela devient possible avec la prise en charge de CKBL-Matane par Radio-Canada qui assurera quotidiennement 5 ½ heures d'émissions gaspésiennes sur les ondes des émetteurs-relais CBFG (Gaspé), CBFE (Rivière-aux-Renards). CBFH (Grande-Vallée) et CMKF (Murdochville).

Cette amélioration de la radio gaspésienne ne satisfait pourtant pas pleinement le comité Diffusion-Gaspésie. C'est tout le problème de l'information qui doit être réglé. Et globalement. Selon le comité, il n'y a qu'un moyen de s'en sortir. La création d'un service de presse indépendant qui combinerait des services pour la presse écrite aussi bien qu'électronique serait ce moyen.

Mais qui financerait ce service de presse indépendant?

Certainement pas les organes d'information déjà en place. **"L'initiative privée laissée à elle-même ayant démontré son inefficacité et son incompétence dans le domaine de l'information régionale, il ne saurait être question de s'en remettre à elle pour nous assurer l'information dont nous avons besoin"**, déclare le comité Diffusion-Gaspésie dans un mémoire remis au Conseil d'expansion économique de l'Est du Québec, le 10 juin dernier. **Par conséquent, nous ne voyons pas de raisons sérieuses s'opposant à une aide gouvernementale pour la mise sur pied d'un service de presse gaspésien.**

Selon le projet du comité, cet organisme de presse gaspésien comprendrait:

a) un hebdomadaire couvrant le plus complètement possible toutes les sphères de l'activité gaspésienne;

b) un service de production, de coordination et de diffusion de l'information électronique desservant spécialement et de façon décente la péninsule gaspésienne.

Le comité Diffusion-Gaspésie tient à souligner qu'il a l'appui d'entreprises industrielles importantes, d'organismes comme la Chambre de Commerce, de plusieurs hommes d'affaires et de la population toute entière.

Tout ce qui manque, ce sont les fonds.

Grève à la Simon Cigar

Ne fumez plus de cigares El Producto

par Louis Fournier

Si vous fumez les cigares El Producto, Muriel, Dutchmaster, Trump et quelques autres que produit la compagnie **Simon Cigar,** vous êtes invités fortement à changer de marque pour un certain temps...

Les quelque 300 employés de la manufacture situé à Saint-Laurent, en banlieue de Montréal, sont en grève depuis le 10 juillet et le conflit risque de durer un bon bout de temps. Les syndiqués, dont plus des deux tiers sont des femmes, appartiennent au **Syndicat international des travailleurs du tabac (FTQ). A l'été 1970, ils avaient déjà mené une grève qui a duré 12 semaines.**

2 grèves en 2 ans!

Deux arrêts de travail en deux ans, afin d'obtenir une convention collective qui ait du bon sens, cela montre assez l'écoeurement en même temps que la combativité des travailleurs de la Simon Cigar. Sans compter qu'ils affrontent un des géants américains du tabac, **Consolidated Cigar Corporation**, une compagnie elle-même contrôlée par un des conglomérats les plus puissants des USA, **Gulf & Western Industries** (films Paramount, compagnies d'assurances, de sucre, etc.).

Les grévistes de la Simon Cigar ne demandent pourtant pas mer et monde. Tout ce qu'ils veulent, explique le secrétaire-trésorier du syndicat William Foliot, c'est la parité avec les travailleurs du tabac des autres manufactures de Montréal, notamment la **General Cigar,** propriété de **Imperial Tobacco** de Grande-Bretagne.

Rattrapage

"Notre salaire moyen actuellement, raconte M. Foliot, est de $2.94 de l'heure. C'est environ $1.25 de moins que nos camarades des autres entreprises de tabac! Il y a donc un gros rattrapage à faire, et nous demandons une augmentation de 90 cents dans un contrat de deux ans. La compagnie offre 27 cents pour la même période.

La semaine de travail est également plus longue à la Simon Cigar. De 38 heures et trois quarts, les syndiqués réclament qu'on la réduise à 36 heures et quart, ce qui est le modèle dans l'industrie du tabac. Les patrons veulent le statu quo.

Autres points importants en litige: la description des tâches (qui n'existe pas présentement), les déplacements d'employés à l'intérieur de l'usine, la reclassification, les vacances, les avantages sociaux, etc. Le contrat de travail est échu depuis le premier avril.

Guerre des nerfs

Bref, on est encore loin d'une entente, d'autant plus que la compagnie a fermé ses portes pour les vacances et que les négociateurs patronaux sont en vacances eux aussi! **"A partir du 2 juin 1970, rappelle William Foliot, ils nous ont tenus 12 semaines dans la rue. Il recommencent le même petit jeu cette année. C'est la guerre des nerfs et ils veulent casser le syndicat en nous affamant. Au moment du déclenchement de la grève, la Simon Cigar avait entreposé en stocks environ 40 millions de cigares et on produit 3 millions par semaine. Faites le compte et ils peuvent nous laisser plus de 3 mois!"**

Malgré tout, les grévistes que nous avons rencontrés sur les lignes de piquetage n'ont pas l'intention de lâcher de sitôt. Et ils espèrent que les consommateurs de cigares ne les oublieront pas...

LES GREVISTES se battent pour la réduction de leur semaine de travail et des salaires comparables à ceux de leurs camarades des autres usines de tabac.

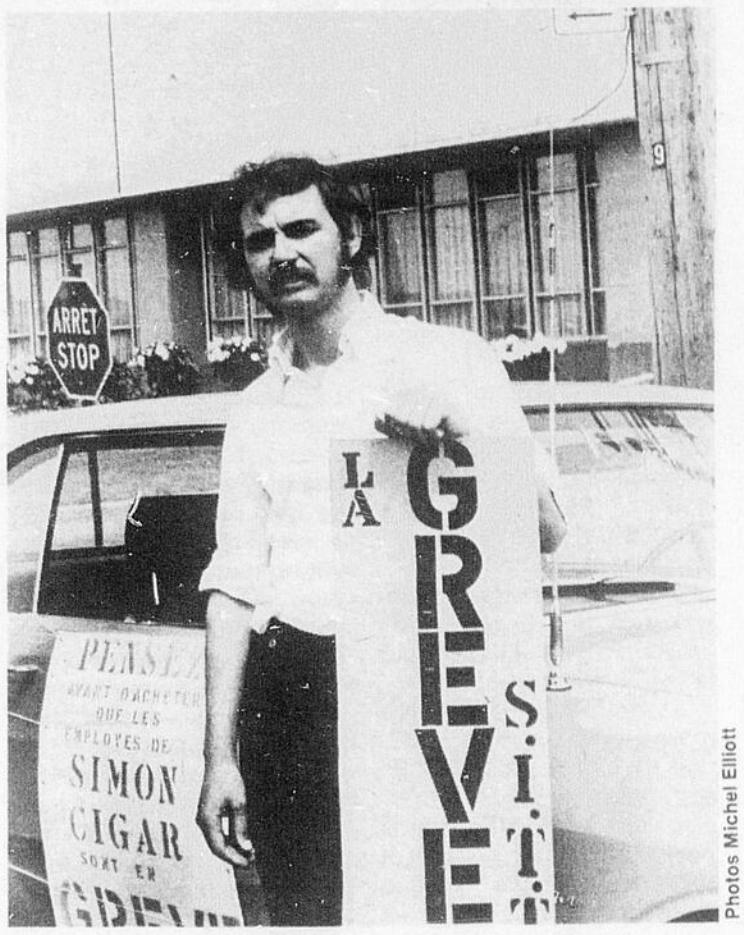

Photos Michel Elliott

WILLIAM FOLIOT, secrétaire-trésorier de la section locale 328 du Syndicat international des ravailleurs du tabac (FTQ): une guerre des nerfs.

Chantage de la SCHL au Canal 10

"Si QUÉBEC-PRESSE participe à l'émission, je n'y vais pas"

"Si Gérald Godin de QUEBEC-PRESSE participe à l'émission, je n'y vais pas." C'est le chantage qu'a fait au Canal 10 le vice-président de la Société centrale d'hypothèque et de logement, M. Alain de C. Nantel, au moment où se préparait l'émissin "Le choc des idées" de dimanche dernier.

On sait que l'émission, animée par Claude Lapointe, était consacrée aux problèmes de l'habitation au Québec et aux difficultés qu'ont éprouvées certains acheteurs de maisons construites grâce aux subventions de la SCHL aux entrepreneurs.

Résultat, le représentant de QUEBEC-PRESSE a été rayé du nombre des invités. Les autres invités furent l'architecte Serge Carreau, un des co-auteurs du rapport Charney sur la SCHL, Simon Langlois, président de la Fédération des associations de locataires du Québec, et Maurice Dénommée, président de l'Association des constructeurs d'habitations du Québec.

On sait que QUEBEC-PRESSE est le journal du Québec qui a dénoncé le plus souvent l'incurie de la Société centrale partout où celle-ci a planté ses citrons, que ce soit au Projet d'Abeilles, chdz Belcourt Homes, au projet Talvin de Hull, au projet à Jean-Noël Lavoie, à Laval, etc. Mais la SCHL n'aime pas la critique... et au Canal 10, ce sont souvent les invités qui choisissent leurs interlocuteurs dans les émissions dites de table ronde, et non pas le service d'information.

OFFRE D'EMPLOI

(TEMPS PARTIEL)

à Québec-Presse

AGENTS-LIVREURS demandés pour travail de fin de semaine sur la Rive Sud en banlieue de Montréal.

Pour renseignements: **Guy Ouimet 381-9936**

- En 18 mois, le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois a réussi à recueillir $50,000.

- Dans la même période, tout ce montant a été utilisé pour notre libération collective.

- C'est pourquoi le MDPPQ lance une nouvelle campagne de $50,000.00: le travail qui reste est énorme, et nous comptons sur chaque vrai Québécois.

Je désire recevoir le nouveau dépliant du MDPPQ.
oui ☐ non ☐

Je joins mon "impôt de la liberté" au montant de $. . . . . .

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Ville. . . . . .

Faire parvenir à:

MDPPQ
3459, rue Saint-Hubert
Montréal

SCRIBEC

45 est, Jarry

387-2486

Photocopie XEROX

instantanée

Chaque copie	du même original
8¢	5 à 10 copies
7¢	11 à 16 copies
6¢	17 à 30 copies
5¢	31 à 40 copies
4¢	41 à 80 copies
3½¢	81 à 199 copies
3¢	200 et plus

8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl.

Dactylographie, polycopie, adressage, traduction, rédaction, secrétariat

lecteurs

Si on jouait un vrai tour au haut commissariat

Dans Québec-Presse, Michel Héroux a fait un long commentaire sur le haut commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports mais il a oublié certains aspects du problème.

Dans son premier paragraphe, M. Héroux écrit: **"Ces services se situent dans l'ordre du sport, de l'exercice physique et des activités de plein air, outre les rencontres internationales de jeunes".** Vous oubliez, M. Héroux, me semble-t-il, une partie importante du mandat du H C, la partie **"loisirs socio-culturels et la définition claire d'une politique pour la jeunesse au Québec".**

Je crois que vous continuez aussi à entretenir l'idée de l'inaccessibilité des responsables du H C lorsque vous dites: **"N'oublions pas qu'ils sont justement très "haut placés" et que nous ne sommes pas des géants verts aux jambes démesurément longues pour les atteindre. . ."** Je crois au contraire qu'une action concertée des organismes sportifs, de plein air et de loisirs socio-culturels, peut rejoindre ces "haut-placés" que sont les fonctionnaires, le sous-ministre responsable au H C et le ministre de l'Education. En plus de les "rejoindre", cette action concertée pourrait sûrement forcer le cabinet et le parlement à reconnaître comme une priorité importante du développement culturel tout le secteur loisir.

Cette priorité est de faire connaître publiquement une politique cohérente en matière de loisirs socio-culturels, sportifs et en ce qui concerne la jeunesse du Québec. Le premier ministre nous l'a promis en août 1971 (à l'ouverture des Jeux à Rivière-du-Loup) et le ministre de l'Education nous l'a "repromis" le 30 mai 1972 (lors de l'étude des crédits du ministère de l'Education).

Je crois que ce n'est pas tout le monde qui peut **"faire du camping et qui peut se payer des vacances"** même si **"le soleil, i shine pour tout le monde"**, comme dit Yvon Deschamps.

Nous ne pouvons pas **"nous rendre accessible ce qui, de toute façon, est à nous".** Il faut que le gouvernement prenne ses responsabilités dans ce domaine au plus tôt avant que là, comme dans de nombreux autres domaines, le gouvernement fédéral prenne tout la place.

Je ne crois pas que ce soit en essayant de se passer du H C que l'on va le faire agir. La politique du pire n'est jamais une bonne politique. Il faut plutôt fournir le maximum d'efforts concertés pour que le haut commissariat prenne ses responsabilités; ce serait là "un vrai tour à jouer au H C".

Réjean Séguin,
Directeur du service des communications,
Tourbec

Une occasion d'être exemplaire

Le dossier sur la ménagère m'a inspiré les quelques remarques que voici:

a) Le capitalisme doit être vieux comme le monde car l'exploitation de la femme ne date pas du 19e siècle. . .

b) La vérité scientifique s'accommode mal de la création de nouveaux mythes tels que celui de la "femme d'Outremont" (avec photo ad hoc). Il y a à Outremont comme ailleurs beaucoup de mères de famille écrasées par leur besogne.

c) Simone de Beauvoir disait, dans une récente interview, que le socialisme n'avait pas libéré la femme. Le socialisme demande à la femme une tâche économique de "fourmi ouvrière" et ne reconnaît pas plus qu'ailleurs la valeur économique du travail spécifique de la ménagère et de la mère de famille. Dans les pays socialistes plus qu'ailleurs règne la double journée de travail et la petite rémunération. Il faut donc aussi changer le socialisme sur ce point et il y aurait ici, pour le Québec, une occasion d'être exemplaire. . .

d) J'ai été contente de lire, dans le petit éditorial sur les aides familiales, l'expression "amour du métier". C'est un très beau métier en effet, qui devrait être organisé: on le demande depuis vingt-cinq ans! Compétence, salaire, vacances, assurances, retraite. Mais qui va le faire? Le gouvernement? Les syndicats? Les aides semblent un sous-prolétariat féminin, un métier temporaire, tremplin vers autre chose: l'hôtellerie. . . le fonctionnariat comme le rappelait une récente et bien révélatrice publication du gouvernement. . .

e) Je viens d'entendre, dans un commentaire sur la Corse, ces propos ineffables: "Chez une race aussi fière, c'est l'homme qui commande. La femme ne s'occupe que de tâches secondaires, telle l'éducation des enfants."

Je crois tout commentaire superflu. . .

Françoise Lavigne
Montréal.

Ils sont notre reflet

Nous sommes à la veille de demander aux étrangers la permission de parler notre langue, ce qui nous sera refusé évidemment, car les étrangers qui vivent à nos côtés sont obstinément réfractaires à la langue française. Une preuve! Les restaurants grecs, chinois, juifs, italiens. . . Là, c'est l'anglais la langue de travail, établi comme un dogme, et ce, même dans les milieux les plus francophones. Peut-on trouver quelque chose de plus outrageant? Une telle arrogance a toujours été pour moi un mystère. Un mystère encore plus troublant, c'est l'attitude bonasse du Franco-Québécois devant ce mépris ouvertement affiché à son égard. Il semble prendre cela comme une beurrée de beurre, mieux que cela il fait son grand possible pour communiquer avec eux (les étrangers) en anglais. Rien de surprenant qu'avec une telle mentalité on se soit fait gratifier d'un beau "Bill Sixty-Three" de cuisante mémoire. Faut pas s'imaginer que nos législateurs sont différents de nous, ils sont notre reflet et J.-J. Bertrand, le père de ce damné "bill", est le prototype de notre bon peuple.

Va-t-on s'unir pendant qu'il en est encore temps et libérer le Québec?

Alphonse Monnier
Saint-Laurent

Comme au Nigéria

La situation faite à certains ouvriers québécois n'est pas pire que celle du Nigérian. Ce qui m'est arrivé la semaine dernière en témoigne.

Je travaillais pour les Services ménagers Roy ltée et sans m'avertir à l'avance on m'a jeté dehors prétextant qu'il y avait un surplus de personnel. La même chose est arrivée à un compagnon de travail. Mais nous avons appris qu'on nous a remplacés immédiatement. Pourquoi? Et pourquoi ne pas nous donner la véritable raison de notre renvoi? On a trouvé du personnel à meilleur marché qu'on gardera jusqu'à ce qu'arrive le temps d'une augmentation de salaire.

Quand cesserons-nous d'être exploités. J'ai travaillé au Nigéria et je vous affirme qu'il y a autant d'exploités ici que là-bas.

Patriotiquement vôtre,
J. Dubé,
ouvrier québécois

Accepterons-nous le génocide

Sept écoles francophones de Montréal seront fermées par la CECM et par le fait même des professeurs perdront leur emploi, tandis qu'on bâtira plusieurs écoles anglophones, non pour des enfants dont la langue maternelle est l'anglais, mais pour des immigrants italiens et portugais. Malheureusement, des Canadiens français, mal avisés, iront grossir les ef-

OFFRE D'EMPLOI

Une nouvelle entreprise coopérative dans le domaine de l'information, recherche d'urgence **UN DIRECTEUR GENERAL**

FONCTIONS:
est responsable du projet dans son ensemble (coor. d'un groupe de travail, programmation des activités, relations publiques).

EXIGENCES:
très grande capacité au plan organisationnel
beaucoup d'entregens
esprit d'initiative et de créativité
facilité d'expression tant verbale qu'écrite (français)
expérience pertinente.

TRAITEMENT:
selon la compétence, entre $12,000 et $15,000.
Faire parvenir demande et curriculum vitae détaillés à

Case Postale 1177
Hull.

À QUÉBEC ET EN BANLIEUE

Oui, nous avons réussi à réorganiser notre livraison à domicile à Québec et en banlieue.

Vous pouvez maintenant recevoir votre journal à votre porte au cours de la nuit.
Si vous veillez tard le samedi, vous l'avez en rentrant...
Si vous vous levez tôt, il est là...

Abonnez-vous... Téléphonez à Michel
à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Péloquin, Montréal 358

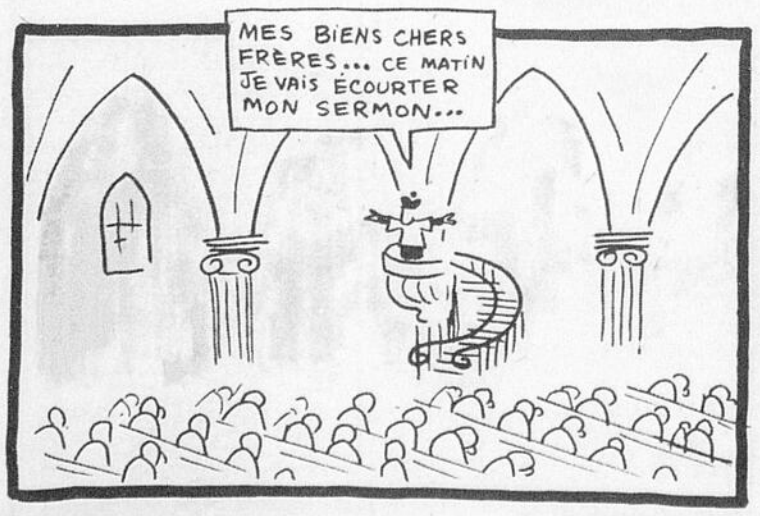

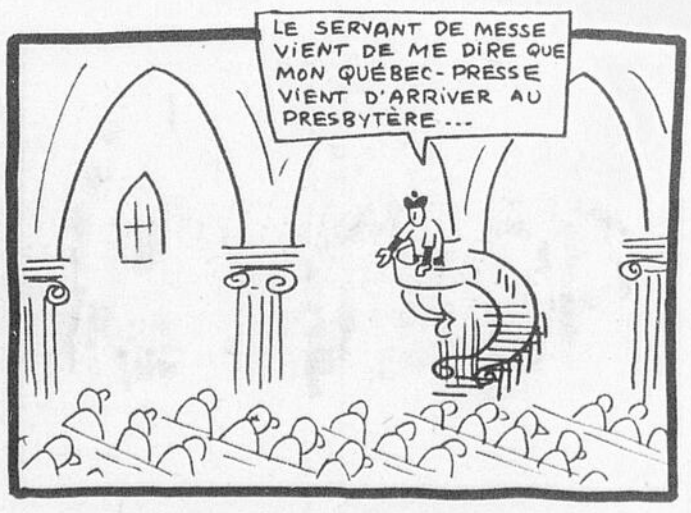

ABONNEZ-VOUS À QUÉBEC-PRESSE...
envoyez un chèque ou un mandat-poste de $15.00 fait à l'ordre de QUÉBEC-PRESSE 9670 rue PÉLOQUIN MONTRÉAL 358.

LE DIMANCHE, **QUÉBEC-PRESSE** est distribué partout, à montréal sur la rive-sud, sur l'Île-Jésus et à Québec. (vous pouvez aussi payer au mois)

TEL: 381-9936 LIVRÉ À DOMICILE.

A tous ceux qui s'abonnent pou un an à $15, nous leur remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe lequel des trois boites "Le Patriote".

lecteurs

fectifs de ces écoles.

Qui peut parer à cette situation déplorable? Le gouvernement en place. Qui le fera bouger? La majorité francophone de 84%. Hâtez-vous donc de signer la formule qui réclame le français LANGUE DE TRAVAIL et l'abolition du BILL 63. Communiquez avec la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, boulevard Saint-Laurent, ou avec le Mouvement du Québec français, qui s'occupera de faire parvenir vos signatures au gouvernement.

D'après les statistiques du département de démographie de l'université de Montréal, les francophones seront en minorité dans l'île de Montréal d'ici quelques années, et la province suivra.

Quel Canadien français, s'il réfléchit sérieusement, acceptera le génocide.

Notre ETAT FRANCAIS, nous l'aurons si nous le voulons!

Marie-Rolande Taillefer
une abonnée,
Montréal

La "Machine" à l'UQAM

Quelqu'un a dit récemment: "Assez c'est assez." Nous, les finissants et les ex-étudiants de l'université du Québec à Montréal, on pourrait dire la même chose en parlant de la fameuse MACHINE du bureau du régistraire.

Cette MACHINE est vraiment d'une incompétence et d'un sans-gêne épouvantable. Un exemple entre mille. Un étudiant que je connais très bien a terminé l'an dernier ses études pour un baccalauréat spécialisé en éducation artistique. Cela fait donc maintenant 14 mois. Il attend toujours un bulletin officiel cohérent.

La MACHINE lui a bien pondu un ou deux bulletins mais ils étaient tellement bourrés d'erreurs qu'ils ne pouvaient pas servir. De plus, chaque fois que cet étudiant s'est présenté au bureau du régistraire pour faire corriger les erreurs, la MACHINE les a corrigées en en ajoutant d'autres. A son avant-dernier bulletin, la machine avait oublié trois cours. Après corrections, il en manque cinq. Quand on va au bureau du régistraire pour faire corriger un bulletin ou en réclamer un, une secrétaire, qui est là uniquement pour recevoir les plaintes et dire que le régistraire est en réunion, nous répond toujours que cela va prendre du temps à cause de la MACHINE.

C'est rendu à un point tel. qu'il est préférable, si vous avez eu le malheur d'avoir un résultat incomplet, de reprendre le cours plutôt que de faire corriger l'erreur, car même avec une lettre dûment signée par un professeur, votre résultat incomplet peut vous suivre pendant toute votre carrière universitaire et même après.

A la session d'automne, cette année, un module complet, à ma connaissance, celui d'éducation artistique, a reçu tellement de bulletins erronés qu'il a été plus rapide de faire refaire entièrement par la secrétaire tous les bulletins que de faire corriger les erreurs. Depuis ce temps-là d'ailleurs, on attend toujours ce bulletin corrigé.

Tout cela peut sembler très minime, mais essayez donc de vous présenter à une commission scolaire, quand on sait que tout le système de classement et l'échelle de salaire des professeurs sont basés sur les années de scolarité, quand vous n'avez rien pour prouver que vous avez terminé vos études. Une commission scolaire n'est pas obligée de vous croire sur parole quand vous dites que vous avez terminé et que vous attendez votre diplôme. Il peut alors se passer deux choses: ou bien la commission ne vous engage pas parce que vous n'êtes pas légalement qualifié tant que vous n'avez pas votre diplôme, ou bien elle vous engage quand même et alors vous êtes classés dans la plus basse catégorie possible et vous perdez au moins $1,000 de salaire pour l'année, sans compter que vous n'avez aucune sécurité d'emploi, car le syndicat ne peut protéger que les "légalement qualifiés".

Ce que je comprends moins, c'est qu'une autre MACHINE, celle du bureau de la comptabilité, fonctionne, elle très bien. Elle n'oublie jamais de nous envoyer des états de compte et de nous faire payer pour des cours dont nous n'aurons peut-être jamais de résultats.

Je n'ai pas de solutions miracles à proposer, mais peut-être qu'on pourrait remiser cette MACHINE incompétente et la remplacer par des secrétaires qui rempliraient à la main, les bulletins; ce serait peut être plus repide et, de plus, cela permettrait à notre gouvernement de réaliser une de ses promesses d'élections en donnant du travail à des secrétaires en chômage. De toute façon avec l'argent que ce gouvernement économise par le biais des commissions scolaires en classant ses professeurs dans la plus basse catégorie possible tant que les diplômés ne sont pas arrivés, il pourrait se payer le luxe de quelques secrétaires supplémentaires.

Françoise Burton
matricule BURF,
27544307 U. du Q. Verdun

Cabano nous concerne tous

Au moment où j'écris cette lettre, la survie de la cartonnerie de Cabano me semble compromise.

Est-il possible que les gens qui ont engagé cette bataille et qui y ont mis le meilleur d'eux-mêmes depuis quelques mois doivent s'avouer vaincus? Si cela se produisait, il faudrait en mettre la faute sur vous, sur moi, sur tous les Québécois qui se sont désintéressés de cette importante question.

Car, quand une population comme celle de Cabano pose un geste comme celui qu'elle a posé, un geste qui peut créer un précédent pour tous les travailleurs du Québec, je crois qu'il est du devoir de chaque Québécois conscient d'appuyer moralement, et même financièrement s'il le faut, le projet de Cabano.

Bien humblement, un ouvrier et lecteur assidu de Québec-Presse.

L. Maurice
Granby

Solidarité avec les autres peuples

Ces derniers mois, j'ai voyagé en Amérique centrale et je me suis rendu compte de l'universalité du problème de la langue que l'on a trop tendance, ici, à restreindre aux dimensions du Québec.

Garder sa langue et son identité quand on vit à côté d'un géant anglophone est assez difficile, je l'admets. Surtout quand ce géant prend la forme de l'empire étatsunien et ne limite pas ses ravages seulement à ses voisins immédiats mais étend ses tentacules un peu partout. Je dis que la puissance et le voisinage de ce géant ne doivent pas nous servir d'excuse, à nous Québécois, pour nous faire renoncer à notre langue. Et pour envoyer nos enfants à l'école anglaise, sous prétexte que c'est la langue du travail et de la prospérité.

Nous ne sommes pas seuls. Le monde entier prend conscience des abus et des assauts de ce géant et il faut se sentir solidaire de ces autres peuples, notamment de ceux de l'Amérique centrale, qui luttent pour garder leur identité.

Une Québécoise,

S.L.,
Montréal

A la façon de Mao. . .ou de Deschamps?

Il y a quelque temps, je jurais de renverser le système établi, le monde. Comme dit Mao, on fait une théorie, pis on l'applique à la pratique, mais maudit que c'est dur!

Après plusieurs années de réflexion, j'avais mis au point une vision du monde qui m'était bien personnelle et qui aboutissait sur l'anéatissement des exploiteurs.

Mais je me suis fait prendre dans l'engrenage. Me v'là dans la pratique. Je travaille pour une compagnie de ménage ayant un contrat avec l'université de Montréal. Je lave des toilettes à la journée, pis on me pousse dans le c... pour $1.85 de l'heure.

Que faire? Je ne suis quand même pas pour imiter Yvon Deschamps dans son dernier film. Je n'ai pas accès aux livres concernant les achats de cannes de Windex, moi.

C'est plus respectable d'être du côté des exploités que des exploiteurs, je veux bien. Mais peut-on laisser aller les choses comme elles vont? Beaucoup de travailleurs québécois sont pognés, comme je le suis. Ce qu'il faut c'est s'unir et travailler ensemble à éliminer les injustices flagrantes qui nous usent chaque jour que le mauvais Dieu amène.

K. Catus,
Montréal.

Quand ce jour arrivera

Le ministre François Cloutier a-t-il fini de mentir à la face du monde, en affirmant que le bill 63 n'est pas la raison qui incite un grand nombre de Québécois à fréquenter les école anglaises plutôt que françaises? Avec un tel jugement, ne trouvez-vous que ce ministre engendre la violence?

C'est un véritable suicide de la race française au Québec. Que font nos ministres et députés canadiens-français à l'Assemblée nationale pour empêcher cet abus de pouvoir?

A mon avis, ce sont des colonisés contents de pouvoir mettre quelques piastres dans leur pobe et, ce même au détriment de leurs compatriotes. Est-ce une deuxième "Londondery" qu'ils veulent voir surgir au Québec?

Quant le retrait du bill 63 deviendra réalité, quand la langue française deviendra la langue obligatoire à l'école, au travail, au loisir, alors les représentants élus du peuple pourront dire qu'ils remplissent leur mission. Quand ce jour arrivera, je sobaite à tous les traîtres, qui l'auront combattu ou qui en auront retardé l'échéance, le sort réservé aux complices de nos ennemis.

Réveillez-vous, Québécois!

Stella Vallée,
Longueuil.

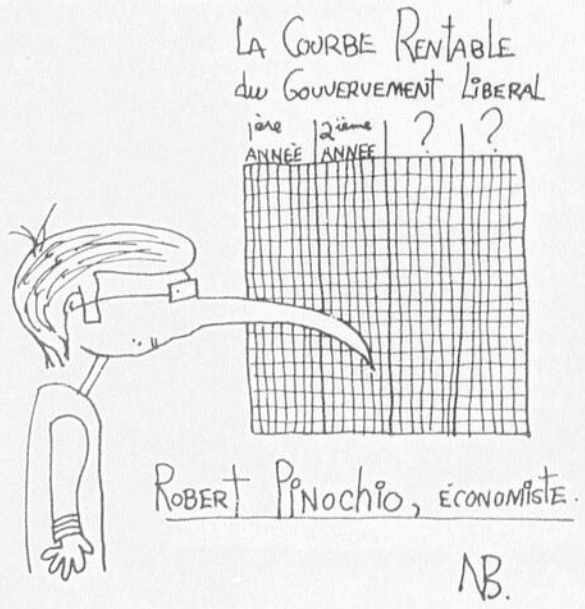

L'EVOLUTION DECROISSANTE dans l'exercice du pouvoir du gouvernement libéral dirigé par le flair (le nez) d'un économiste menteur. (PS.: Pinochio: un enfant qui mentait et dont le nez allongeait par le fait même.)

Pour le financement du dossier du Front Populaire du Sud-Ouest contre la fermeture des écoles françaises, nous sollicitons votre aide financière si minime qu'elle soit. Vos dons pourront être reçus à l'adresse suivante:

Front Populaire du Sud-Ouest

5771 rue Hadley,

Côte St-Paul,

Montréal 205, Québec

Tél.: 767-5166

copibec
843-4160
329 Carré Saint-Louis
(près Saint-Denis et Sherbrooke)
photocopie
XEROX
copies du même original
1 à 5 . . . . . 12¢
6 à 10 . . . . . 10¢
11 à 50 . . . . . 8¢
50 et plus . . . . . 6¢
* Escompte sur quantités
* Escompte 20% aux étudiants
Sherbrooke est
Saint-Denis
carré Saint-Louis
LAVAL

québec partout

par Virginie Boulanger

Partout

"Un coup de pouce" aux pouceux

Le gouvernement d'Ottawa, qui, depuis deux ans, a multiplié les opérations-et-les-perspectives-élections auprès des jeunes pour les mettre de son bord, se préoccupe aussi de ceux qui n'ont pu se caser pendant les vacances et qui pourraient bien avoir leur voyage d'ici à l'automne.

DELICATE ATTENTION d'Ottawa pour cette classe spéciale de défavorisés que constituent les pouceux.

Photo Michel Elliott

Comme la jeunesse qui ne travaille pas voyage ordinairement "sur le pouce", le gouvernement a eu une délicate attention pour cette classe spéciale de défavorisés. On se souvient que l'an dernier il a poussé les jeunes chômeurs sur les routes, indifférent à leurs problèmes: financiers et autres.

Cette année, son ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a préparé une brochure, "Un coup de pouce", à l'intention des jeunes qui voyagent en veillant **"soigneusement,** a déclaré le ministre Munro en lançant la brochure à la fin de juin, à **ce que les renseignements simples et concis du guide aient une portée pratique pour les jeunes disposant d'un minibudget".** Il s'agit en fait d'un pot-pourri de renseignements sécuritaires et d'indications sur le logement, l'abus des drogues, le danger des maladies vénériennes, etc.

On se demande pourquoi ce travail n'a pas été confié à des experts, c'est-à-dire aux usagers du pouce eux-mêmes, au lieu d'être laissé à des fonctionnaires déphasés.

On se demande encore pourquoi une brochure aussi "indispensable" n'est pas facilement accessible (il faut écrire à Ottawa pour l'obtenir). Une autre démonstration du fédéralisme rentable, faut croire!

Deschênes

Chef de police pris en flagrant délit

Alors que le premier ministre Turdeau déclare que c'est la faute aux indépendantistes québécois, "qui lui tirent dans le dos", si son bilinguisme rentable ne marche pas, une citoyenne de Deschênes, petite municipalité à 70% francophone située à quelques milles d'Ottawa, est obligée de recourir aux services de l'ombusman pour un cas flagrant d'unilinguisme anglais.

La scène se passe au poste de police de Deschênes. Madame Carmen Bégin est devant le chef de police.

- Bonjour, monsieur. Je viens payer une contravention.

- **I don't speak French. Do you speak English?**

- Non, je ne parle pas anglais.

Le chef appelle alors à son secours par téléphone le secrétaire-trésorier.

- **Gilles, would you come to my office?**

"Comment se fait-il que dans une ville à majorité francophone et au Québec (Deschênes appartient au comté de Gatineau), demande Madame Bégin, on tolère que le conseil municipal engage un chef de police qui ne dit pas un mot de français?"

Comment cela se fait-il? Le Québec n'en est pas à un illogisme près. Le bill 63 en est un cuisant exemple.

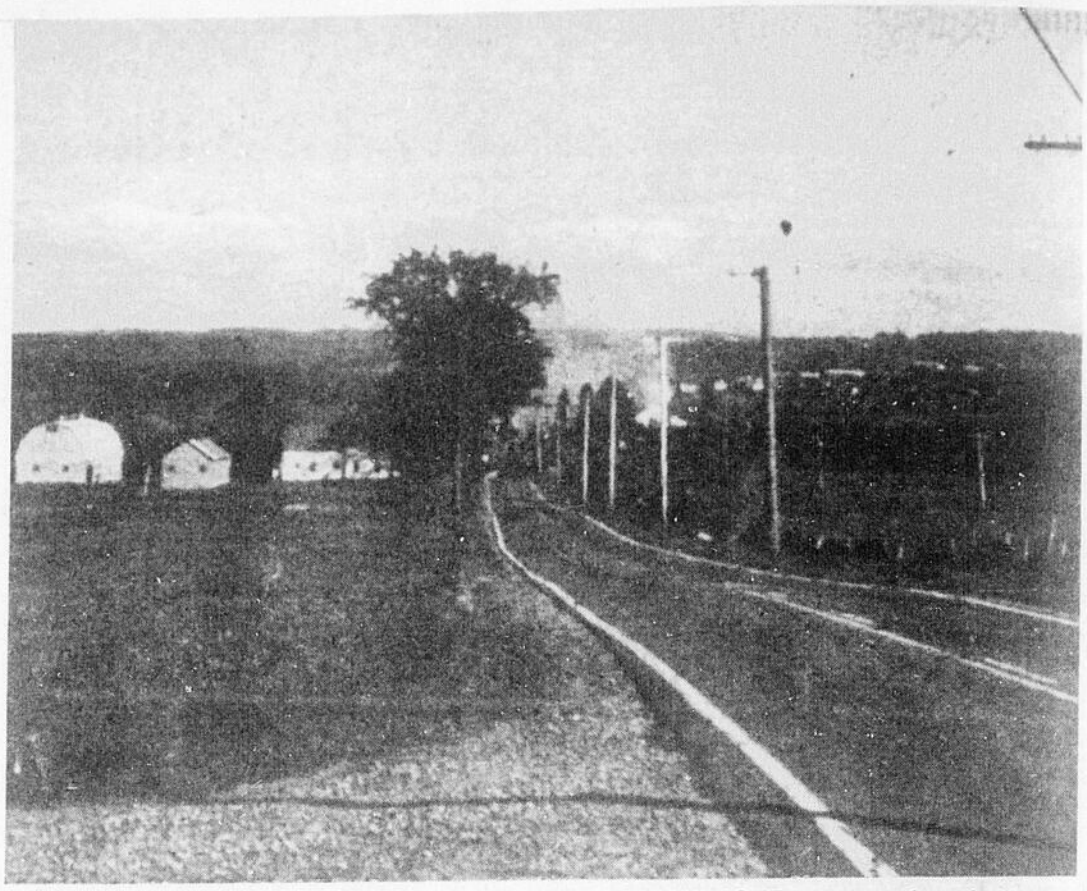

DES JEUNES GENS ONT QUITTE LA VILLE POUR LA CAMPAGNE, et pour devenir libres, vivent des produits de la ferme. Tout irait bien si certains policiers ne les harcelaient pas. "S'ils nous aiment pas, qu'ils nous crissent la paix au moins quand on dérange personne!", disent ces jeunes fermiers.

Québec

Pas un traître petit mot de français

Des adeptes de la couture à domicile s'étant plaintes de ne pouvoir trouver un seul patron contenant des explications en langue française, nous avons vérifié. Et confirmé qu'outre ceux qu'offrent certains quotidiens et heddomadaires, il est effectivement impossible de trouver à Montréal et ailleurs au Québec un patron qui contienne le moindre mot en français.

Il y a bien la compagnie Vogue qui offre des modèles des grands couturiers français tels Pierre Cardin, Lanvin, Paton, Dior, etc., le tout en anglais. On y trouve, bien sûr, la mention Paris et tous les détails pertinents, mais en anglais.

Il y a une explication qui n'est pas nécessairement valable à cette situation: tous les cahiers de patrons vendus ici (Vogue, Mc Call's Simplicity, Advance, Butterick) sont américains. Quelques-uns de ces cahiers, Vogue notamment, auraient des éditions spéciales en français pour la France, la Belgique et la Suisse. Mais ils ne peuvent malheureusement être utiles au Québec, les pointures n'étant pas les mêmes en Europe et en Amérique du Nord.

Il faudra donc que toutes les couturières québécoises s'unissent et exigent des patrons en langue française.

Il y a un mois, les jeunes fermiers rentrent d'une baignade quand ils sont interpellés sur la route devant la ferme par un quinquagénaire qui les tient en joue avec une carabine 30-30. Dans un état d'ébriété avancé et fou de colère, le "maître" ne discute pas mais ordonne de quitter les lieux. Il ponctue ses injures et ses injonctions (en anglais, bien sûr) de coups de fusil. **"Il était bleu de colère"**, nous confie l'un des expulsés.

Il s'agit d'un Américain de New York qui a mis la main sur le terrain et les bâtiments 15 ans plus tôt et qui, n'étant jamais revenu, veut mettre sur le compte de ses locataires improvisés les dommages de 15 hivers canadiens sur sa grange et ses bâtiments.

Comprenant qu'il n'y a rien à tirer du bonhomme, les jeunes partent, cherchent une autre ferme, la trouvent et, cette fois, la louent en bonne et due forme. Puis ils se remettent au travail, élèvent des poules, des canards, un cheval, etc. et jardinent. Bref, ils se suffisent à eux-mêmes.

Mais ils ne sont pas au bout de leurs ennuis. Ils apprennent bientôt que les policiers qui leur avaient conseillé de quitter l'autre ferme font maintenant des pressions auprès de leur nouveau propriétaire pour qu'il les expulse.

"C'est de la répression pure et simple et de la répression inutile, s'indignent-ils. **On achale par les voisins, mais on est libre, c'est-à-dire qu'on pense ce qu'on veut, qu'on vit comme on veut, que notre travail n'est pas aliénant..."**

Et de conclure l'un des fermiers persécutés: **"S'ils nous aiment pas, qu'ils nous crissent la paix au moins quand on dérange personne!"**

Cantons de l'Est

Jeunes fermiers victimes de répression

En septembre 1971, un groupe de jeunes gens s'installent dans une ferme des Cantons de l'Est, abandonnée depuis une bonne quinzaine d'années. Mais avant, ils essaient de savoir à qui appartient cette propriété. Personne, pas même les conseillers municipaux, ne peut les renseigner. La ferme semble avoir été abandonnée. Les jeunes gens s'y installent donc, la rénovent de fond en comble, bref la rendent non seulement habitable mais confortable. De plus, ils construisent une serre et, aidés de quelques fermiers des environs, cultivent la terre laissée en friche depuis des années.

Les annonces classées

AMASO
Service de rencontres, 525 est, Sherbrooke
Marthe Gaudette, b.a., b. ped., b. phil., lic. es lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites. Cotisation raisonnable. Depliant sur demande. 288-2332

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au: Parti ouvrier socialiste (SLP) C.P. 321 Montréal 101."

Coop de yoga et d'hygiène vitale! pour les Québécois par des Québécois? Ex.: leçon yoga authentique 80c l'heure? Doc. conf. sémin., sans but lucratif, sens de la communauté... Si nous le voulons, c'est possible. 674-1005.

Non censuré! Prix incroyablement bas sur livres, revues et photos érotiques. Envoyez $1.00 pour notre catalogue. (anglais seulement). S.D.E., C.P. 7013, Ottawa, Ont. K1L 8E2.

Commerce à vendre, très florissant, chiffre d'affaires de $700,000 par année.

Pour $300 par semaine avec de bonnes garanties vous pouvez en devenir propriétaire.

Raison: avons ouvert un gigantesque terrain de camping à Noyan.

Provisions familiales 2019, Aylwin
524-6521

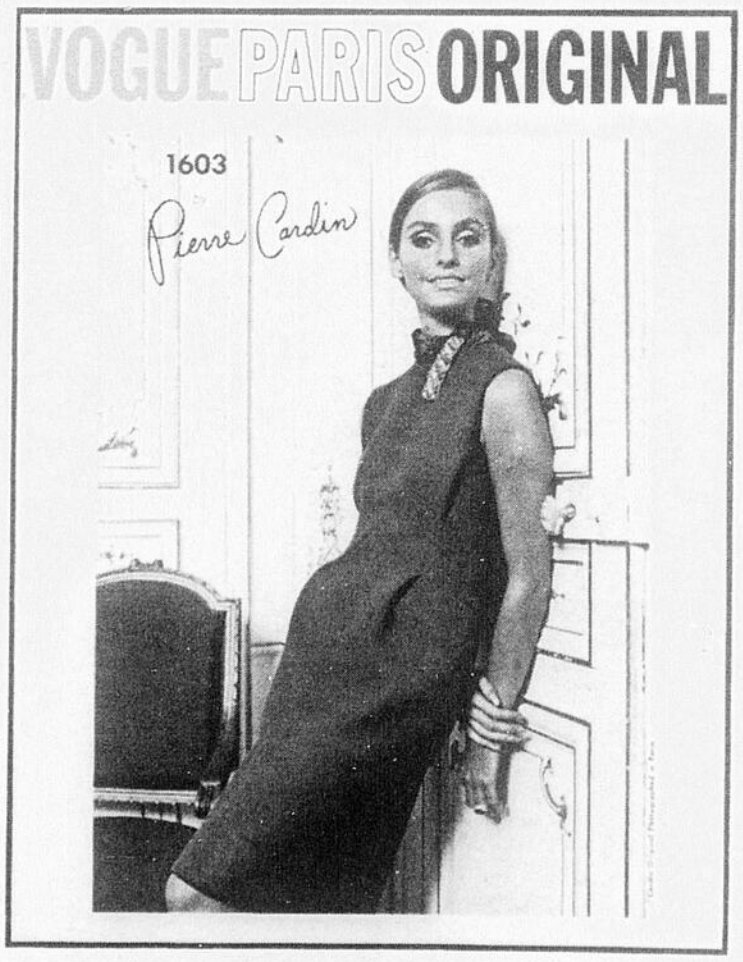

LES PATRONS SONT UN ARTICLE DE CONSOMMATION de plus en plus populaire au Québec. Mais impossible d'en trouver un seul, pas même Vogue de Paris, en français.

Photo: P.E., Louis Pineau (La Voix gaspésienne)

ET VOICI L'AUBERGISTE, dans la salle à manger meublée en vieux québécois, et réchauffée par un foyer naturel (non visible sur notre photo).

québec partout

Saint-Fabien-sur-Mer

Une auberge pas comme les autres

Raoul et Louise Roy ont réalisé un vieux rêve. Après avoir bourlingué pendant quelques années dans la grande ville, ils s'en sont retournés, comme ils étaient venus, dans leur décor naturel. A Saint-Fabien-sur-Mer.

A Saint-Fabien que de nombreux Québécois ont découvert grâce au Pirate, la boîte à chansons des Roy, fermée depuis deux ans et qu'ils n'ont pas l'intention de rouvrir.

Raoul Roy n'a pas accroché sa guitare pour tout ça. Il chantera encore, seul et avec Louise, et Louise chantera encore, seule et avec Raoul, mais ils chanteront comme ça, à la bonne franquette, pour le plaisir des voyageurs qui s'arrêteront pour quelques heures ou pour quelques nuits dans leur petite auberge. Car les Roy sont devenus aubergistes. Des aubergistes un peu spéciaux avec une auberge un peu spéciale. Et une cuisine française et québécoise qui est déjà réputée.

Les habitués du Pirate n'auront pas de difficulté à trouver l'endroit, l'auberge étant située dans la vieille maison réaménagée, juste en bas de la côte, face à la mer.

Montréal

L'American et la Continental Can font appel aux bénévoles

Ainsi, pour "**résoudre le problème posé par l'accumulation des détritus**", le comité consultatif des fabricants de récipients métalliques a ouvert trois centres de récupération de boîtes de conserve d'aliments et de boissons. Deux des centres sont situés dans les usines de la Continental Can Company of Canada Limited (à Ville Saint-Laurent et LaSalle) et le troisième (dans l'Est de Montréal) à l'American Can of Canada Limited.

Les boîtes recueillies seront ensuite expédiées en Ontario, dans une usine de décapage à Hamilton puis acheminées pour recyclage dans les aciéries voisines de Stelco et de Dofasco.

Quelques chômeurs montréalais qui y voyaient une occasion de mettre un peu de beurre sur leur pain ont vite déchanté quand M. Jean Quesnel, directeur de l'American Can et porte-parole du comité consultatif a annoncé que "**les gens ne seront pas payés pour les boîtes qu'ils nous apportent**".

Ben quoi? C'est normal. La collaboration du public et surtout des chômeurs - puisqu'ils ont beaucoup de temps devant eux, eux - doit être bénévole et non rémunérée afin de seconder le geste désintéressé et humanitaire de la Continental Can et de l'American Can. Ces deux compagnies "**qui emploient des milliers de Canadiens,** comme le souligne subtilement M. Quesnel, **et représentent un apport de nombreux $ millions à l'économie du pays**" - de véritables Emaus! - n'y ont-elles pas droit?

(photos Michel Elliott)

ALLONS! un petit effort pour les pauvres compagnies Continental Can et American Can.

Et afin d'inciter les Québécois à mieux s'embarquer dans cette campagne de récupération "à bon marché", le porte-parole des fabricants de récipients métalliques a souligné qu'une initiative similaire avait remporté un grand succès en Ontario, l'année dernière.

Ce monsieur oublie une chose ou, plutôt, deux. Primo, l'Ontario n'a pas les problèmes de chômage du Québec. Secundo, c'est peut-être dans le but d'abaisser encore davantage ce chômage que les Ontariens ont marché sachant que leurs efforts alimenteraient trois usines à Hamilton. Mais le Québécois, lui, que peut-il espérer sinon enrichir deux grosses compagnies qui exploitent déjà les travailleurs?

CARTES D'AFFAIRES

Burns, Saint-Arnaud et Pothier
Avocats
774, boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

SANTE

Marc-André Bédard
Avocat
110, rue Racine, Chicoutimi
Tél.: (418) 543-0786-87-88-89

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste
4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

DROIT

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

DIVERS

Yves Bélanger
Denturologiste
Réhabilitation faciale prothétique Ex-technicien à l'université de Montréal.
4515, chemin de la Côte-des-Neiges, app. 3
(coin Forest Hill) Tél.: 342-1781

Paul Unterberg
Avocat
1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

Sam Goldwater, b.a., LL.L.
Avocat
Chambre 410
33, rue St-Jacques O. Bureau: 845-3231
Montréal 126, P.Q. Soirs: 739-2167

TEL.: 525-2380
Parti Municipal de Montréal
Président
Roger Hébert
1662 DARLING MONTREAL 402

Pour tout renseignement concernant les cartes d'affaires, communiquez avec Paul de Grandmont à
381-1385

monde

par Pierre Jean Méhu

Le divorce Egypte-URSS

Sadate a voulu calmer les nationalistes de son armée

UNE PHOTO DE MARIAGE, ou presque. C'était en mai 1971, le président Nikolai Podgorny d'URSS, pressait sur son coeur le président Anouar El Sadate d'Egypte, en arrivant au Caire. Aujourd'hui, c'est le divorce.

Décidément rien n'est simple avec les Arabes, doivent se murmurer en privé les dirigeants du Kremlin après la décision inattendue du président Anouar El Sadate de mettre un terme à la coopération militaire entre Moscou et le Caire. Ce n'est pas la première déconvenue soviétique en Méditerranée orientale. Nasser tint pendant longtemps la dragée haute à Moscou et l'éphémère union syro-égyptienne avait été mise sur pied pour barrer la route du pouvoir au puissant parti communiste syrien pro-soviétique de Khaleb Bagdache. En Irak, Kassem et plus tard Aref se sont signalés par leur anti-communisme forcené. On se souvient de la férocité avec laquelle le régime du général Nemeity a liquidé les dirigeants communistes soudanais après le coup d'Etat avorté de l'année dernière.

Un passé tumultueux

Malgré un passé fait de brouilles et de réconciliations, la décision du chef d'Etat égyptien parait surprenante car on croyait que l'aide accordée par l'Union soviétique à la R.A.U. depuis 1967 était telle que Le Caire ne pourrait pas, sans courir le risque de rompre son délicat équilibre externe, remettre en question la présence soviétique. L'armée égyptienne est en effet équipée de pied en cap avec du matériel livré par les Russes. Que ces derniers par mesure de rétorsion décident de ne plus faire parvenir de pièces de rechange à l'Egypte et celle-ci, face à Israël, se trouvera dans une situation beaucoup plus vulnérable qu'en 1967.

Ce que la lourde présence soviétique risquait de rompre, c'était par contre l'équilibre interne. L'armée égyptienne a toujours été d'un nationalisme assez pointilleux. Rongeant son frein, elle avait accepté au lendemain du désastre de 1967 que le président Nasser, conseillé par le maréchal Zakharof, élimine ses principaux chefs. Maintenant qu'elle a surmonté le complexe de la défaite, il lui est difficile de supporter que ce soient des conseillers militaires soviétiques qui décident de ses priorités en matière d'armement et de la stratégie à suivre face à l'ennemi israélien.

Le charisme de Nasser

Anouar El Sadate a remplacé Nasser à la tête de la RAU mais il n'a pas hérité du charisme de l'ancien Raïs. Ce dernier pouvait, grâce au rayonnement de son étonnante personnalité, faire accepter une défaite à son peuple et sabrer dans le haut commandement militaire égyptien sans qu'un fusil bouge dans les casernes. Le chef actuel de l'Egypte doit sans cesse naviguer entre les factions et s'assurer sans cesse la bienveillance de l'armée pour asseoir son pouvoir.

L'ancien vice-président égyptien Ali Sabri passait pour être l'homme des Soviétiques. Impliqué dans un complot contre le président égyptien, il a été condamné, ainsi que plusieurs anciens fidèles de Nasser, aux travaux forcés à perpétuité.

Le traité de mai 1971

On avait cru, à l'époque de l'élimination de Sabri que Sadate avait pris la décision de revenir à une politique plus symétrique entre l'Est et l'Ouest suivant les principes du neutralisme positif que Nasser avait énoncés dans les années 54. Cependant, le président du Soviet suprême de l'URSS, Nicolas Podgorny, débarquait au Caire au lendemain même de l'éviction de Sabri et signait avec Sadate un traité d'amitié et de coopération valable pour 15 ans entre l'Union soviétique et la RAU.

Ce traité que certains observateurs avaient interprété comme la conséquence d'un diktat soviétique, les autorités égyptiennes l'avaient peut-être souhaité. Au Caire, la déception avait été grande après l'échec de plan Rogers de réouverture du canal Suez et le refus des Américains de faire pression sur le gouvernement israélien afin de l'amener à avoir une attitude plus souple sur la question des territoires occupés. L'acceptation de principe, par la suite, du président Nixon de livrer à Israël des avions Phantom avait soulevé l'indignation de l'Egypte et contribué a resserrer encore plus les liens entre Moscou et Le Caire. Que s'est-il donc passé pour remettre une fois encore en question l'étroite coopération soviéto-égyptienne et qu'en attend Le Caire?

Les calculs

A court terme, cette manifestation de nationalisme ombrageux renforce la position d'Anouar El Sadate auprès de l'armée qui s'accommodait de plus en plus mal de la présence des 20,000 conseillers soviétiques et qui pouvait être tentée d'intervenir dans la vie politique égyptienne.

D'autre part, le chef d'Etat de la RAU peut expliquer à son opinion publique que le combat décisif n'a pu être engagé contre l'ennemi sioniste à cause de la "trahison soviétique" qui non seulement refusait de livrer à l'armée égyptienne du matériel approprié mais qui encore s'entendait avec les Etats-Unis et Israël sur le dos des Arabes.

A long terme, on ne voit pas tellement ce que le gouvernement égyptien compte retirer de son attitude. A l'approche des élections présidentielles américaines, il est exclu que Nixon ou McGovern fassent un pas en direction de l'Egypte. Les voix de la communauté juive américaine sont trop importantes et aucun des deux candidats ne prendra le risque de se les aliéner. Tout au plus, Sadate espère-t-il en faisant monter la tension au Moyen-Orient, obliger les deux Grands à imposer une solution conforme aux voeux de l'Egypte afin de sauvegarder la paix. Mais là encore, l'erreur de calcul est possible...

CROISIÈRE
ÎLES DE FRANCE
ET AU ROYAUME DE SAGUENAY

Avec le groupe des Joyeux Canadiens les accompagnateurs et animateurs pleins d'entrain vous invitent à suivre la route des siècles en voyageant sur le majestueux St-Laurent. Les Joyeux Canadiens et la croisière aux Iles de France, une exclusivité de Travelaide — Découvrez Gaspé et sa splendide baie, visitez Percé et son célèbre Rocher, doublez l'Ile Bonaventure sanctuaire et refuge de millions d'oiseaux aquatiques. — Franchissez le Golfe à travers les eaux de Terre-Neuve et du Labrador. Après notre escale à St-Pierre-et-Miquelon, longez la sauvage et pittoresque Côte-Nord jusqu'à Tadoussac et remontez le Saguenay, le seul fiord du continent, aux impressionnantes dimensions via le Cap Trinité et le Cap Eternité, atteignez Bagotville, dans la baie des Ha Ha! — Sur le chemin du retour, admirez la Malbaie, Charlevoix, l'Ile-aux-Coudres, l'Ile d'Orléans, les Chutes de Montmorency, Québec et Montréal.

Départ tous les samedis à bord du nouveau paquebot VARNA (Complètement remis à neuf au coût d'un million) 23, 30 juin — 7, 15, 22, 29 juillet, 5, 12, 19, 26 août et le 2 septembre.

Excellente suggestion pour voyage de noces, départ à 6h. p.m. le samedi.

$225. à $395.

CAP SUR LE SOLEIL

DEMANDEZ VOTRE DÉPLIANT

MIAMI FIESTA

$164. TOUT COMPRIS

Comprenant: avion, transferts, logements, privilèges et activités. Partez pour un joyeux séjour à Miami — la fiesta commence à bord du 747 d'Air Canada, avec délicieux repas à bord. A votre avis, hôtel ou motel face à l'océan (chambres luxueuses, T.V., téléphone, réfrigérateur, cuisinette, air conditionné) réceptions, cocktail, divertissements, soirées gratuites, spectacle du Tiki Lounge, party sous les étoiles, danse au clair de lune avec orchestre, sac de plage et chaise de plage, vaste programme d'activités facultatives, dont une excursion de la journée à DISNEYWORLD. Animateur-accompagnateur canadien-français. Semaine additionnelle $31. Départs tous les samedis et dimanches matin. Excellente suggestion pour voyages de noces.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

LAVAL CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute 688-5310
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ
JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

LONGUEUIL
1 Place Longueuil 679-3777
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ
JEUDI ET VENDREDI 9 H. P.M.

CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine 861-7272
Métro Peel — ouvert tous les jours de 9 h. à 9 h.
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE SUR LE PARC

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien 273-7755
Métro Beaubien — OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 À 9
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE RUE ST-ANDRÉ

NOUVEAU: 4454 RUE ST-DENIS CARREFOUR MT-ROYAL
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. À 9 H
STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE
MÉTRO MT-ROYAL
845-8225

DOSSIER

Les Editions Québécoises de Léandre Bergeron ont lancé récemment un intéressant document, de moins de 100 pages, intitulé "Les compagnies de finance". **C'est un autre volume de la série** "Les boss du Québec".

Cet ouvrage nous plonge, chiffres et exemples à l'appui, dans le petit monde fort sombre de l'endettement au Québec. Il a été produit par le Groupe de recherche économiques (GRE).

QUEBEC-PRESSE publie quelques extraits de ce document, dans le seul but d'inciter ses lecteurs à le lire intégralement. Ils y trouveront matière à réflexion.

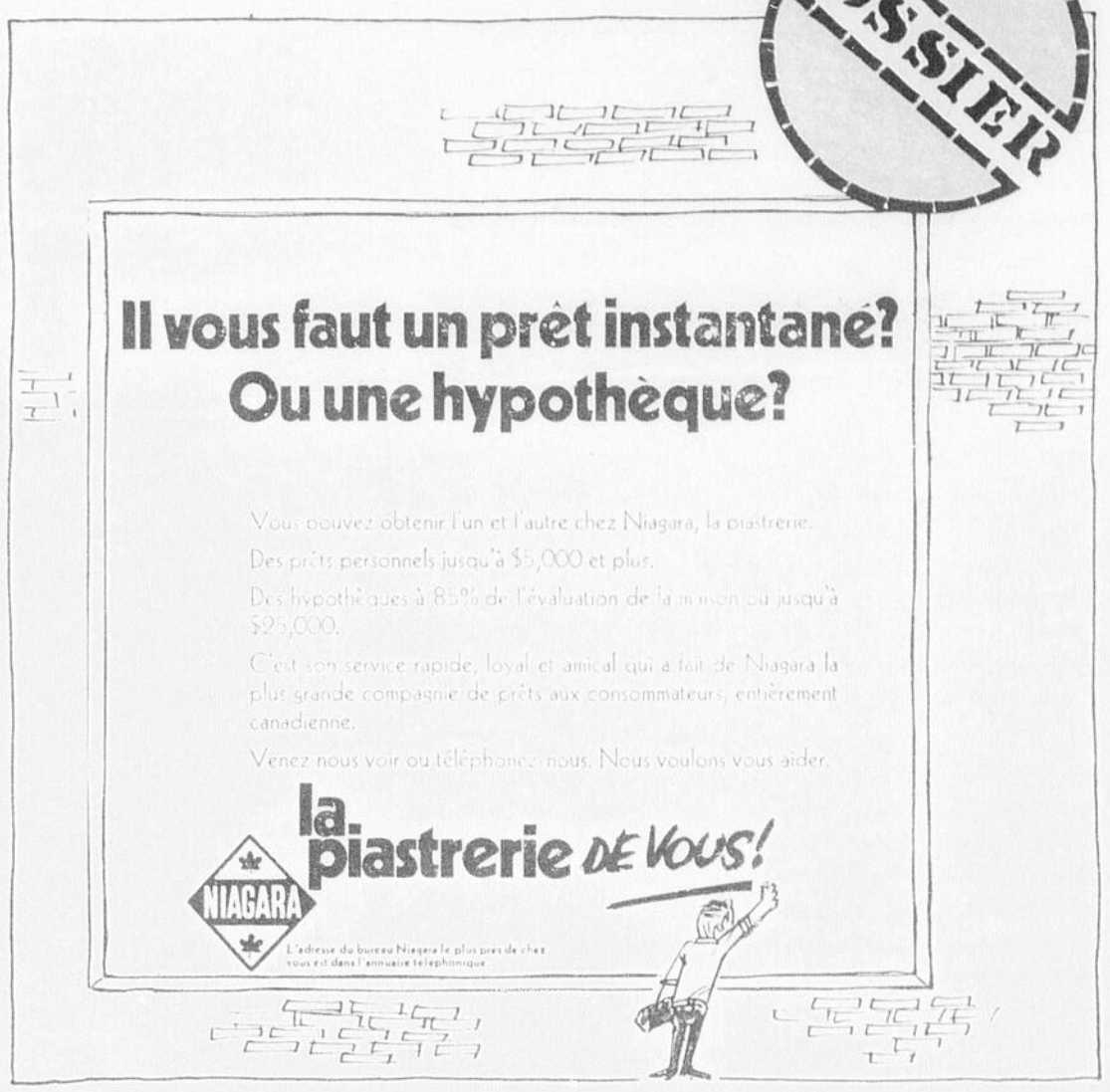

Les Québécois doivent $1 milliard aux compagnies de finance

Il n'existe pas de statistiques officielles sur le montant total que doivent les travailleurs québécois.

Toutefois, une estimation de leur endettement a été compilée par **l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF).** Selon cette estimation, le volume du crédit à la consommation au Québec en 1969 s'élevait à plus de $3.5 milliards...

La répartition de ces dettes est la suivante:

o Société de financement des ventes à tempérament:	$ 511,500,000
o Sociétés de prêts au consommateur:	
Financement des ventes:	$ 44,000,000
Petits prêts	$ 167,500,000
Gros prêts	$ 301,300,000
o Banques à charte: prêts personnels	$1,161,200,000
o Banques d'épargne du Québec	$ 24,000,000
o Prêts sur polices d'assurance-vie	$ 150,600,000
o Grands magasins	$ 194,000,000
o Magasins de meubles et d'appareils électriques	$ 60,000,000
o Marchands d'automobiles	$ 5,000,000
o Autres détaillants	$ 138,000,000
o Sociétés pétrolières	$ 43,000,000
o Syndicats et caisses populaires	$ 700,500,000
Total	$3,500,600,000
	$ 512,800,000

A elles seules, en 1969, les compagnies de finance et de petits prêts comptaient donc pour plus de $7 milliards dans les dettes des Québécois...

"Les compagnies de prêts ne sont pas sollicitées d'abord pour l'achat de biens de luxe ou superflus, mais surtout pour des services nécessaires et même essentiels.

Si, depuis la fin de 1970, on n'emprunte plus au Québec pour payer les frais médicaux, on le fait encore pour se vêtir ou payer un ou deux loyers en retard. Il arrive fréquemment qu'on se paie des vacances "sur la finance" afin d'échapper à "balconville"...

En fin de compte, les travailleurs n'ont pas le choix. Pour vivre, ils sont obligés de s'endetter, de "s'embarquer sur la finance", d'accepter bien malgré eux que la dette fasse partie de leur vie quotidienne, au même titre que les repas. Ils doivent vivre en fonction du montant à remettre et accepter d'être contrôlés par de puissants groupes financiers.

Ces roupes atteignent le sommet de leur contrôle lorsqu'ils parviennent à s'introduire dans la vie privée de chaque travailleur. Ils tiennent alors chaque personne "par la ganse" et détiennent un pouvoir absolu. C'est précisément ce contrôle sur la vie privée que contribuent à instaurer les compagnies de prêts et celles qui s'adonnent au financement des ventes à tempérament ou se spécialsent dans le prêt personnel."

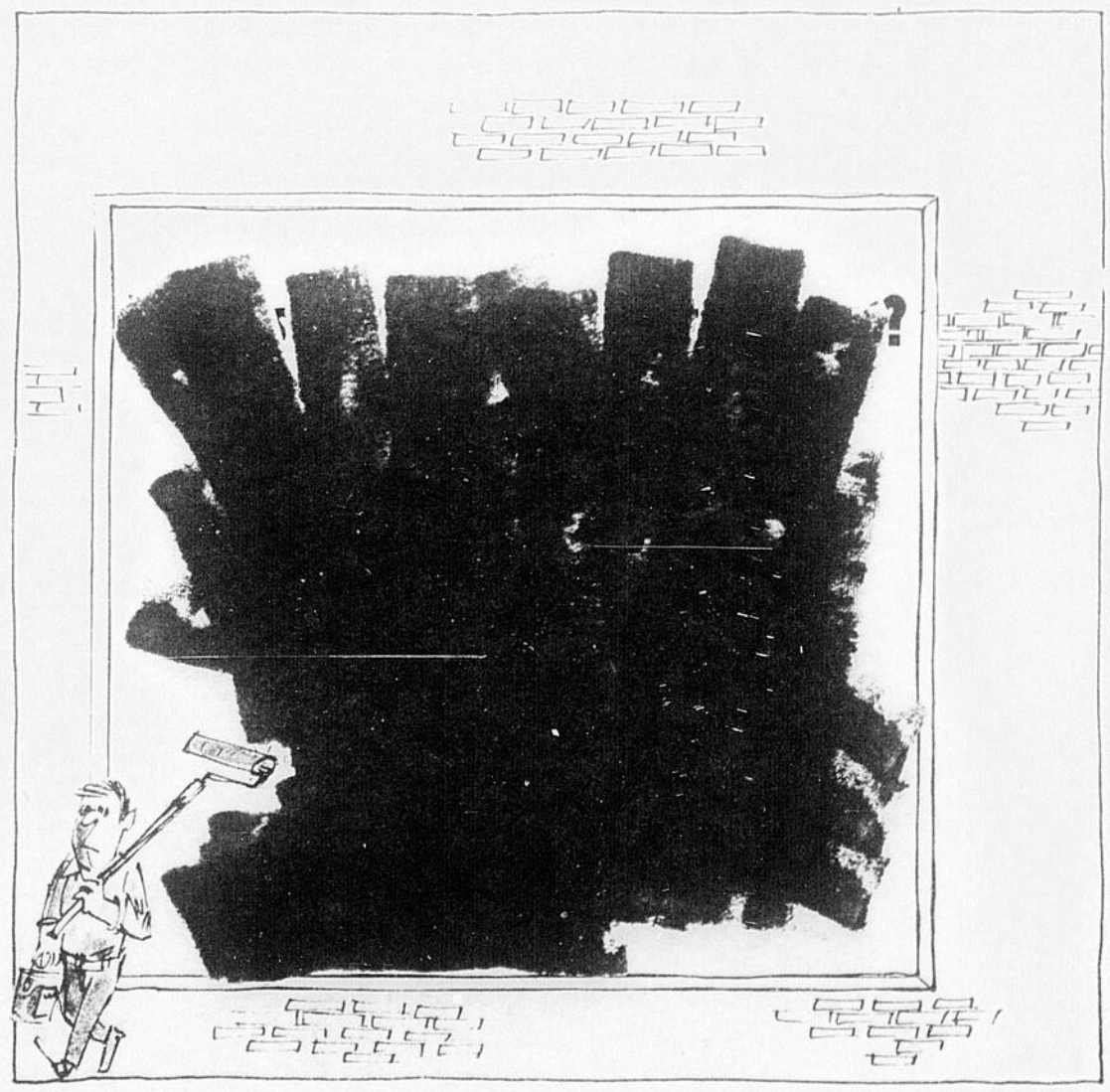

L'endettement change suivant les régions

Pour connaître la véritable signification de l'endettement au Québec, il s'agit moins de savoir quel pourcentage de la population vit sur la finance mais plutôt qui, à l'intérieur de la population, est bourré de dettes. Il faut alors tenir compte de deux facteurs que les statistiques officielles ne mentionnent pas: les différences entre les régions et les différences entre les classes sociales.

Disparités régionales

Au Québec, il y a des régions où cela coûte très cher de vivre et d'autres où ça coûte moins cher.

Ca coûte moins cher, par exemple, dans toute la zone située entre Montréal et Québec, règle générale. En revanche, des régions comme le Bas-du-Fleuve et la Gaspésie, la Côte-Nord, l'Abitibi et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, en plus de subir des taux de chômage plus élevés que la moyenne ainsi que des bas revenus, se voient doublement pénalisées à cause des frais de transport qu'occasionne l'envoie des marchandises.

Et, même si en certains endroits les salaires sont jugés élevés, les dépenses annulant cet avantage et le niveau de vie n'est pas meilleur qu'à Montréal ou à Québec. C'est le cas de Sept-Iles et de Baie-Comeau sur la Côte-Nord, où certains salaires sont élevés. Toutefois, ça coûte plus cher qu'à Montréal pour manger dans un restaurant ou faire le plein d'essence (...).

Par ailleurs, le capitalisme laisse complètement de côté certaines régions pour en "favoriser" d'autres. De sorte que, par exemple, les travailleurs gaspésiens n'ont plus qu'une alternative: quitter leur région ou se promener des bureaux du bien-être social à ceux de la Household Finance!

Les classes sociales

On ne peut pas dire, cependant, que toutes les classes dominées n'existent qu'à l'intérieur des régions dites défavorisées.

A Montréal même, 65,000 familles vivent dans la pauvreté, soit avec moins de $2,808 par année.

C'est ainsi qu'avant de diviser un pays en régions dominantes et en régions dominées, le capitalisme le divise en classes riches et en classes pauvres, classe bourgeoise et classe ouvrière (...).

Cela, les compagnies de finance l'ont compris. C'est pourquoi elles ont situé la grande majorité de leurs succursales à Montréal dans des quartiers à majorité ouvrière. Ainsi, la répartition des compagnies de petits prêts indique que 53 d'entre elles sont situées dans **l'est** de la ville et 26 autres dans le **sud-ouest,** deux secteurs à grande majorité ouvrière. En revanche, on ne compte que 9 succursales dans le nord-ouest et 9 également dans l'ouest (y compris, dans ce dernier cas, les sièges sociaux de trois compagnies: Household, IAC-Niagara Finance et Traders).

Cette répartition nous donne une idée assez juste du portrait de l'emprunteur québécois auprès de la finance: il s'agit de travailleurs à la petite semaine et au petit salaire, ouvriers, petits employés commerciaux ou autres."

Des entreprises américaines

Les 10 plus grosses compagnies de petits prêts directs au consommateur au Canada — dont les biens atteignaient $1.3 milliards en 1969 — sont les suivantes:

- o Household Finance **(actif de $454 millions en 1969)**
- o Beneficial Finance **($247.2 millions)**
- o Niagara Finance **($175.8 millions)**
- o Avco **(incluant** Seabord**): $192 millions**
- o Trans-Canada **($89.4 millions)**
- o Associates **($78.1 millions)**
- o G.A.C. International **($73.8 millions)**
- o Laurentide **($26.9 millions)**
- o Union **($25.7 millions)**

Des Américains

Cinq de ces compagnies de petits prêts sont américaines: Household, Beneficial, Avco, Associates et G.A.C. International. Quatre sont des filiales de compagnies de finance canadiennes: Niagara Finance (IAC), Laurentide et Union (Laurentide Financial-Power Corp.) et Trans-Canada Credit Corporation (Traders).

Parmi les six plus grosses compagnies de financement des ventes à tempérament, GMAC est la seule à ne pas être active dans le domaine des petits prêts au consommateur. Son orientation est fixée par la société mère General Motors dont le seul but est de vendre des véhicules automobiles.

Enfin, signalons que près des trois quarts des prêts consentis aux travailleurs du Québec par les compagnies de petits prêts dépassent $1,500, montant au-dessus duquel elles peuvent imposer le taux d'intérêt qu'elles veulent...

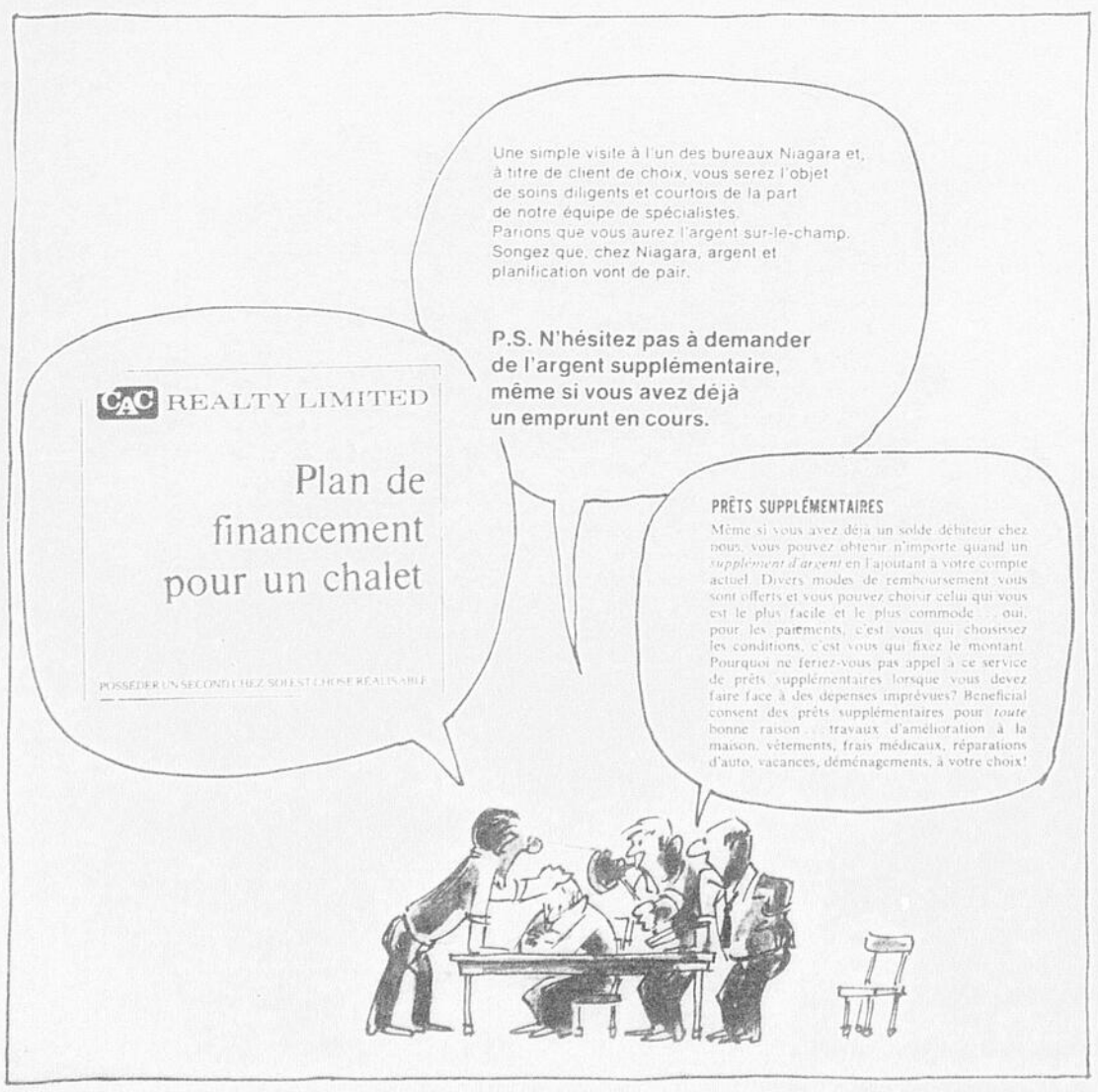

DOSSIER

Les six géants de la finance

"Au Canada, on compte plus de cent compagnies de finance. Six (6) d'entre elles contrôlent 90% du total des affaires de crédit à tempérament!

Leur nombre a beaucoup diminué depuis une dizaine d'années. Seules les plus fortes survivent et avalent les autres ou les font disparaître.

28 compagnies, regroupées dans le **Federated Council of Sales Finance Companies,** totalisent 70% des prêts à la consommation et 90% des prêts industriels et commerciaux consentis par toutes les compagnies réunies.

La liste noire

La plupart des compagnies de finance du Canada appartiennent des intérêts canadiens mais, parmi les six plus grosses, trois sont américaines. En tête de liste on trouve **Industrial Acceptance Corporation (IAC),** dont l'actif était de $1.1 milliard en 1970 et le revenu net $16.8 millions; **Traders Group** (actif de $576.1 millions et revenu net de $6.4 millions), **General Motors Acceptance Corporation** (actif de $519.2 millions et revenu net de $2.7 millions), **Avco-Delta** (actif de $346.3 millions et revenu net de $3.9 millions), **Laurentide** (actif de $271.3 millions et revenu net de $4.4 millions) et enfin **Canadian Acceptance Corporation,** dont le bilan est consolidé avec celui de la maison mère américaine **G.I.T. Financial Corp.** (actif de $3.6 milliards et revenu net de $65.9 millions).

Mais, pour véritablement identifier les compagnies de finance, il ne suffit pas de les nommer. Encore faut-il savoir à qui elles sont apparentées, quelles sont leurs "mères", c'est-à-dire leurs propriétaires véritables.

IAC Ltd.

Le **Royal Trust,** par son prête-nom **Gilbert Securities,** détenait en 1969 11% des actions d'Industrial Acceptance Corporation, ce qui en fait le plus gros actionnaire. Le Royal Trust, lié à la **Bank of Montreal,** a certainement un gros mot à dire en ce qui concerne les prises de décision - s'il n'a pas effectivement le contrôle de IAC. D'ailleurs, il est fort bien représenté au conseil d'administration du No 1 des compagnies de finance du Canada. Enfin, avec 11% des actions, le Royal Trust peut empocher plus de $1.15 millions en dividendes.

Traders Group

Avec 47.6% des actions, la société **Acres** de Toronto est le plus gros propriétaire de Traders Group. Acres, dont on a beaucoup entendu parler pendant l'affaire de la baie James, a commencé ses activités comme firme d'ingénieurs-conseils. Or, comme il y avait bien d'autres moyens de faire de l'argent que de construire des ponts et des barrages, les ingénieurs ont décidé d'investir dans des compagnies payantes: les assurances, la vente de terrains et, bien entendu, les compagnies de finance. Ce conglomérat torontois empoche environ $1.26 millions avec les seuls dividendes de Traders.

GMAC

General Motors Acceptance Corp. (GMAC) of Canada est la propriété de GMAC des USA. C'est évidemment GM, le fabricant américain d'automobiles (le plus gros du monde), qui est le patron et en retire des profits supplémentaires.

Avco-Delta

Avco-Delta Corporation of Canada Ltd. appartient à 99% à **Avco-Delta Corp.,** une compagnie de finance américaine elle-même filiale de **Avco-Corp.,** la 15 ème "corporation" en importance aux Etats-Unis.

Laurentide

Laurentide Financial Corp. est contrôlée à 53.7% par ie plus gros conglomérat canadien: **Power Corporation of Canada** (Paul Desmarais), qui l'a relevée de ses ennuis financiers.

Canadian Acceptance

Canadian Acceptance Corp. est une filiale à 99.9% de C.I.T. Financial Corp., une compagnie de finance américaine. Jusqu'à tout récemment, elle était l'unique propriétaire des chics magasins **Holt Renfrew** de Montréal."

La nationalisation est-elle une solution?

"De toutes les propositions visant à régler le problème de l'endettement des Québécois, il n'en existe qu'une, très partielle et incomplète, qui donne quelques éléments de solution. C'est la proposition de l'Association coopérative d'économie familiale (ACHEF) qui réclame la nationalisation du crédit à la consommation, en commençant les compagnies de finance et de petits prêts, par la création d'une Régie d'Etat du crédit."

Cette solution, sur laquelle l'ACEF est d'ailleurs un peu revenue lors de son dernier congrès, est loin d'être acceptée par les auteurs du document sur "Les compagnies de finance", car elle ne changerait rien au **système de production capitaliste.**

Fausse solution

"Si on nationalisait les compagnies de finance, et de là tout le système de crédit à la consommation, le problème de la disparité entre prix et revenus n'en serait pas réglé pour autant. Au contraire, les capitalistes producteurs, s'appuyant sur les facilités de crédit et de remboursement accordées aux consommateurs par la Régie d'Etat, y trouveraient une occasion rêvée d'augmenter leurs prix jusqu'à des sommets encore jamais atteints. En se fiant sur les facilités offertes par le gouvernement lui-même, ils se presseraient d'autant moins d'augmenter les salaires.

CAC CANADIAN ACCEPTANCE

Financement à l'avance pour l'achat d'une voiture

POUR VOUS OFFRIR UN ETE MEMORABLE

Appelez Beneficial

Ne l'oubliez pas! Nos prêts peuvent s'élever à $3000

Vous avez plus de crédit à Beneficial

Beneficial Finance System

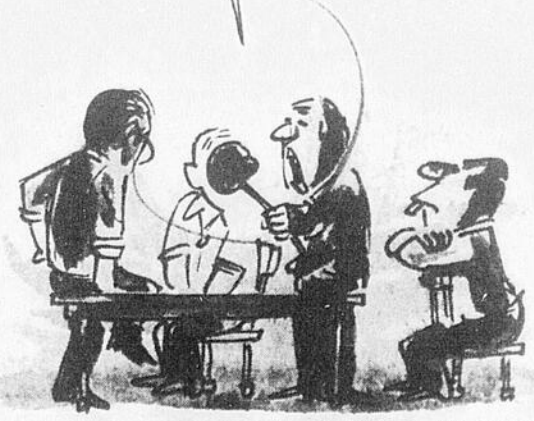

La bourse de Niagara vous est toujours ouverte!

NIAGARA

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

Un des membres du groupe de compagnies IAC

jeunesse

par Pierre Rambaud

Le Trait d'union du Carré Saint-Louis

De plus en plus utile

Trois ans d'existence. Trois ans en permanence au service d'une population mouvante. Le trait d'Union du Carré Saint-Louis continue de survivre et même de vivre, en s'adaptant de mieux en mieux aux exigences du milieu qu'il dessert.

De l'accueil au dépannage

En 1969, le Trait d'union était presque essentiellement orienté vers l'information aux itinérants. Ses permanents dirigeaient les jeunes en mal de logement vers les quelques auberges et centres d'accueil de la région montréalaise. Dans le courant de l'année, surtout pendant la saison froide, les responsables du Trait d'Union se transformaient en animateurs, présentant aux jeunes du secteur Saint-Louis de France des films socio-culturels.

Tout en maintenant ses services d'information aux jeunes itinérants, les responsables ont, cette année, décidé d'accentuer leur implantation dans le quartier en devenant un centre de dépannage permanent, offrant toute une gamme d'informations sur les principaux services communautaires et culturels de la région métropolitaine.

Bottin communautaire

A cette fin, le Trait d'union vient de publier un "bottin communautaire" comprenant la liste des principaux organismes susceptibles de venir en aide aux jeunes, tant ceux du quartier que les autres.

Ce bottin, que l'on peut se procurer au Trait d'union, 949 rue Cherrier à Montréal (tél. 523-2702) donne divers renseignements, sur: les services juridiques, les services de santé et d'hygiène, l'hébergement, les coopératives de consommation, les services de transport, de loisirs et de récréation, ainsi que les adresses de plusieurs organismes d'éducation et d'éducation populaire.

Pour informations: Trait d'Union du Carré Saint-Louis, 949 rue Cherier, Montréal. Tél.: 523-2702.

Espaces verts

Aux montréalais qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'apercevoir que de nombreux espaces verts de leur ville sot en train de mourir en sombrant dans la grisaille de la pollution, le projet "Espaces verts" propose une visite de cet "autre Montréal" . . . celui vers lequel les "tours organisés" évitent de diriger les touristes américains!

Ces visites "prise de conscience" ont lieu chaque vendredi et chaque dimanche, et ce, jusqu'au 13 août. Elles durent 2 heures et coûtent $0.50. Les "départs" se font en face du musée des Beaux-Arts, rue Sherbrooke ouest.

Espaces verts: 4225 rue Sainte-Catherine, ouest, Montréal, **932-7422.**

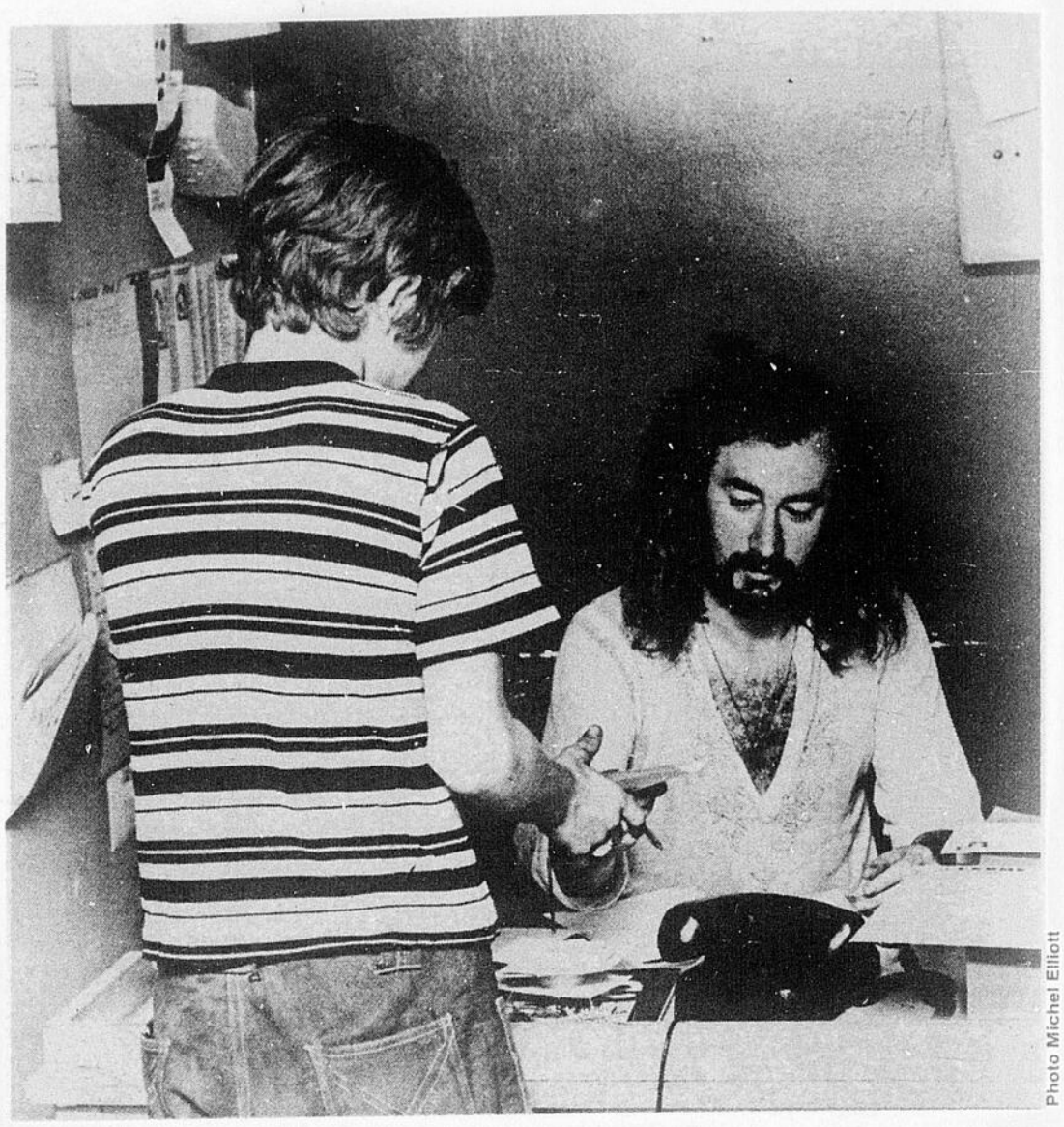

Photo Michel Elliott

UN JEUNE HOMME obtient le renseignement qui lui sera utile, au Trait d'union.

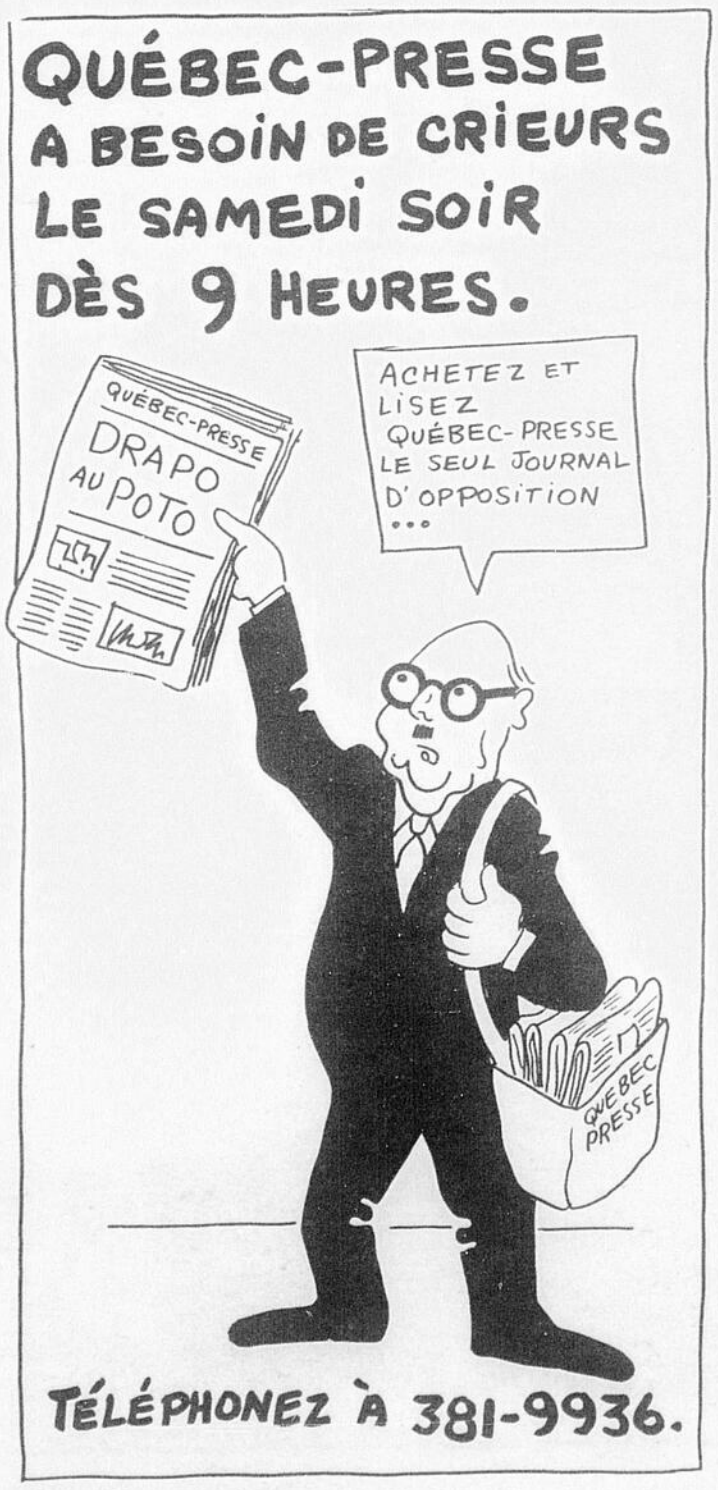

Avez-vous affaire à la Justice? Cette liste vous sera précieuse

O.D.S. (organisation des droits sociaux)

2111, rue du Centre, Pointe Saint-Charles, ***935-4691 ext. 69 ou 60*** Information sur les lois du Bien-Etre, avocats populaires. Les services sont réservés en priorité aux citoyens de Pointe Saint-Charles. Personnes à contacter: Suzanne Plamondon et Jeanne Poulain.

Services juridiques communautaires

2111, rue du Centre, Pointe Saint-Charles, ***933-4832*** Cette clinique s'occupe d'à peu près toutes les causes: problèmes matrimoniaux, finances, logement, accidents, délinquants... Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9h à 5h; les jeudi et lundi, de 7h p.m. à 10 p.m. et le samedi de 9h à midi.

Services juridiques de Saint-Louis

3955, rue Saint-Laurent, Montréal, ***844-3491.*** Services légaux pour les citoyens du quartier. Consultations tous les jours de 2h à 5h p.m. et les lundi et mercredi, de 7h p.m. à 9h p.m. Appeler pour rendez-vous.

Clinique juridique Centre-Sud

1604, rue Saint André, Montréal, ***524-6891.*** Ouvert de 9h.30 à 5h, du lundi au vendredi. Le jeudi de 9h.30 à 10h.30 p.m. et le samedi, de 19h à midi trente. Services offerts plus spécialement aux citoyens du quartier.

Service juridique de l'ACEF

83, rue Notre-Dame ouest, Montréal, ***844-3491.*** Ouvert de 9h à 5h tous les jours, sauf le samedi.

Assistance judiciaire de Montréal

750, Place d'Armes, suite 500, Montréal, ***873-3212.*** Services juridiques pour les économiquement faibles. Deux autres bureaux, un à Laval: ***667-4510,*** un autre à Longueuil: ***674-1545.*** Ouverts de 9h à 5h et sur rendez-vous.

Service des dépôts volontaires

4, rue Notre-Dame est, Montréal 126, ***873-3233.***

mini-loto TIRAGE VENDREDI le 14 juillet 1972

16985 20 gagnants de $5,000.
6985 160 gagnants de $500.
985 1620 gagnants de $100.

Les agences de sécurité exploitent 24,000 hommes

- pages 6-7

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 16 au 22 juillet

Météo: Nuageux avec périodes ensoleillées, risque d'averse en soirée.

DERNIERE EDITION 16 JUILLET 1972 — VOL. 4, NO 29

PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

LIVRÉ À DOMICILE: 30¢

Dans un club de pêche privé

40 OCCUPANTS SONT ARRÊTÉS

- page 34

Le prix de la liberté de presse: $25

Québec-Presse est la réponse populaire au problème angoissant de la concentration des moyens d'information du Québec entre les mains de quelques financiers.

Québec-Presse est le seul journal à grand tirage du pays qui soit édité par une coopérative où la voix de chaque sociétaire a le même poids lorsque vient le temps de prendre les décisions, aux quatre assemblées générales qui ont lieu chaque année.

Québec-Presse est un journal d'information et de combat. Il est **libre** à cause de son comité de rédaction qui a toute autorité en ce qui concerne son contenu. Il est **engagé** dans le sens des aspirations des groupes populaires: syndicats, coopératives, comités de citoyens, associations nationalistes, groupements de contestation sérieux.

Québec-Presse a eu des débuts difficiles; mais depuis deux ans et demi la situation s'est améliorée progressivement de façon si encourageante que d'ores et déjà on peut affirmer qu'**il est là pour rester.** Il s'agit maintenant de l'aider à grandir.

Québec-Presse ne pourra continuer à progresser que si le capital social de la coopérative qui le publie augmente de façon substantielle; c'est-à-dire si le nombre de ses sociétaires double d'ici à quelques semaines (l'Association coopérative des publications populaires compte actuellement 1,400 membres).

LECTEURS DE QUEBEC-PRESSE, nous n'avons pas le choix car notre journal a rendu d'immenses services à la collectivité et est devenu un instrument indispensable pour les forces montantes du Québec.

Devenons sociétaires, copropriétaires de Québec-Presse, en souscrivant une part sociale de $25 pour les individus et $100 pour les organismes (les paiements peuvent être échelonnés sur plusieurs mois; par exemple, $2.50 pendant 10 mois pour une part sociale de $25).

Remplis la formule de demande d'adhésion ci-dessous et retourne-la, avec ta remise, à 9670 Péloquin, Montréal 358.

Pour plus d'informations, appelle Monique Vanden à 381-4775.

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

. . . . . Tél.: . . . . . .

Occupation. . . . . Date de naissance. . . . . .
(jour, mois, année)

Je, soussigné, demande à devenir membre de l'Association coopérative des publications populaires enrg. dont le siège social est à Montréal.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'Association et je souscris. . . . . part(s) sociale(s) à $25 la part pour les individus et. . . . . part(s) sociale(s) à $100 pour les organismes.

Date. . . . . 197. . . . . .
signature du membre

Exclusif

Trois heures chez MICK JAGGER

Linda Gaboriau est la seule journaliste à avoir vu de près Mick Jagger après son fulgurant spectacle au Forum le 18 juillet. Elle fait ici, en exclusivité, un portrait de celui qui a fait faire un voyage à plus de 20,000 jeunes Montréalais, la semaine dernière.

J'étais au Quality Motor Inn avec tout le monde, les journalistes et les représentants des compagnies de disques. Tout le monde buvait et tout le monde attendait l'arrivée des Stones. A un moment donné, quelqu'un de l'agence Donald K. Donald, qui avait invité les Stones, est venu me voir pour me dire à l'oreille que les Stones ne viendraient pas, qu'ils étaient dans leur chambre au Ritz-Carlton et qu'ils recevaient un peu de monde pour l'anniversaire d'un de leurs gérants.

En arrivant au Ritz, il y avait un fort contingent de policiers et deux gardes de l'hôtel qui vérifiaient l'identité de ceux qui voulaient monter et ils téléphonaient chez les Stones pour voir si on était bien attendus.

Les Stones étaient à la chambre 633, une suite de trois pièces. Il y avait une douzaine de personnes. L'atmosphère était un peu morte, un peu terne. Il y avait un vide quelque part. Et le vide venait du fait qu'il n'y avait aucun dialogue possible entre les Stones et nous. Et Jagger semblait beaucoup souffrir de tout ça. Il semblait souffrir de sa réputation et du fait qu'à cause de sa réputation, on allait s'attendre à ce qu'il fasse des choses brillantes.

En plus, il était épuisé. Je crois que je n'ai jamais vu personne d'aussi claqué. Il sortait de la douche, il n'avait plus de maquillage, il n'avait plus de poussière dorée sur les paupières, il n'avait pas son rubis sur le front, il avait les cheveux mouillés. Il est très pâle et il est extrêmement mince. Il est aussi assez petit, environ 5 pieds 5 ou 6, donc ce n'est pas une présence physique imposante. On avait l'impression qu'il aurait eu envie de s'effacer. Quand il se déplaçait dans la chambre, il courait. Un peu comme un petit garçon. Pas comme un adolescent, ce n'était pas romantique du tout. Mais comme un petit garçon qui ne veut pas se faire voir et qui court vers les jupes de sa mère, disons. Et aussi comme quelqu'un qui ne voulait pas qu'on le touche, qu'on essaie encore de l'attraper, de le dévorer et comme s'il était tanné de se faire constamment remarquer. C'était presque comme s'il s'excusait d'être Mick Jagger et comme s'il suppliait les gens autour de lui de communiquer avec lui naturellement. Mais c'était impossible et c'est pour ça, je crois, qu'il y avait une drôle d'ambiance dans la pièce.

Je devais faire une entrevue avec lui, mais après avoir vu le spectacle des Stones et la foule au spectacle, je crois qu'il n'y avait rien à ajouter et je me suis dit qu'est-ce que je pourrais lui demander de plus pour comprendre? Rien. Il m'avait dit tout ce qu'il avait à me dire.

Mais je me suis demandé aussi: pourquoi n'ont-ils pas célébré la fête de Stu, leur gérant, entre eux? Pourquoi ont-ils invité dix personnes inconnues? Ils avaient des réactions très ambivalentes à l'égard des gens qui étaient venus. D'une part, ils nous en voulaient d'être là, de vouloir leur arracher encore plus d'eux-mêmes, de vouloir les vampiriser davantage, mais d'une autre côté, ils ne voulaient pas fermer leur porte, ils ne voulaient pas s'isoler encore plus. J'ai eu l'impression que Jagger était traumatisé par la solitude que lui impose la gloire et sa réputation de grande vedette.

L'aspect de plus symbolique de l'ambivalence de leur attitude à notre égard, c'est à la fin du party. Il y avait eu toute la soirée un "bouncer" noir à la porte de la chambre. Il était très gentil, il laissait entrer tout le monde, mais à un moment donné, il est venu au centre de la pièce et il nous a dit: "Mick a envie de se coucher, le party s'en va à la chambre 524, bonsoir tout le monde", et nous sommes tous partis, sans avoir dit un seul mot à Mick Jagger.

Photos Michel Dubreuil

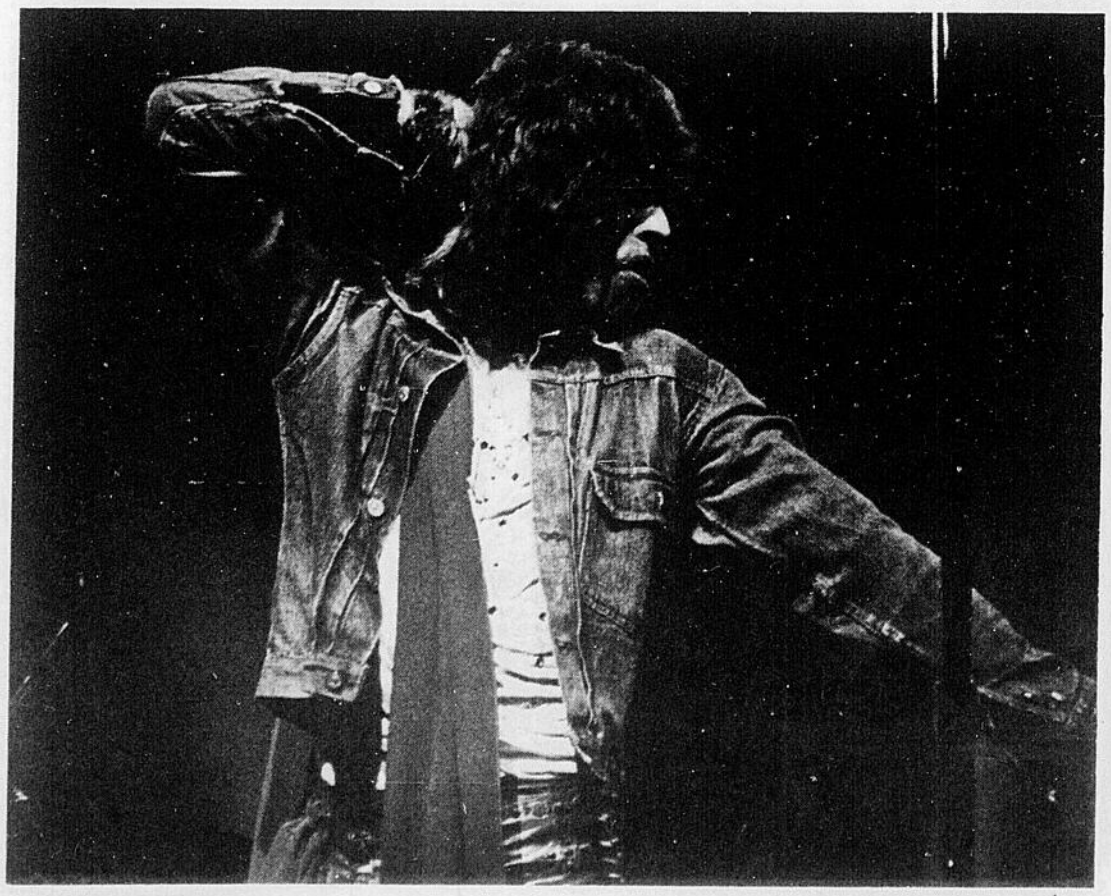

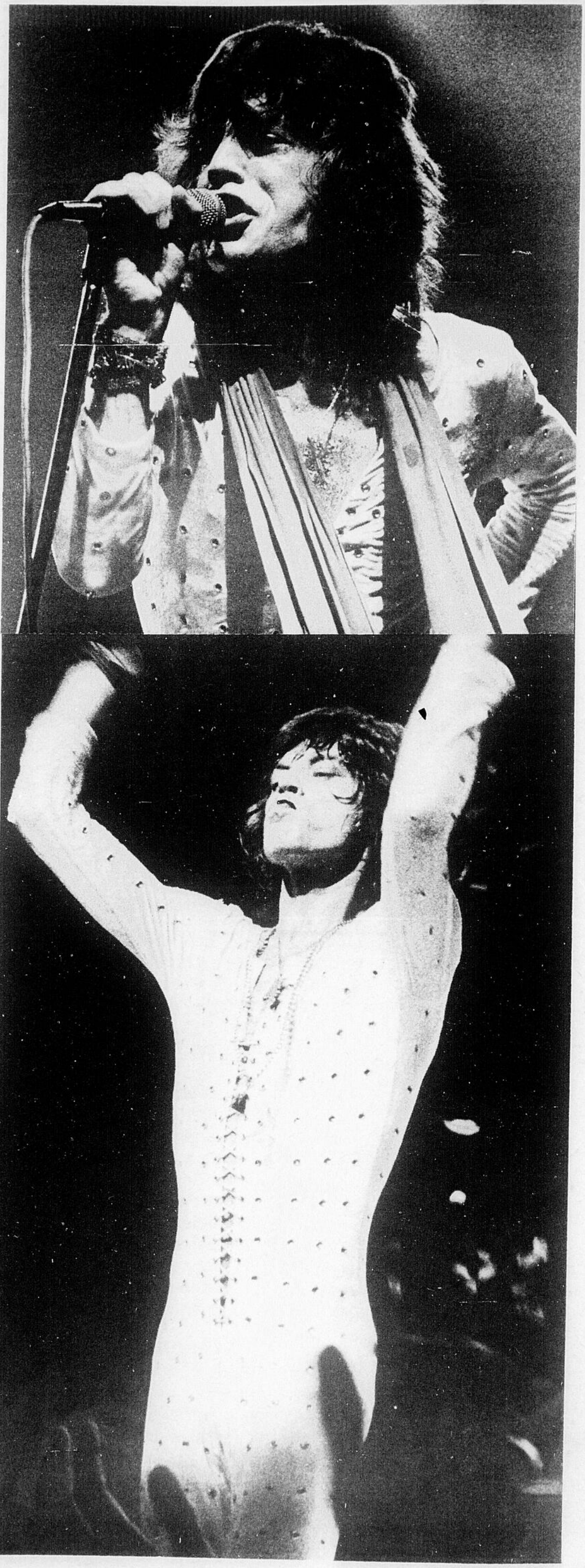

LA VALSE DES MATRAQUES.

Tous les petits jeux qu'on peut faire avec une matraque... dupras.

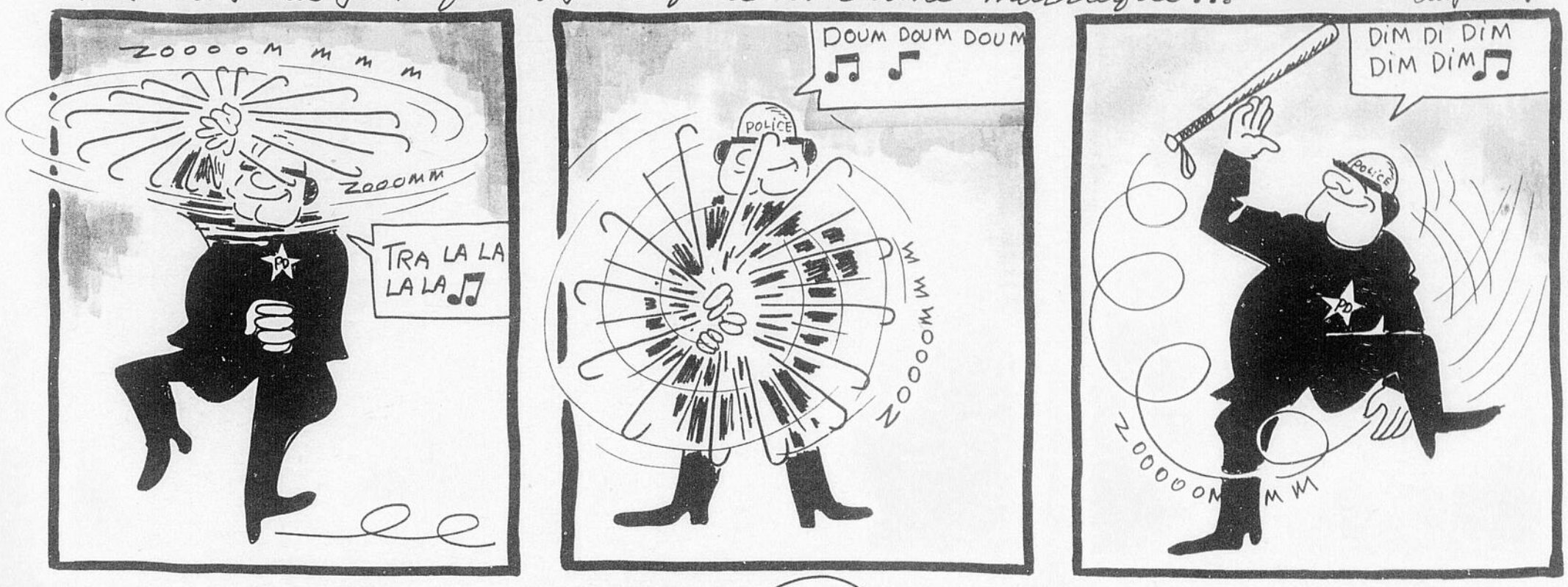

Petit manuel d'histoire du Québec 3

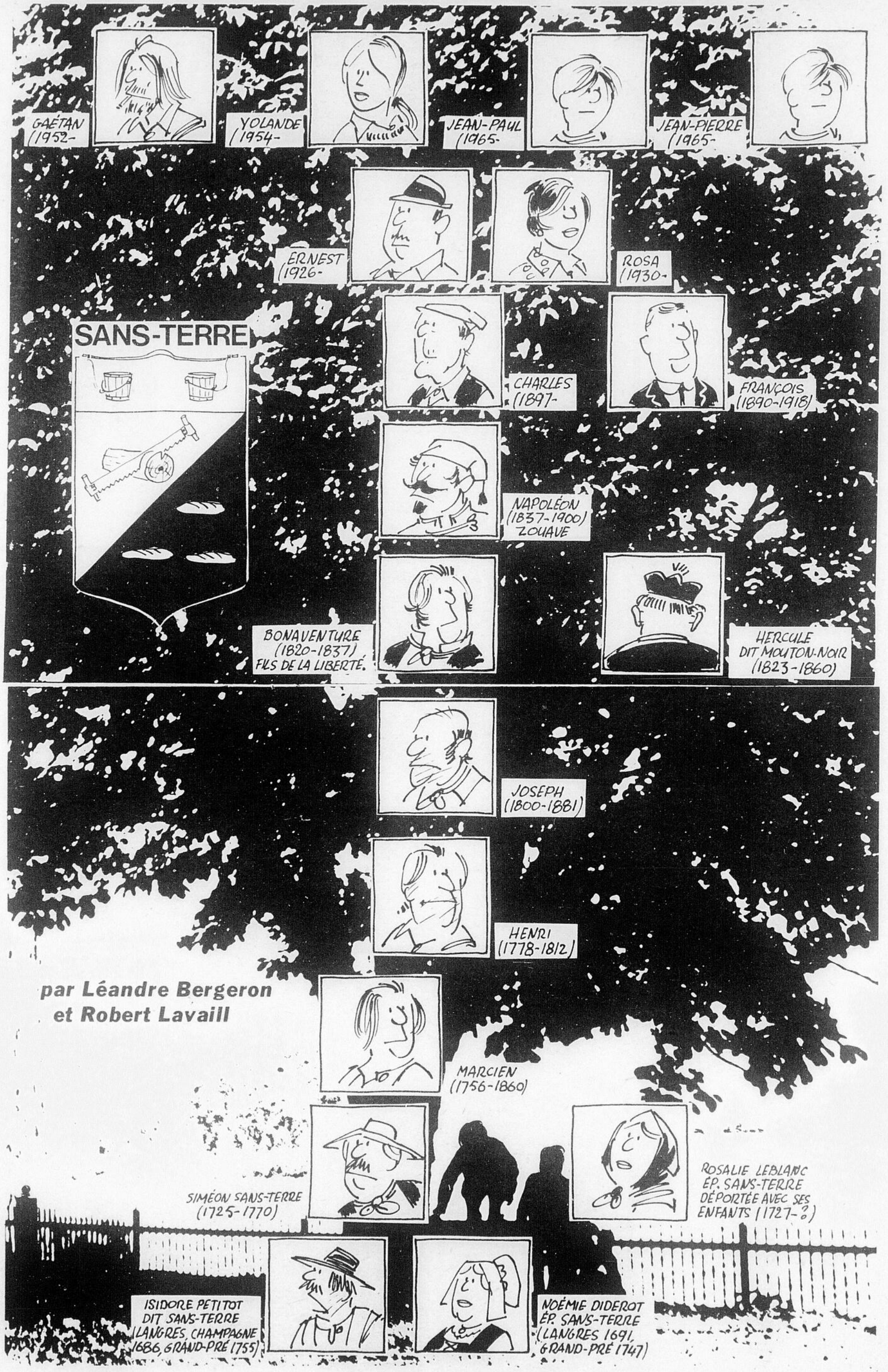

par Léandre Bergeron et Robert Lavaill

Le Théâtre Sans Fil
Des marionnettes engagées

par **Louise Tassé**

Le jour où nous deviendrons tous nous-mêmes, nous deviendrons tous des Québécois!

C'est le message de Monsieur Mockinpott, le personnage central de la dernière production du Théâtre Sans Fil qui fait sa tournée d'été dans les Centres communautaires, les hôpitaux, les parcs, les terrains de camping et les groupements populaires de la Province. Le 25, 26 et 27 juillet, "Monsieur Mockinpott" sera joué au Café culturel de Saint-Henri, rue Saint-Jacques, à Montréal, et le 28 juillet, au terrain de camping du parc Mont-Tremblant.

Le comédiens font tout

Le Théâtre Sans Fil est un théâtre de marionnettes géantes fonctionnant à tiges. C'est la méthode grossie des marionnettes japonaises. Les marionnettes sont actionnées par des comédiens qui interprètent un texte qu'ils ont écrit eux-mêmes ou qu'ils ont adapté au contexte social québécois. Les comédiens s'occupent aussi de fabriquer les marionnettes. Ils travaillent un peu à la façon des membres de la Roulotte où les comédiens passent par tous les processus de la production du spectacle avant de le jouer.

Les membres de la troupe du Théâtre Sans Fil sont des finissants du cours d'art dramatique, devenu aujourd'hui un cours d'animation culturelle, qui se donne à l'université du Québec à Montréal. Le directeur, Jean-Marc Rochon, précise les objectifs de la troupe en soulignant que celle-ci fut fondée "à partir de l'insatisfaction que les gens ont du théâtre qui se fait en général, un théâtre trop conventionnel, pas assez actuel et qui ignore trop souvent les gens pour qui il est fait."

Le message des marionnettes

"Cela ne veut pas dire, par contre, que nous faisons du théâtre politique, ajoute-t-il. **Nous voulons faire un théâtre qui tient compte plus de la rêverie, de la fable et de la fantaisie, puisque ce monde merveilleux appartient au plus profond de chaque être humain; nous voulons donc un théâtre plus social, plus humain.**"

Le Théâtre Sans Fil se veut donc un théâtre à implications sociales plutôt que politiques. Si on le compare souvent au théâtre de marionnettes américain "Bread and Puppet", un théâtre carrément politique, c'est que le message qu'une production comme "Monsieur Mockinpott" transporte a certainement pour effet de politiser ou de rendre plus conscients socialement ceux qui le perçoivent.

"Monsieur Mockinpott" est une pièce allemande de Peter Weiss que les membres de la troupe du Théâtre Sans Fil ont transposée admirablement, tant dans son contenu que dans sa forme, à la réalité sociale du Québec. D'une pièce verbeuse, ils ont monté un spectacle de marionnettes où les gestes et les déplacements de marionnettes ont remplacé des mots inutiles. Dans "Monsieur Mockinpott", l'aspect visuel des marionnettes prend toute son importance. En allégant le texte, on rend leur souplesse aux marionnettes de façon à ce que l'impossible devienne plausible.

Un citoyen ordinaire

L'intrigue de "Monsieur Mockinpott" est d'une simplicité étonnante. Ce sont les marionnettes qui lui donnent des airs de fantastique et de merveilleux. C'est l'histoire d'un homme ordinaire, un citoyen payeur de taxes, qui se fait un jour arrêter par la police, sans motif. C'est lorsqu'il est en prison sans savoir pourquoi qu'il se rend compte qu'il ne peut pas faire valoir ses droits de citoyen dans le système dans lequel il vit. Il se rend compte qu'il est impuissant et qu'il est exploité. Lorsqu'il sortira de prison après avoir subi un drôle de lavage de cerveau, il surprendra sa femme en compagnie de l'argent de police qui l'avait arrêté. Déprimé, abattu, il la quittera pour aller rejoindre le clochard qu'il avait rencontré en prison. C'est quand il sortira de sa tête tous ses préjugés, toutes ses vieilles habitudes, tous les conditionnements qu'on lui avait imposés qu'il deviendra vraiment un homme, le vrai "Monsieur Mockinpott".

Un spectacle émouvant

Si l'adaptation de "Monsieur Mockinpott" au théâtre de marionnettes apparaît à première vue très simpliste, c'est qu'elle a été faite pour les enfants. Mais, c'est dans sa simplicité que l'on découvre sa valeur. La réalité de l'homme exploité est simple. Point n'est besoin de mots pour la faire comprendre. Celui qui s'identifie à Monsieur Mockinpott la saisit immédiatement et s'émeut avec les enfants devant les malheurs de celui-ci. Aussi, "Monsieur Mockinpott" a trouvé un public de choix chez les groupements de citoyens.

"Monsieur Mockinpott" est la troisième production du Théâtre Sans Fil. Et la troupe elle-même la considère comme le point de départ de ce qu'elle tentait de faire depuis le début de sa fondation.

Un ami

"Mockinpott m'émeut et fera de même avec vous, dit le directeur de la troupe, Jean-Marc Rochon. **Il lui arrive les mêmes choses qui m'arrivent ou qui pourraient vous arriver. Il me semble avoir les mêmes pensées, il me semble faire ce que je fais car, tout comme moi, il gueule mais aussi il paie ses impôts, c'est un ami, Il ne fera rien de bien extraordinaire, il deviendra seulement Monsieur Mockinpott, et c'est cela qui est spécial, devenir soi-même."**

Le Théâtre Sans Fil est le premier de ce genre au Québec. Il a fait son apparition au début de l'année 71 avec une adaptation d'une pièce japonaise que la troupe avait intitulée "L'Araignée". Cette production avait été présentée au Grand Théâtre de Québec, dans le Festival d'art dramatique du Québec, puis par le cegep de Rosemont et dans le cadre du Festival ACTA. Ce spectacle avait remporté un énorme succès et avait lancé la troupe.

Encouragée par ce succès, la troupe avait monté un autre spectacle intitulé "Hé-Zop" qui voulait parodier le fabuliste Esope. Ce spectacle n'avait pas été très bien compris du public, selon Jean-Marc Rochon.

C'est vraiment avec "Monsieur Mockinpott" que le Théâtre Sans Fil a trouvé son orientation et la technique de fabrication de ses marionnettes de façon à les utiliser à leur maximum. Dans "Monsieur Mockinpott", les marionnettes commencent vraiment à prendre possession de l'espace et à transmettre le message qu'on veut leur faire transmettre.

LE JUGE du Théâtre Sans Fil. Le reconnaissez-vous?

disques

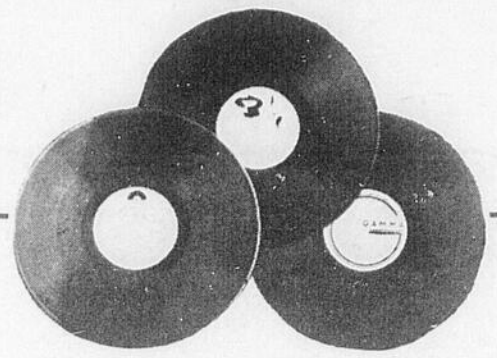

Anne Lonnberg Riviera 70029

Voici une très jolie chanteuse nommée Anne Lonnberg, qui interprète avec une certaine vigueur ses compositions et des chansons qu'elle a composées en collaboration avec E. Marnay. Elle est accompagnée principalement à la guitare et aussi d'un orchestre assez morne qui nuit à son interprétation plutôt que de l'harmoniser.

Dans l'ensemble, ce long jeu est bien fait. La voix d'Anne Lonnberg ainsi que l'accompagnement à la guitare peuvent accrocher. Sa voix est jolie et a des intonations qui font penser à celles de Joan Baez. Mais, malheureusement, ni sa voix ni ses chansons n'ont l'intensité et la valeur du message de la chanteuse américaine.

D'origine anglaise, elle interprète sur ce long jeu des chansons en français et en anglais. Ses chansons françaises ont du charme à cause de son petit accent anglais. Du côté anglais, le charme est rompu et ses chansons deviennent relativement banales. Cette chanteuse ne semble pas avoir quelque chose d'intéressant à dire. Son message n'a rien d'original. Elles relancent les éternelles chansons d'amour à l'eau de rose où l'attente et la tristesse tiennent une place de choix.

Karel Bogard and Co, Blues from over the Border, Barclay 90017

Ce n'est pas du blues mais bien du western auquel s'adonnent les cinq musiciens de Karel Bogard and Co. Ils ont enregistré un microsillon agréable à écouter pour ceux qui aiment ce genre de musique. L'enregistrement et l'interprétation sont bien faits. On y constate une utilisation judicieuse des instrument à corde tels que le banjo, la guitare sèche, la mandoline et la guitare acoustique. L'harmonica y est aussi en vedette et c'est avec bonheur. Il est juste assez présent pour être apprécié. Les musiciens sont excellents et le chanteur solo du groupe donne une bonne interprétation des chansons blues de la belle époque. C'est un disque enregistré à Hérouville sous la direction de Dominique Blanc-Francart.

Richard Huet, Polydor, Stéréo 2424 063

Si Richard Huet avait compris ce qui se passait à la Baie James, il n'aurait pas écrit une chanson qui porte le nom de "La Baie James". Un créant une telle chanson, il nous signifie également son manque d'originalité. Et c'est bien dommage. Il possède une voix qui pourrait plaire s'il ne se bornait pas à répéter ce que d'autres ont déjà fait avant lui. Non seulement il fait des chansons d'un style ancien mais il se permet d'enregistrer la célèbre chanson "Parlez-moi d'amour". Sans doute sous le falacieux prétexte que les airs anciens reviennent à la mode. Ceux qui éprouvent encore du plaisir à entendre cette chanson ont plutôt intérêt à se procurer un disque de Lucienne Boyer. Au moins, ils seront certains d'entendre quelque chose d'authentique. Les chansons de ce dernier long jeu de Richard Huet sonnent faux et démodé.

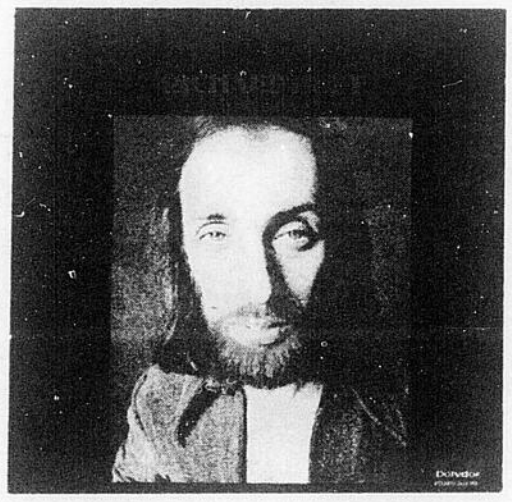

T.N.T.H., Let's Go Children of the Country, Barclay 90016

Voici un microsillon d'une formation française appelée on ne sait trop pour quelle raison les T.N.T.H. Ce disque nous laisse la curieuse impression d'un groupe de musiciens français tentant de se mettre au rythme des "Chicago" et qui réussissent tout juste à créer un mélange de musique sud-américaine et de musique pop. Ils intitulent leurs pièces musicales de noms pompeux tels que "Hippopotame", "Trying to Be Free" ou "In Memory". La composition "Trying to Be Free" est la seule qui puisse vraiment retenir l'attention. L'orchestration en est relativement bien faite. Quand aux autres, c'est du déjà entendu. Ce n'est pas un disque à se procurer si vous possédez déjà votre discothèque un bon disque de Santana.

Louise Tassé

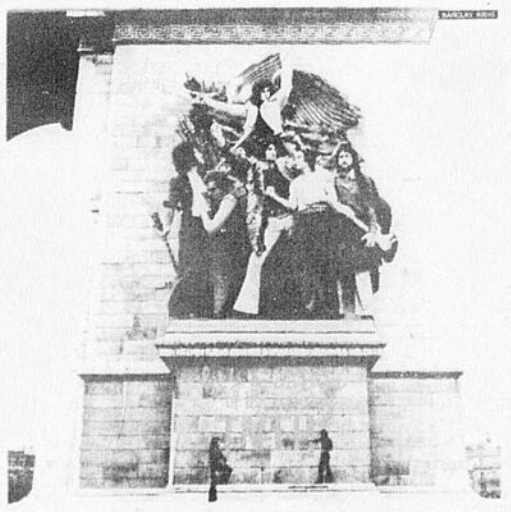

en coulisses

par Louise Tassé

Le cinquième festival d'été de Québec, qui se déroule actuellement dans la vieille capitale, se terminera le 30 juillet. Sous le thème **"Québec en gaieté"**, on a invité peintres, sculpteurs, musiciens, chansonniers à présenter leurs oeuvres. Lundi et mardi prochains, c'est Claude Gauthier qui présentera son tour de chant sous les Voûtes de la Maison Chevalier. A 9 heures du soir mercredi, Donald Lautrec chantera dans la cour du séminaire de Québec, accompagné de l'orchestre symphonique de Québec sous la direction de Neil Chotem. A 7 heures 30 le jeudi suivant, les visiteurs pourront assister à un vernissage de travaux d'enfants au musée de Québec. Et samedi, c'est Félix Leclerc qui quittera son île pour chanter sous les Voûtes de la Maison Chevalier.

Raymond Lévesque fête cette année son 25ième anniversaire de vie artistique. Il a obtenu un énorme succès chaque fois qu'il a présenté ses spectacles à la Butte-à-Mathieu. Il y retourne du 25 au 30 juillet pour offrir au public ses chansons et ses monologues. Les spectacles sont à 9 heures les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche soir et à 9 et 11 heures le samedi.

Colette Devlin accueillera le réalisateur français de l'ORTF Claude Chebel du 31 juillet au 18 août à l'émission Tournesol, qu'elle anime l'après-midi à 2 heures 30 sur les ondes de Radio-Canada. Claude Chebel est cet animateur réalisateur de France-Inter qui considère que la radio de participation est une chose finie. Même si on semble ne pas avoir fait preuve de beaucoup d'imagination en ce sens à la radio française. Il ajoute qu'il croit à une radio intimiste qui s'adresse à une personne. Drôle de conception du phénomène des communications.

Radio-Canada diffusera en entier le spectacle qu'ont présenté **Steve Fiset** et le groupe Dionysos au Camp Fortune à Hull. L'émission passera en ondes le 29 juillet à 10 heures 30 à Radio-Canada et sera diffusée ultérieurement en France, en Suisse et en Belgique.

Les Films Mutuels ouvrent une succursale à Toronto. Ce bureau ouvrira le premier août et sera dirigé par monsieur Doug McMaster. En agissant ainsi, les Films Mutuels comptent s'assurer une meilleure distribution de leurs films à travers tout le Canada.

Pauline Julien donnera un récital de ses plus récentes chansons au Patriote de Saint-Agathe du 25 au 30 juillet. Les 8 et 9 août suivants, elle sera à la salle Wilfrid-Pelletier où elle chantera pour la première fois accompagnée d'un grand orchestre, l'Orchestre symphonique de Montréal. Pauline Julien vient également de terminer le tournage du film de Gilles Carle "La mort d'un bûcheron", dans lequel elle tient l'un des premiers rôles.

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE

DANS QUATRE CINEMAS PARISIENS

Vers la mi-septembre, **"La vraie nature de Bernadette"**, le dernier long métrage de Gilles Carle, prendra l'affiche de quatre cinémas parisiens avant d'entreprendre une grande tournée des cinémas en province. La sortie du film sera précédée d'une vaste campagne publicitaire et **Gilles Carle** se rendra à Paris pour le présenter. "La vraie nature de Bernadette" avait été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme lors du dernier Festival de Cannes. Depuis, le film a été invité à participer à plusieurs festivals internationaux dont ceux d'Edimbourg, de Londres et de Chicago. Le 24 juin dernier, il ouvrait le Festival de Vérone et il vient d'être présenté au Festival de Berlin.

Le comédien et metteur en scène **Paul Hébert** a quitté définitivement la direction du conservatoire d'art dramatique de Québec pour se consacrer exclusivement à la direction artistique du théâtre de Québec, **le Trident.** Paul Hébert cumulait jusqu'à présent les postes de directeur artistique du Trident et de coordonnateur des conservatoires d'art dramatique du Québec, sections Montréal et Québec, ainsi que directeur du conservatoire d'art dramatique de Québec. Etant donné l'évolution et le développement du Trident, la direction a exigé que Paul Hébert occupe le poste de directeur artistique à plein temps. Les élèves du conservatoire sont, dit-on, les première victimes de cette démission. Leurs tentatives de modernisation des structures académiques de cette institution seront encore ralenties parce qu'ils devront commencer par s'adapter au nouveau directeur qui devrait être nommé les semaines à venir.

●●●

Dans le cadre de Festival Canada 72, l'Orchestre du centre national des arts à Ottawa, sous la direction de son chef attitré **Mario Bernardi,** présentera un concert de musique contemporaine le 28 juillet à l'Opéra du Centre. **On y interprétera "Monologue pour orchestre de chambre" de Clermont Pépin** et la "Symphonie no 3, opus 18, de **Jacques Hétu.** Outre les oeuvres de ces deux compositeurs québécois, l'orchestre jouera des musiques d'auteurs contemporains italiens et polonais.

●●●

Les Grands Ballets Canadiens ont entrepris cet été de monter leur premier festival de la danse. Ils y présentent notamment l'opéra rock "Tommy" avec lequel ils ont obtenu un réel succès l'été dernier; "Cérémonie" de Pierre Henry et Gary Wright ainsi qu'un hommage à Stravinsky dont ils ont choisi d'interpréter "Danses concertantes" Symphonie de Psaumes", "Jeu de cartes" et "L'oiseau de feu". Les représentations de "Tommy" ont lieu le 29 juillet et les 5 et 12 août. Hommage à Stravinsky a lieu les 1er 2, 3, 4, 8, 9, 10 et 11 août.

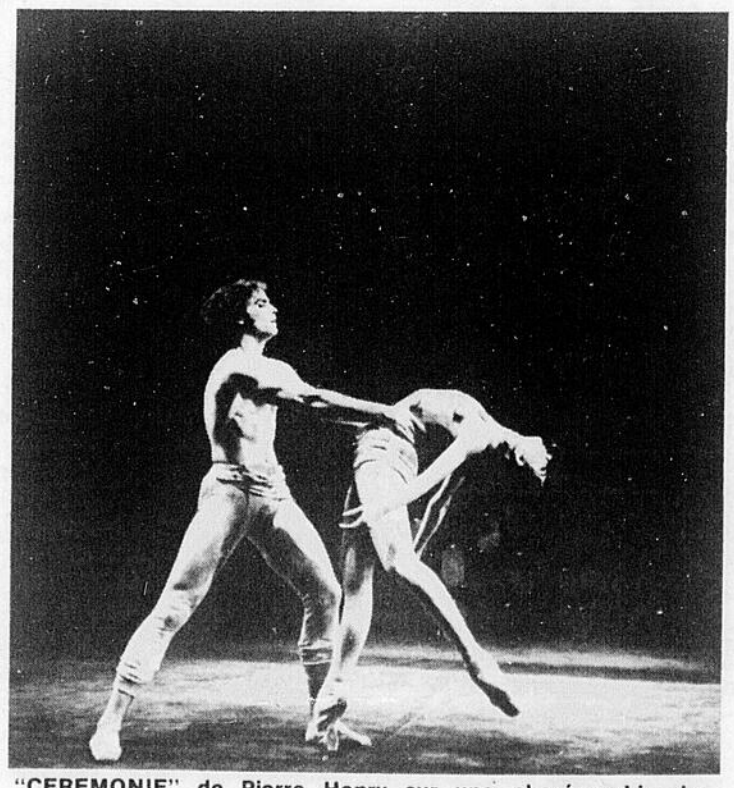

"CEREMONIE" de Pierre Henry sur une chorégraphie de Fernand Nault présenté par les Grands Ballets canadiens dans le cadre du festival de la danse.

télévision

Dimanche

DOCUMENTAIRES
A 11 heures a.m. aux 2, 9, 11, et 13 on présente un film intitulé "**Avec Buster Keaton** ". Le célèbre et merveilleux comédien Buster Keaton nous fait revivre une histoire fantastique et burlesque où il traverse le Canada en draisine. Dans cette oeuvre, Buster Keaton étale ses talents d'acteurs, de musicien et d'hôte. On y voit aussi évoquées les principales étapes de sa carrière. C'est une émission que les cinéphiles ne voudront pas manquer. Même ceux qui ont assisté au festival Buster Keaton au Verdi. C'est un film sous-titré.

ATOMES ET GALAXIES
A 6h.35 p.m. aux 2, 9 et 11. Une des meilleures émissions sur la science qu'ait jamais produites Radio-Canada. Même s'il s'agit d'une reprise, les fervents d'ésotérisme et de science-fiction voudront certainement revoir l'épisode intitulé **"Futuribles: Scénarios de l'Avenir - Le Commerce des étoiles".** L'animateur Jacques Houde rencontre Paul Courders, André Barbeault, Werner Hirsig, Michel Gauquelin et Louis Bélanger. En couleurs.

LES BEAUX DIMANCHES
A 7h.30 aux 2, 9, 11 et 13 on présente en première partie des Beaux Dimanches une autre reprise agréable. Il s'agit de la pièce de Michel Tremblay **"En pièces détachées"** mettant en vedette Luce Guilbeault, Sophie Clément, Monique Miller, Jean Duceppe, Hélène Loiselle, Roger Garand. C'est l'histoire de personnages parvenant à survivre dans un milieu tragique. Du Tremblay à son meilleur et en couleurs.

CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
A minuit après l'émission *"Cinéma d'ici"* aux 2, 9, 11 et 13 on peut voir un film de **Luchino** Visconti intitulé **"Senso".** "Senso" a été tourné en 1954. Visconti a tourné ce film pour faire un tableau d'ensemble de l'histoire italienne sur lequel se détache l'aventure de la Comtesse Serpieri qui représente la classe aristocratique italienne. Ce film met en vedette Alida Valli et Farley Granger.

Lundi

VERS L'AN 2000
A 9 heures p.m. aux 2, 9, 11 et 13 on peut voir une entrevue avec le célèbre Ralph Nader. Celui que l'on surnomme le champion américain de la revendication des consommateurs aussi très connu dans ses luttes contre la pollution. L'émission s'intitule **"Le consommateur: que le vendeur se méfie"** et l'on y traitera de la façon dont la publicité et la vente sous pression peuvent abuser le consommateur non-averti. Une émission à ne pas manquer pour ceux qui veulent devenir des consommateurs rationnels. S'il y en a!

DOSSIERS
A 11h.30 aux 2, 9, 11 une émission qui comporte des moments intéressants à condition qu'elle soit bien structurée. Lundi, il sera question de l'industrie de la pêche au Canada. Le dossier s'intitule **"Les pêches: les aristocrates des bas-fonds."** C'est la troisième d'une série de six émissions.

Mardi

SYMPHORIEN
A 8h.30 au canal 10 en couleur, **Symphorien,** l'une des bonnes comédies de la télévision. Il s'agit d'une reprise mais elle vaut la peine d'être revue si l'on apprécie les talents de comique de Gilles Latulipe. Juliette Huot, Janine Sutto, Marc Favreau, Janine Mignolet et Yoland Guérard lui donneront la réplique. C'est un texte de Marcel Gamache.

CINEMA 7
A 11.05 au canal 7 le fantastique film de J. Sherles voyages de Gulliver mettant en scène Kerwin Mathews et June Thorburn. C'est un film anglais réalisé en 1960. Un jeune homme échoue sur une île peuplée de nains puis sur une autre où vivent des géants. L'interprétation et les trucages sont excellents.

Mercredi

FIFI BRINDACIER
A 4h.30 aux 2, 7, 9, 11 et 13 une émission soi-disant réalisée pour les enfants que tous les adultes devraient regarder pour mettre un peu de fantaisie et de merveilleux dans leur quotidien. Aujourd'hui, il s'agit de l'un des meilleurs épisodes de cette série suédoise **"Fifi va à l'école".** Fifi va un jour à l'école pour se donner l'impression de tomber en vacances le lendemain.

LE MONDE DE MARCEL DUBE
A 9h.30 aux 2, 7, 9, 11et 13 en couleur la troisième partie du téléroman de Marcel Dubé **"Florence"** mettant en vedette Ghislaine Paradis. Un autre personnage de Marcel Dubé que l'on retrouve aussi présent et aussi vrai que les autres. La révolte d'une jeune femme qui veut réaliser ses rêves.

FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN
A 11 heures p.m. aux 2, 9, et 11 **"La chambre blanche"** que Jean-Pierre Lefebvre a tourné pour et par amour en 1969. Un poème sans intrigue qui ne veut que dire l'amour en image. C'est très beau mais aussi très long.

Jeudi

CONSOMMATEURS AVERTIS
A 9h.30 p.m. aux 2, 9, et 11, une autre série de cette émission d'information à l'intention des consommateurs c'est-à-dire tout le monde sans exception. On y traitera des garanties. Quelques cas seront racontés par madame Irène Lemerise.

Vendredi

URBANOSE
A 9h.30 p.m. aux 2, 7, 9, 11 et 13 dans le cadre de la série Urbanose on soulèvera le problème des baux. L'émission s'intitulera **"Locataires et propriétaires: le bail-type"** Les participants sont MM. Ugo Bonfante, Michel Clermont, Pierre Pagé, Loyola Perras, Michel Pasquin, Luc Martin, Gabriel Gagnon et Aldéi Darveau. La grande question: **"Nos baux sont-ils illégaux?"**

spectacles

De retour de Spa

Isabelle Pierre lance un hymne national

par Louise Tassé.

Même si Isabelle Pierre s'est présentée au récent festival de Spa avec la très belle chanson de Stéphane Venne, "Les enfants de l'avenir", elle n'a remporté aucun prix. Elle a même été éliminée au premier tour. De la même façon que Claude Gauthier et la chanteuse française Eva. Mais, elle n'a pas perdu son optimisme pour autant. Elle s'apprête à lancer une de ces chansons, qui pourrait devenir le chant de ralliement des patriotes québécois. Un peu comme le "We shall Overcome" de Joan Baez. Une chanson comme seul Stéphane Venne peut en écrire pour elle.

Isabelle Pierre revient donc de Spa déçue, surprise et convaincue que c'est au Québec que "ça se passe" dans le domaine de la chanson française. Elle, Claude Gauthier et Eva étaient en fait les trois participants professionnels du dernier festival de Spa. Parmi les autres participants, rares étaient ceux qui avaient enregistré un 45 tours ou s'étaient même produits en spectacle. Outre "Les enfants de l'avenir", Isabelle Pierre avait choisi d'interpréter "Le temps est bon" et une nouvelle chanson, "Cette fois". Un producteur français, qui assitait au festival, a retenu les droits de la chanson "Le temps est bon". Quant à Claude Gauthier, il avait apporté avec lui sa dernière composition, "Pour l'amour", mais il n'a pas, lui non plus, retenu l'attention du jury. Les participants devaient par ailleurs présenter leur tour de chant toutes lumières allumées et accompagnés d'un orchestre médiocre qui jouait "Blue Tango" et "Mexicain Trumpet" entre les numéros des participants. Un membre du jury a par ailleurs dit à Isabelle Pierre qu'elle faisait des chansons trop avancées, trop underground et qui n'atteignaient pas le grand public de la francophonie.

Vigneault indigné

En apprenant qu'elle avait été éliminée, la chanteuse Eva a déclaré qu'elle était très heureuse d'être éliminée avec les Québécois. Gilles Vigneault, qui avait été invité à faire partie du jury de ce festival, a pour sa part été indigné de la décision du jury concernant Isabelle Pierre et Claude Gauthier. Alors qu'il présentait son tour de chant le quatrième soir du festival, il a exigé que l'on éteigne les lumières de la salle et demandé que l'orchestre fasse moins de bruit. Cette attitude ne l'a pas empêché de remporter un grand succès et de faire passer toutes ses chansons.

Isabelle Pierre se demande donc maintenant quels sont les critères de valeur qui régissent ce festival puisque, rivalisant avec des débutantes, on l'a éliminée au premier tour. Le festival de Spa serait-il ou a-t-il toujours été un festival pour amateurs? C'est la question qu'elle se pose. Elle se demande aussi pourquoi le Québec n'organiserait pas un festival de chansons international pour que le monde francophone sache un peu de quoi il retourne ici dans ce domaine et vienne en prendre de la graine.

Pour Isabelle Pierre, sa participation à ce genre de manifestation artistique à l'étranger est une expérience de plus dans le cheminement de sa carrière. C'est en constatant ce qui se fait ailleurs qu'elle peut ensuite se permettre de juger ce qui se fait ici. Et elle s'est rendu compte par exemple, que les chanteurs québécois en général possédaient des qualités insoupçonnées.

Isabelle Pierre revient aussi de Spa avec une nouvelle chanson de Gilles Vigneault intitulée "Maintenant". Elle la lancera probablement en même temps que celle de Stéphane Venne. Cette dernière s'intitule "Ensemble" et dit: "Ouvrez grand vos bras et vos coeurs. Ne voyez-vous pas que c'est l'heure. De mettre ensemble nos vies. Et de faire ensemble un pays. Gens des villes et gens de la terre, parlez-vous, vous êtes des frères. Parlez-vous en face et debout. Tous les fruits d'ici sont à vous."

Cette chanson est un événement très important dans sa carrière. Elle signifie un engagement clair et précis. Stéphane Venne l'a composée à sa demande. Parce qu'elle veut que l'on sache où elle s'en va en tant que chanteuse québécoise.

Photo Michel Elliot

"Tous les fruits d'ici sont à vous". Cette chanson de Stéphane Venne deviendra-t-elle ce qu'on appelle une locomotive? Isabelle Pierre est prête. . .

La nouvelle politique fédérale du film ne règle aucun des grands problèmes

par Carol Faucher

Le 4 juillet dernier, l'honorable Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, prononçait à Montréal, devant environ 150 professionnels canadiens du cinéma de Montréal, Toronto et Vancouver, une allocution sur la première phase d'une politique fédérale du film. Cette politique ou cette première phase d'une politique, le gouvernement aura mis deux ans à la préparer et aujourd'hui, malgré le souhait du secrétaire d'Etat qui espère que "la montagne n'a pas accouché d'une souris", on ne peut que constater que c'est sous le signe de la timidité que s'est élaborée cette politique.

Selon monsieur Pelletier, trois raisons poussent le gouvernement à mettre en place une politique du film. D'abord **"il existe plusieurs institutions fédérales qui oeuvrent dans le cinéma"**: L'Office national du film, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, Radio-Canada, le Conseil des arts et les Archives publiques.

Deuxièmement, **"dans le cadre du développement d'une politique de démocratisation et de décentralisation de la culture, le cinéma est un instrument privilégié"** tout comme l'est la télévision. Et là on cite les mesures beaucoup plus radicales prises dans ce domaine où le CRTC, en 1968, a imposé que 80% de la propriété et 100% de la direction en matière de télévision soient canadiens.

Troisièmement, l'industrie privée, selon monsieur Pelletier, est **"de plus en plus vigoureuse et de plus en plus active"** tant dans le secteur de la production que dans celui de la distribution.

Faisant remarquer que le climat actuel n'est pas sain, le gouvernement propose:

1) La création d'une commission consultative composée des représentants de cinq institutions culturelles fédérales (ONF, SDICC, Radio-Canada, Conseil des arts, Archives publiques) et de cinq représentants de l'industrie.

2) L'ouverture de l'ONF qui désormais n'aura plus l'exclusivité des commandites pour le gouvernement, la décentralisation de sa production dans de futurs centres régionaux à Vancouver, Toronto, dans les Prairies et les Maritimes. L'ONF devra également, à l'avenir, participer davantage à la formation de cinéastes et de techniciens et assumer des responsabilités plus importantes dans le domaine de la production de films à caractère pédagogique et scientifique et du matériel audio-visuel connexe.

3) Radio-Canada diffusera un plus grand nombre de films produits au Canada et s'engage à collaborer avec l'industrie privée en vue d'arriver à des ententes de coproduction ou de production multilatérales.

4) La SDICC, qui vient de recevoir un $10 millions additionnels à son budget de 1967, devra réviser sa ligne de conduite à l'égard de la distribution et des films produits pour la télévision.

cinéma

5) Le Conseil des arts voit son budget augmenté en vue d'assurer des subventions aux réalisateurs et techniciens qui voudraient se spécialiser et poursuivre des recherches.

6) Les Archives publiques continueront à s'occuper de l'acquisition et de la conservation de films à l'échelle nationale.

7) On annonce enfin la création d'un bureau des festivals sous le contrôle du secrétariat d'Etat et 8) l'ouverture dans la région d'Ottawa d'un cinéma consacré à la présentation de films canadiens, un projet pilote **"en vue d'assurer la diffusion de notre cinéma."**

Plus ou moins d'argent?

Ce qui frappe d'abord, c'est que toutes ces mesures touchent des organisations gouvernementales. D'abord l'ONF. La décentralisation qu'on propose est une bonne chose en soi, mais elle va changer complètement le rapport de force qui existe actuellement entre l'équipe anglaise et l'équipe française. On ne précise pas non plus si le budget de l'ONF sera augmenté. Ce qui aurait dans la négative pour effet de limiter le volume de production de l'équipe française et de restreindre par le fait même son influence. Pensons à **"On est au coton"** et à certains autres films qui se sont retrouvés sous clef pour des raisons politiques. Par contre le secteur de distribution de l'ONF, qui mériterait peut-être une réforme, n'a pas été touché.

Que l'ONF n'ait pas l'exclusivité des commandites n'est pas là une mesure foncièrement nouvelle. Les cinéastes de l'ONF le savent bien, eux qui ont dû au cours des dernières années mener une lutte solide contre le commissaire Newman sur cette question.

Dirigisme

Quant au bureau des festivals, il est tout à fait normal devant l'essor que connaît actuellement le secteur privé de la production qu'il soit maintenant détaché de l'ONF. Il aura cependant le défaut d'être rattaché directement au secrétariat d'Etat alors qu'on aurait dû instituer un bureau indépendant, autonome, subventionné à 10% par le gouvernement. C'est là encore du dirigisme, et le contrôle sur le contenu des films (politique, social et même culturel) pourrait être trop facile.

Un cinéma ghetto

Le petit cinéma qu'on veut mettre sur pied dans la région d'Ottawa et qui se limiterait à la présentation des films canadiens est à certains points de vue une bien mauvaise mesure. D'abord il sera situé à Ottawa (ou à Hull). Ensuite il ne présentera que des films canadiens, ce qui pourrait bien créer un ghetto pour un certain type de films qu'on devrait plutôt forcer à s'intégrer aux réseaux de distribution normaux.

Une urgence

D'ailleurs le gouvernement reste muet devant la question de la distribution et de l'exploitation (salles de cinéma), se limitant à souligner que cette question est fort complexe. Complexe bien sûr, car on s'attaquerait là à des intérêts privés, à des consortiums ou des monopoles qui non seulement ont parfois beaucoup d'influence auprès du gouvernement, mais qui sont contrôlés pour la plupart par des intérêts étrangers. Cette question de dépendance n'est pas un fait nouveau. Il n'est pas un rapport ou un mémoire présenté au gouvernement au cours des 10 dernières années qui ait manqué de faire état de cette situation. Le contingentement des salles ou le contrôle sur les importations n'est pas une idée nouvelle.

Il semble fondamental qu'on s'attaque immédiatement à cette question. Sa complexité n'est que la preuve de la situation d'urgence qui règne dans le secteur de la distribution des films au pays. Car s'il faut qu'on attende les recommandations de la future commission consultative, on peut bien croire qu'il faudra encore plusieurs années avant que les mesures recommandées soient appliquées.

Pendant ce temps des films se font et les budgets de production augmentent en fonction d'un système de distribution et d'exploitation qui ne nous appartient pas et qui continue d'exiger un type de produit qui ne correspond pas toujours à notre réalité. La petite salle d'Ottawa devient une farce car ce projet s'inscrit tout à fait en dehors de la réalité économique de notre cinéma. Il faudrait au contraire un réseau de salles nationalisé, à l'échelle du pays, et qui fonctionne normalement, c'est-à-dire bien inscrit dans la réalité économique du cinéma canadien.

Les élections

Enfin les élections approchent sans doute et le gouvernement sait très bien qu'il doit faire part de ses futures politiques dans les différents secteurs de son activité. Enfin, si des mécanismes seront mis en place bientôt, il faut bien reconnaître que ce qui a été annoncé ne répond pas aux besoins immédiats de l'industrie. Le secrétaire d'Etat l'a reconnu lui-même. L'industrie devra donc pour les années à venir continuer de vivre une situation de contradiction.

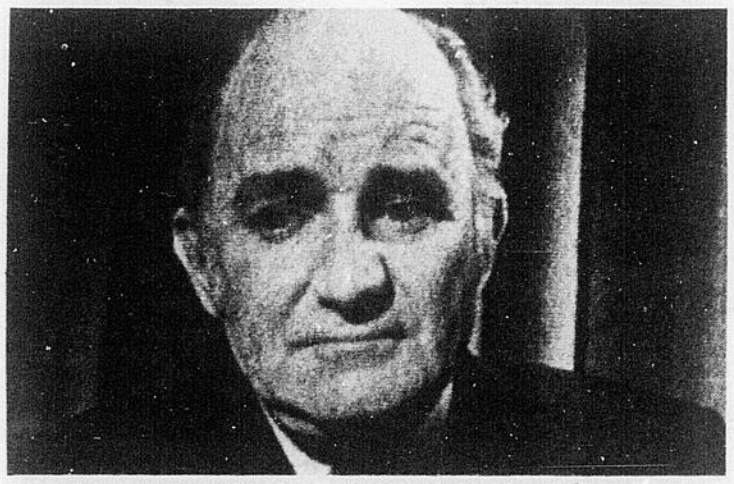

GERARD PELLETIER, secrétaire d'Etat du Canada, vient d'annoncer la nouvelle politique fédérale du film. La montagne a-t-elle accouché d'une souris?

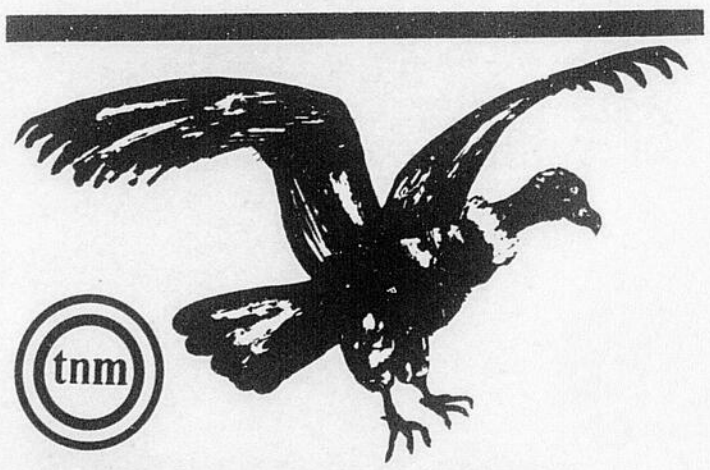

REPRISE EXCEPTIONNELLE DE

Les oranges sont vertes

de CLAUDE GAUVREAU

2 SEMAINES SEULEMENT!

"A partir du 8 Septembre"

DES CENTAINES DE BILLETS DEJA VENDUS!

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

84 ouest, Ste-Catherine 861-0565

DERNIÈRE SEMAINE,

SE TERMINANT LE 29 JUILLET

Prix spéciaux pour étudiants et groupes sauf le samedi.

LE DEUXIÈME COUP DE FEU

Avec GILLES PELLETIER

FRANÇOISE GRATON — JEAN-LOUIS PARIS

RONALD FRANCE — YVAN SAINT-ONGE

Mar., mer. et jeudi 21 h 00. Samedi 19 h 30 et 22 h 30

Relâche lundi et vendredi.

Billets en vente chez Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine

THÉÂTRE DES PRAIRIES INC.

1 + 756-0559 / ROUTE 48 SORTIE DE JOLIETTE

BAR LICENCIE LES SOIRS DE SPECTACLES

COMMENCANT LE 1er AOUT

GUY HOFFMAN, FRANCOISE FAUCHER

dans RENDEZ-VOUS AU PLAZA,

UNE COMEDIE FOLLE FOLLE!

"La vie rêvée" de Mireille Dansereau

Un film de femmes sur l'homme inaccessible

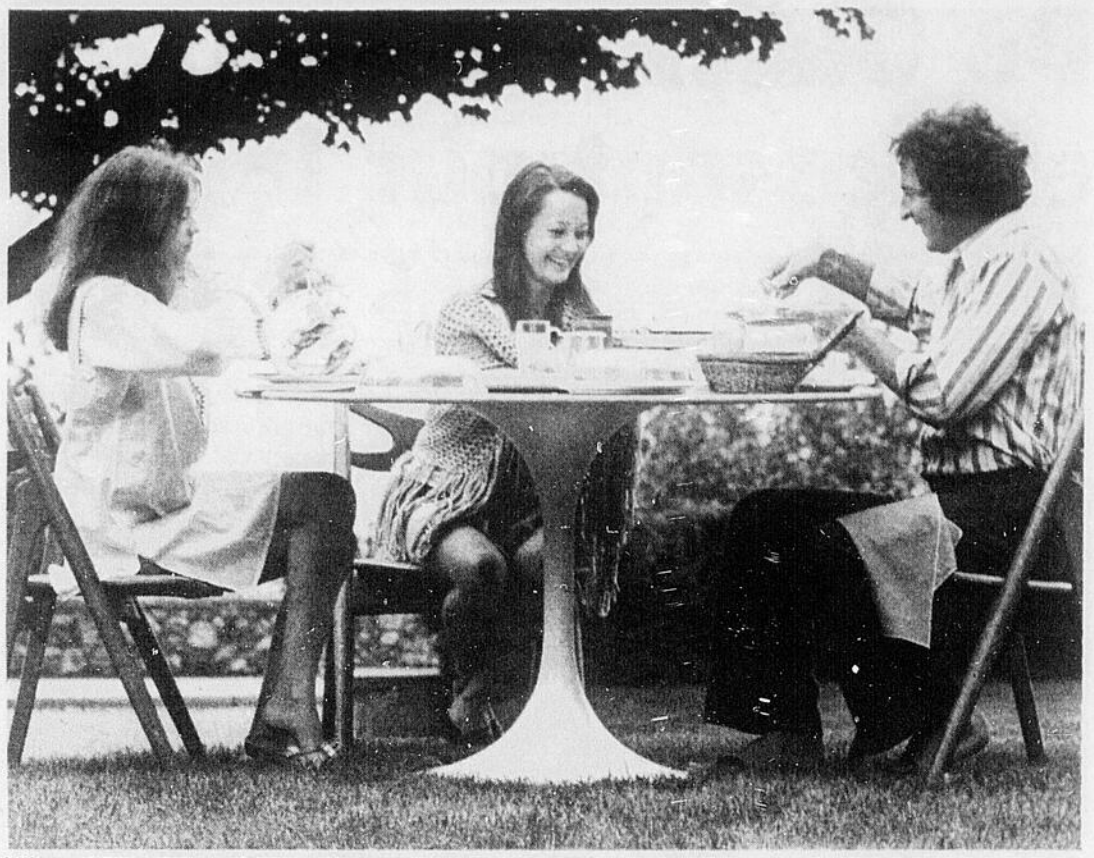

Liliane LEMAIRE-AUGER, Véronique LE FLAGUAIS et Jean-François GUITE dans une scène de LA VIE REVEE de Mireille Dansereau dont la première aura lieu jeudi soir prochain au Cinéma FESTIVAL.

cinéma

(C.F.) La sortie du film de Mireille Dansereau, "La vie rêvée", jeudi soir prochain, constituera une véritable première pour plusieurs raisons. D'abord parce que c'est le premier film de long métrage de ce jeune réalisateur, aussi parce que c'est le premier film de long métrage québécois à être réalisé par une femme. C'est également le premier film de long métrage à être produit par l'Association coopérative des productions audio-visuelles et aussi le premier film canadien réalisé en super 16 mm à sortir sur les écrans au pays. Pour toutes ces raisons auxquelles on pourrait ajouter qu'il s'agit d'un premier film pour les deux comédiennes principales, Liliane Lemaire-Auger et Véronique Le Flaguais, on peut considérer que le lancement de ce nouveau film constitue un événement.

L'homme inaccessible

Le film nous montre deux jeunes filles dans la vingtaine, Virginie et Isabelle, qui travaillent dans une compagnie de films et qui se lient d'une amitié assez exceptionnelle. L'une d'elle est très amoureuse d'un homme socialement inaccessible, l'autre a une attitude agressive envers la gent masculine en général. Sur une égale dissatisfaction, leur amitié se renforce, la complicité s'établit. Elles s'entendent sur un point; plus l'HOMME est lointain et inaccessible, plus elles sont fascinées et attirées vers lui. Elles se forgent un bel homme "rêvé" et le gardent caché; il devient un personnage vivant faisant partie de leur vie quotidienne jusqu'à ce que la vérité éclate: l'homme n'existait pas vraiment - seule son image existait. Une fois l'homme (sans visage) démasqué, elles peuvent reprendre le cours de leur vie réelle.

Mais cette VIE REVEE, c'est aussi une tentative d'échapper à l'imagerie publicitaire qui vend l'amour, la séduction, l'évasion, la liberté à coup de beauté stéréotypée et d'asepsie irréelle. L'amitié d'Isabelle et de Véronique devient une prise de conscience des effets du système de consommation sur l'autonomie des individus.

Le film a été produit par l'ACPAV (Association coopérative des productions audio-visuelles). A la fin du printemps 71, la Coopérative recevait le scénario de Mireille Dansereau qui avait déjà fait quelques démarches en vue de produire "La vie rêvée". La Coopérative avait pris naissance concrètement à la suite de nombreuses rencontres entre cinéastes et du fait que la SDICC avait consenti une subvention pour la mise sur pied de cadres de production.

Une coopérative de films

Le film de Mireille Dansereau fut donc un des premiers à bénéficier de l'enthousiasme des débuts. Ainsi plusieurs personnes ont consenti à participer de leur travail au financement de la production et permis de pousser l'expérience le plus loin possible.

La Coopérative a maintenant relevé le défi de ce genre de production. C'est probablement là un des aspects importants de la formule de production coopérative. Les membres sont pour la plupart des réalisateurs, des techniciens et des cadres indépendants qui participent selon leurs motivations et intérêts aux décisions et au fonctionnement général. La Coopérative leur sert de maison de production pour les projets et à la fois de lieu de rencontre où des contacts réguliers facilitent des réalisations coopératives.

La Coopérative essaie de favoriser un type de production qui, même avec des budgets restreints, conserve et cherche à dépasser les standards de qualité professionnelle et artistique.

Nous vous réservons une critique du film et une entrevue avec le réalisateur Mireille DANSEREAU dans l'édition de la semaine prochaine.

QUEBEC-PRESSE
Publicite
Cinema
381-1385

17e SEM. POUR TOUS
AUSSI REMARQUABLE QUE 'Z'
SACCO & VANZETTI

FLEUR de LYS
850 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS
886 STE-CATHERINE, OUEST

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
AUJOURD'HUI DIMANCHE
4:30 Ida Kaminska, Josef Kroner — SHOP ON MAIN STREET de Jan Kadar et Elmar Klos (v.o. s.-t. a.)
7:00 Anna Karina, Matthieu Carrière — RENDEZ-VOUS à BRAY d'André Delvaux (en français - en couleurs)
9:30 Jean-Louis Trintignant, Christine Lelouch — LE VOYOU de Claude Lelouch (en français - en couleurs)
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

Ingmar Bergman* 18 ANS
RÉTROSPECTIVE
CE SOIR SEULEMENT:
7:00 LA HONTE (v.o. s.-t. a.)
9:30 LE RITE (v.o. s.-t. a.)
LUNDI SEULEMENT:
7:00 LE RITE (v.o. s.-t. a.)
9:30 UNE PASSION (v.o. s.-t. a.)
prix: chacun des films $1.25 en semaine $1.50 sam.-dim.
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

AUJOURD'HUI et DEMAIN!
CINEMA D'ETE ... EN MUSIQUE
SMCL PRÉSENTE

#1 JOE COCKER avec LEON RUSSELL
VIVANTS SUR FILM EN COULEURS
$1.25 en semaine $1.50 sam. dim. POUR TOUS
aujourd'hui a 2:45 5:00, 7:15, 9:30
et lundi 8:00 10:00
MAD DOGS & ENGLISHMEN
vendredi: Santana SOUL TO SOUL
mardi: GIMME SHELTER avec Les ROLLING STONES
à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél: 277-3233

cinéma québec
DEUX DOSSIERS IMPORTANTS:
— DES FESTIVALS POUR QUOI FAIRE?
Cannes
Venise
Carthagène
— LES CINÉMAS AFRICAINS
par Tahar Cheriaa et André Paquet
UNE ANALYSE DE "LES SMATTES"
SUITE À UN DÉBAT AUTOUR DE "MON ONCLE ANTOINE"
CRITIQUES DE FILMS
Dans le no 10 MAINTENANT EN VENTE DANS LES KIOSQUES ET LES LIBRAIRIES
ABONNEZ-VOUS
$6.50 (10 numeros) étudiants: $5.00
cinema/quebec c.p. 309, station outremont montreal 154, quebec
tel.: (514) 272-1058

A 20 heures tous les soirs POUR TOUS
RÉTROSPECTIVE
Le 23 juillet
MASS-MEDIA
François Tremblay (45 min.)
HITCH-HIKING
Frank Vitale (40 min.)
25-26 juillet
JE SUIS DE STE-SCHO
Henri Stadt (45 min.)
BAIE DE JAMES
François Dallaire (20 min.)
27-28 juillet
CONTINUONS LE COMBAT
Pierre Falardeau, Roland Duchesne, Georges Macdonald (30 min.)
INTERVIEW AVEC BOBBY SEALE
produit par le Community Video Center, Washington, D.C. (30 min.)
1604 Saint-Denis Montréal 129
Téléphone 842-9788
vidéographe

De Ouest-Mont aux oiseaux du Québec en passant par les recettes indiennes

Ecrit en deux mois, à Ouest-Mont, comme dit l'auteur, **le Doux mal** a une odeur d'octobre, quelque chose de fébrile et de nostalgique en même temps, ce qui peut-être a imposé à Andrée Maillet cette forme dialoguée beaucoup plus proche du texte radiophonique que du roman traditionnel. J'imagine qu'en certains cas ce style conversation (mise en relation directe des personnages), convient mieux que n'importe quoi au projet d'un auteur. On s'en balance d'ailleurs pourvu qu'on marche, et on marche à la condition de passer par-dessus l'inutile petite attaque contre le joual qu'Andrée Maillet met dans la bouche d'Amélie, son héroïne, à la condition également de ne pas fermer le livre aussitôt qu'on a compris que le drame en question avait lieu en territoire bourgeois. On ne peut pas exiger d'Andrée Maillet qu'elle se déracine, qu'elle témoigne d'une autre expérience que la sienne; de toute manière, elle n'a jamais fait l'apologie de son milieu social, et son regard sur lui a toujours été assez lucide. Sartre aussi est bourgeois, ce qui n'empêche rien.

Comme il s'agit d'un style dialogué, généralement très naturel, on peut reprocher à A. Maillet, dès qu'elle sort du présent, de tomber dans le passé simple, genre "je sortis", ce qui passe mal dans la conversation — un détail, je veux bien, mais quand on plaide pour une langue pure et sans tache, on ne doit pas oublier qu'il existe d'autres fautes, celles qui nuisent par exemple à la vraisemblance du ton parlé. Passons. D'autant plus que le doux mal, cette frénésie d'aimer, Andrée Maillet nous le communique peu à peu, sans trop d'explications, à mesure même que les dialogues nous font pénétrer dans ces intérieurs feutrés, apparemment confortables, où parfois assez abruptement apparaît la souffrance, comme un démenti.

Le petit tour de force de l'auteur c'est sans doute d'avoir réussi à rendre intéressants plusieurs personnages gravitant autour de son héroïne, et de leur avoir donné à tous leur poids de réalité. Il y a beaucoup de vérité dans les rapports entre Amélie et Delphine, entre Amélie et Edouard (moins bien vu, celui-ci), mais le plus touchant, à mon avis, c'est Félix, l'avocat un peu veule, pas dupe pour deux sous de son apparente réussite professionnelle, sachant qu'il la doit autant à sa propre lâcheté qu'au système social, mais son amour refusé le rend pathétique, lui fait perdre son arrogance satisfaite. Tout se passe dans un climat neigeux, sur fond d'inquiétude et de peur, relent d'octobre 1970. La femme qu'aime Félix aime, de son côté, un felquiste que Félix aurait pu aider... Lui aussi, ce felquiste, vit un peu dans l'ombre, au double sens du mot. Je crois qu'Andrée Maillet, en romancière de son âge, sent davantage les personnages de sa génération que ceux des vingt-trente ans. Et à mon avis — qu'elle en fasse ce qu'elle voudra — elle y gagnerait à fouiller ce qu'elle sent vraiment: son ton, son style, tout chez elle pétille alors de naturel. **Le Doux mal,** un livre à lire, même en cette chaude saison, à l'Actuelle pour $3.00.

ANDREE MAILLET.

Un guide des auteurs

Voici, certes pas à l'usage des abonnés à Balconville, un **Dictionnaire critique du théâtre québécois** dont la maquette porterait à la médisance si l'on n'y trouvait pas matière à réflexion. Dans sa brève et juste introduction, Alain Pontaut, critique et éditeur, souligne les grands traits de notre théâtre, indiquant en passant le risque d'une complaisance joualistique, devenue peut-être un tic à la mode plutôt qu'un véritable instrument dramatique. Mais l'utilité de ce Dictionnaire sera de fournir aux étudiants comme aux amateurs de théâtre un guide à la fois informatif et critique, sans aucune prétention académique. Au-delà de ses préférences personnelles, Alain Pontaut a donné, il me semble, à chacun sa place, je veux dire qu'il a accordé le nombre de lignes correspondant à l'importance de tel ou tel auteur, Ferron, Dubé, Gélinas et Tremblay ayant droit à un commentaire plus substantiel qu'Eugène Cloutier ou Frank Fouché. Ce **Dictionnaire critique du théâtre québécois**

livres

a paru dans la collection Documents, chez Leméac.

Symptôme d'une renaissance amérindienne

Une expérience à tenter: partir avec dans son sac à dos le livre de **Bernard Assiniwi, Recettes indienne et survie en forêt.** Partir, c'est-à-dire aller creux, en plein bois, en dépit de la chaleur presque tropicale de juillet et des inévitables moustiques de tout dard affamés de chair en sueur. Et courir le risque de s'égarer juste pour mettre à l'épreuve les conseils pratiques d'Assiniwi. Les vieux campeurs, déjà informés des rudiments de la vie sauvage, n'y apprendront peut-être pas grand-chose, mais ils auront tout de même à leur disposition un appétissant recueil de recettes amérindiennes. Le plus intéressant dans ce guide, les recettes mises à part, c'est encore l'utilisation culinaire ou médicinale qu'on peut faire d'une bonne partie de la flore laurentienne. A sa façon, le livre d'Assiniwi témoigne d'une renaissance amérindienne, très évidente aux Etats-Unis à en juger par les nombreuses publications concernant la question amérindienne. Conscients du dramatique génocide socio-culturel des indigènes, parfois qualifiés de sauvages, nous nous rendons compte un peu tardivement que loin d'être étrangers à ce que nous sommes, les Amérindiens ont contribué à faciliter notre adaptation au continent. Or, ce que Leslie Fiedler appelle "le retour du peau-rouge" dans notre civilisation pourrait être, pour nous, l'occasion d'une critique de notre comportement global. (Aux éditions Leméac, collection Ni't'Chawama.)

Des oiseaux petits et gros

Tandis que nous sommes en pleine nature, profitons-en pour signaler à l'attention de l'ornithologue amateur la parution, dans la belle collection Encyclopédie de l'Homme, numéro 3, de **l'Encyclopédie des oiseaux du Québec,** de W. Earl Godfrey, qui est en fait une adaptation québécoise, réalisée par Henri Ouellet, de la lourde et massive publication du Musée national, **Les oiseaux du Canada.** Celle que viennent de publier les éditions de l'Homme ($6.00) a l'avantage de se transporter facilement et de se limiter aux oiseaux du Québec. Autre avantage sur tous les livres du même genre, parus ailleurs, c'est qu'on y trouve des photos en couleurs illustration de J. A. Crosby. Trop souvent nos éditeurs, par souci d'économie, se contentent de dessins en noir et blanc qui ne sont d'aucune utilité.

André MAJOR
collaboration spéciale

L'histoire de la Liberté

Le livre club de l'heure présente son volume

Québec-Canada

S'adresser à 9670, rue Péloquin, Montréal 358

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Ville. . . . . .

Profession. . . . . .

Allez-y à la course!

Blue

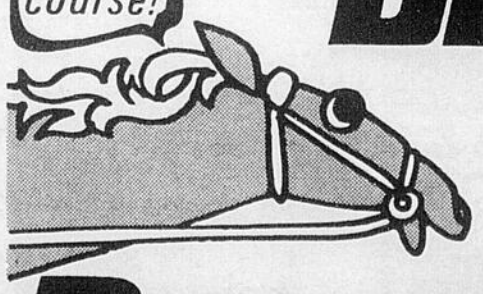

Tous les soirs à 7h45, excepté le jeudi.
Le dimanche à 2h.

Des casse-croûtes, des bars, des écrans de TV en circuit fermé et des estrades entièrement climatisées: c'est plein d'allure!

Bonnets

c'est plein d'allure!

dans les cinémas

ALOUETTE: 318 ouest, Sainte-Catherine, 361-2807. **Top Sensation:** 2.45, 6.05, 9.25. **La révélation:** 1.10, 4.30, 7.50.

ARLEQUIN: 1004 est, Sainte-Catherine, 288-2943. **Stefanie. Fanny Hill.**

Atwater: Angle Atwater et Sainte-Catherine, Plaza Alexis-Nihon, 935-4246. Cinéma 1, **Duck You Sucker:** 12.00, 3.00, 6.00, 9.00. Cinéma 11, **French Connection:** 7.25, 9.30.

AVENUE: 1224, Greene, 937-2747. **A Clockwork Orange:** 2.00, 4.30, 9.30.

BIJOU: 5030, Papineau, 527-9131. **Justine de Sade:** 12.25, 3.32, 6.19, 9.26. **Leila, la bête érotique:** 2.04, 5.11, 8.18.

BIJOU: 5030, Papineau, 527-9131. **Justine de Sade:** 12.25, 3.32, 6.19, 9.26. **Leila, la bête érotique:** 2.04, 5.11, 8.18.

CANADIEN: 12-4 est, Sainte-Catherine, 523-5180. **La possédée:** 12.00, 3.20, 6.45, 10.05. **Bonjour lunette, adieu fillettes:** 1.30, 4.50, 8.15.

CHEVALIER: La vraie nature de Bernadette: 2.25, 6.03, 9.41. **Névrose:** 12.45, 4.23, 8.01.

CINEMA DU VIEUX-MONTREAL: 136 est, Saint-Paul, 861-7863. Studio A, **La salamandre.** Studio B, **Festival des grands westerns:** 7.30, 9.30.

CREMAZIE: 8610, Saint-Denis, 388-4210. **Le roi des distraits:** 2.15, 6.15, 10.15. **20,000 lieues sous les mers:** 12.00, 4.00, 8.00.

CRYSTAL: 1223, Saint-Laurent, 861-2249. **The Swappers. Carry on Camping. Cromwell.**

DAUPHIN: 2396 est, Beaubien, 721-6060. Salle Renoir, **Le bon, la brute et le truand:** 6.00, 9.00. Salle McLaren, **Symphonie pathétique:** 6.00, 9.00.

ELECTRA: 1114 est, Sainte-Catherine, 522-9177. **Les anges nus. Boule de feu.**

ELYSEE: 35 ouest, Milton, 842-6503. Salle Resnais, **Un peu de soleil dans l'eau froide:** Du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Samedi, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dimanche, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Salle Eisenstein, **La vieille fille:** du lundi au vendredi, 7.30, 9.30. Samedi, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00. Dimanche, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

EROS: 59 est, Sainte-Catherine, 288-5513. **Bare with me. Erotica.**

FLEUR DE LYS: 858 est, Sainte-Catherine, 288-3303. **Sacco & Vanzetti:** 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

JEAN-TALON: 4255 est, Jean-Talon, 725-7000. **Sissi:** 6.20, 9.45. **Les sept Ecossais explosent:** 8.10.

PALACE: 698 ouest, Sainte-Catherine, 866-6991.

PAPINEAU: 4519, Papineau, 521-6853.

PLACE DU CANADA: Galerie des boutiques, Hôtel Château Camplain, 361-4595.

VIDEOGRAPHE: 1604, Saint-Denis, 842-9786. 22-23 juillet, **Mass Media. Hitch-Hiking.** 25-26 juillet, **Je suis de Ste-Scho. Baie de James.** 27-28 juillet, **Continuons le combat. Interview avec Bobby Seale:** 8.00.

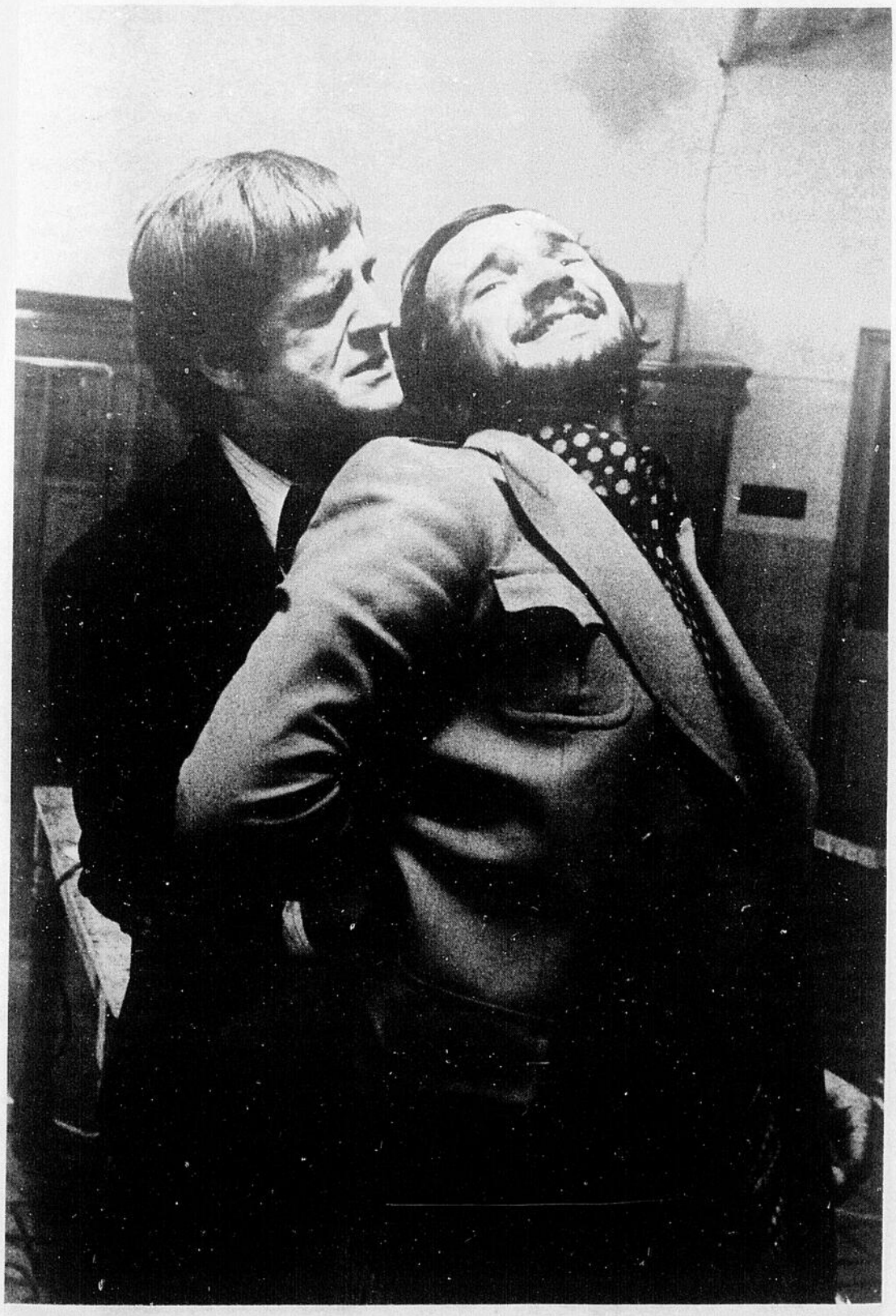

GILLES PELLETIER et Ronald France dans "Deuxième coup de feu" au Théâtre des Prairies.

LES MOTS CORSÉS

Thème: Dupras et Drapo

par Arthur

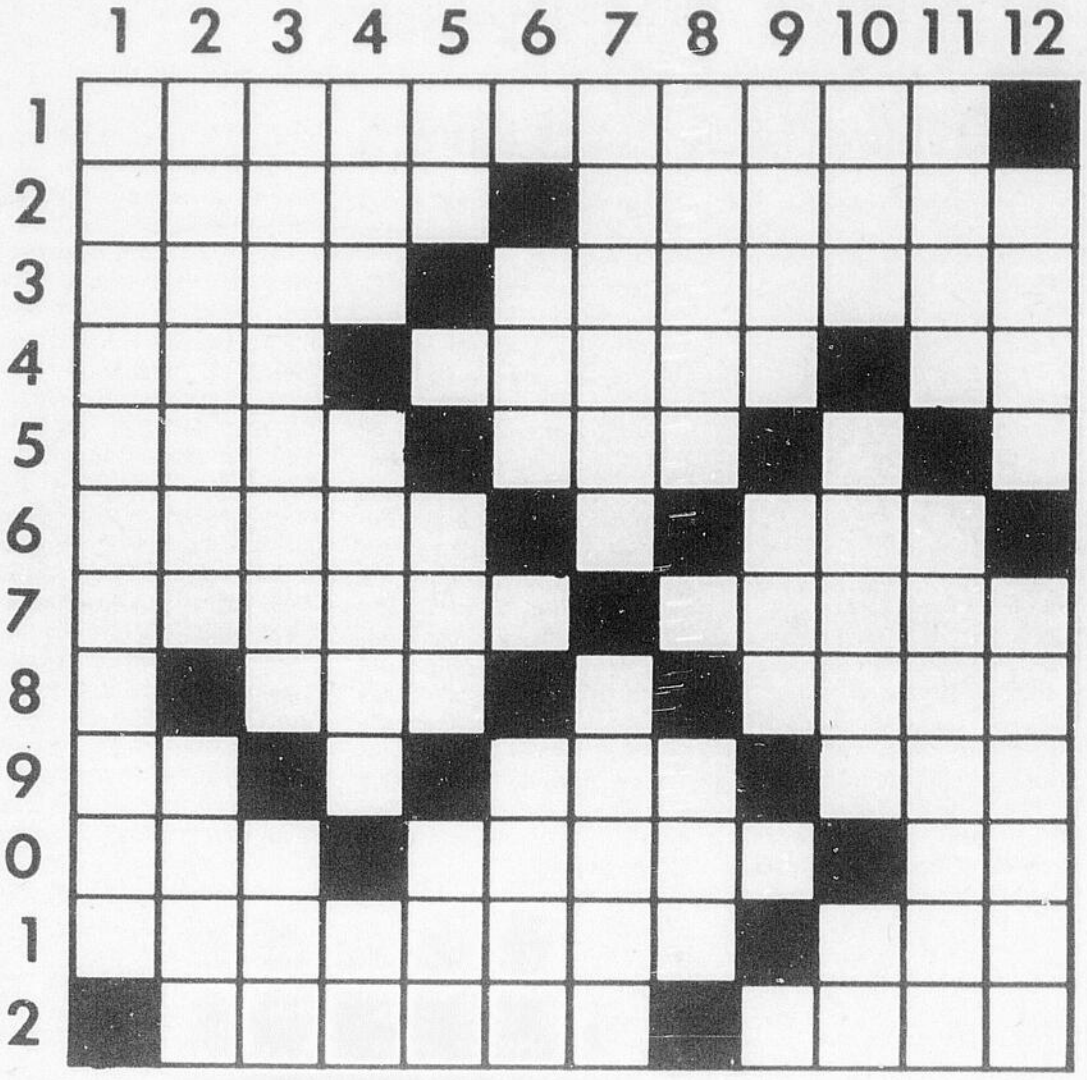

Horizontalement

1- Dupras prétend en être un de génie!
2- Celle de Dupras et celle de Drapo ne passent pas par le même chemin. - D'après Dupras, Drapo lui ressemble, mais en moins bien réussi (pour le moment).
3- Drapo pense que c'est de ce continent que viennent tous nos "Mao"! - Corps policier autrefois appelé PP (pl.)-
4- Pointe. - Défauts héréditaires. - En "ville".
5- Otée de tonic. - ...et compagnie...-
6- Celui d'Adèle joue présentement dans les théâtres québécois (en deux mots).- Le nez de Cyrano.
7- Massif et col des Alpes françaises, au dessus de l'Isère. - Monsieur Drapo.
8- En Espagne - Poil de cheval.
9- Raccourci pour une idée (phon.). - Ligue nationale dans le désordre. - Née à l'envers.
10- Au bout d'une tige de blé. - Parfois malade après une bonne brosse (pl.). - Note.
11- Qui n'aiment pas ceux des autres races. - S'est posé sur la lune.
12- Drapo a dû en faire un bon au chef Saulnier! - Adepte d'Hitler.

Verticalement

1- Un membre de la Drapolice.
2- Produit qui entre dans la composition de certaines couleurs rouges (pl.). - Lettres de Dupras.
3- Se sont ôté la vie. - Glace anglaise.
4- Sainte. - Celui de Drapo est soit bedonnant, soit policier. - Infinitif.
5- C'est à dire. - Mot d'enfant ou partie de "étonnant". - Fédération des Services Montréalais.
6- Dupras à plus d'un tour dans le sien. - A pris la suite légale de la loterie illégale du maire Drapo.
7- Ceux qui votent pour Drapo, selon Dupras. - Drapo en a un chez lui, et des tas dans ses brigades...
8- Abattue. - Issus.
9- La saison présente (pl.). - Commission d'assurance chômage
10- Commencement d'ultime. - Encore Drapo! - NOTE DE BASE,
11- Vrai - Ferez des prières.
12- On vous prie de répondre. - Drapo est celui de Dupras, et Dupras doît être un de ceux de Drapo!

La solution de la semaine dernière

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	C	A	N	C	E	S	■	S	A	C
2	I	T	I	N	E	R	A	I	R	E	■	A
3	L	O	N	G	U	E	U	R	■	D	A	M
4	L	U	N	E	■	E	X	O	D	E	■	P
5	E	T	A	L	E	R	■	P	A	N	N	E
6	G	■	■	E	X	■	T	■	■	T	O	U
7	I	C	I	■	P	L	E	I	N	A	I	R
8	A	H	■	P	R	E	S	S	O	I	R	S
9	T	A	T	E	E	■	T	O	U	R	S	■
10	U	L	Y	S	S	E	■	L	E	E	■	S
11	R	E	P	O	S	■	M	E	R	■	R	E
12	E	T	E	S	■	P	A	R	A	S	O	L

voyages

par Virginie Boulanger

UN SEJOUR EN PAREIL LIEU a de quoi requinquer lie citadin fatigué du bruit, de la pollution et du travail. Photo prise dans un petit village du Lac Saint-Jean par l'Office des Tourisme du Québec.

Pour les citadins fatigués

Séjours familiaux dans des fermes

Des fermiers ouvrent toute grande leur ferme pendant la belle saison à ceux de la ville qui veulent se requinquer dans la belle nature du bon Dieu.

La formule a beaucoup de succès en Europe. Au Québec, on l'essaie véritablement pour la première fois cette année grâce à un groupe d'étudiants de l'université du Québec à Chicoutimi qui, à partir d'une liste élaborée par le groupe Vacances-familles, ont sélectionné 14 fermes (dont 3 au Saguenay et 11 au Lac Saint-Jean) pouvant recevoir convenablement soit un couple, soit une famille. Dans les Cantons de l'Est, une expérience analogue, "Accueil en milieu rural", est en cours.

La formule des fermes touristiques ou des vacances rurales, comme on les appelle, permet à des citadins fatigués de la vie trépidante et de la pollution de vivre au rythme de la campagne une expérience souvent assez exceptionnelle. Et peu coûteuse.

Ce projet est conçu, en effet, pour les familles moyennes ayant un revenu moyen et désireuses de prendre des vacances familiales qui les sortent de la routine. Après le camping, c'est certainement le moyen le plus économique et le plus reposant de prendre des vacances. Il faut compter $25 ou $30 par personne (ce qui couvre le gîte, la nourriture et le blanchissage). Des tarifs spéciaux sont accordés aux familles ayant plusieurs enfants de même que pour les jeunes fermiers d'occasion ayant moins de 10 ans.

Que peuvent faire des gens de la ville dans une ferme pendant une semaine, quinze jours ou même un mois? Pour les jeunes citadins, la question ne se pose pas tant ils auront de choses à apprendre, de domaines à explorer et d'expériences nouvelles à acquérir. La traite des vaches, les soins à donner aux chevaux, aux porcs, aux poules, aux petits veaux, la cueillette des oeufs, le temps des foins, les légumes frais du jardin que l'on recueille au fur et à mesure des besoins, les fleurs sauvages, les nids d'oiseaux, sont autant de leçons de choses et de sources d'émerveillement pour les enfants habitués au macadam et aux rues étroites. Sans compter, la sensation de liberté infinie qu'ils auront à se perdre dans les champs de marguerites de trèfles et de "moutardes".

Les grandes personnes pourront goûter à tous ces plaisirs inédits pour eux, tout comme leurs enfants, s'ils s'intègrent totalement à la vie de leurs hôtes, et s'ils participent aux activités de la ferme. Toutefois, ceux qui craignent de se coucher à l'heure des poules et de se lever à l'heure des coqs (il faut avouer, qu'avec la modernisation des fermes, ce n'est plus tout à fait juste, les fermiers ayant des journées moins longues et plus normales) sont tout à fait libres de leur temps. Sans doute doit-il se conformer à un certain horaire pour les repas notamment tout comme à l'hôtel, mais en dehors de ça, l'invité est entièrement libre de son temps. Il peut se promener dans la campagne environnante, aller à la pêche (il y a toujours des ruisseaux poissonneux à proximité d'une ferme), dormir à l'ombre des pommiers ou des cerisiers bref se la couler douce comme le sous-préfet aux champs. Et, le soir venu, écouter silencieusement les grillons ou causer avec les fermiers-hôtes dans la balançoire sous les chênes ou encore faire connaissance avec les gens du village au restaurant où se retrouvent jeunes et vieux cultivateurs et villageois, aller au cinéma et même au théatre. . .comme à la ville.

Les vacances rurales sont possibles jusqu'au 1er septembre, cette année, à moins d'ententes particulières avec les fermiers-hôtes.

Pour tout renseignement et pour les réservations, il faut s'adresser au "Monde rural dans le développement touristique", Université du Québec à Chicoutimi, 930 est, rue Jacques-Cartier. On peut écrire aussi à Case postale 554, Chicoutimi, Québec. Si le temps vous presse, le téléphone est là. (418) 549-4354, poste 374.

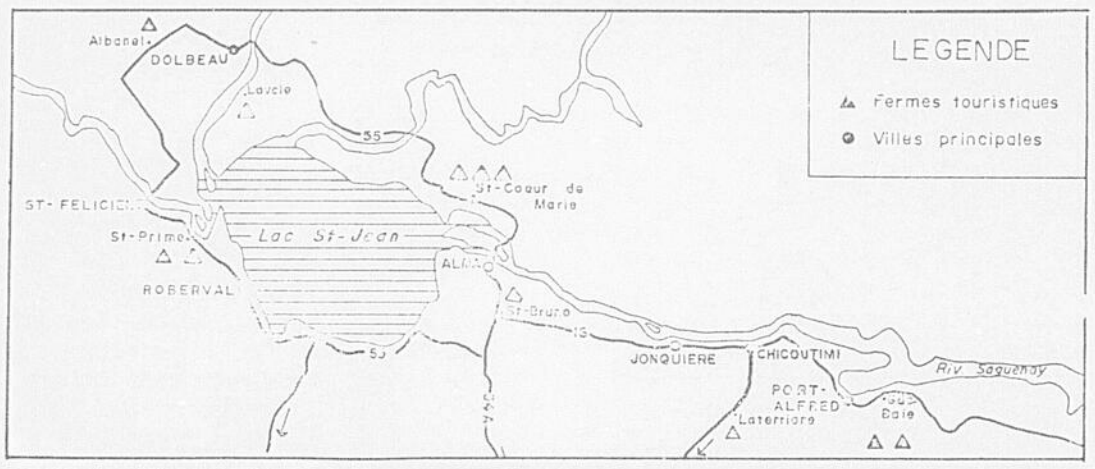

RESEAU DES FERMES TOURISTIQUES au Saguenay-Lac Saint-Jean.

Pour venger l'absence du pavillon québécois à TDH

Des jeunes lancent l'opération scrapbook

Aux jeunes Québécois qui ne pourront voyager cet été faute d'argent et qui ne peuvent plus compter sur le projet mis au point à leur intention par le groupe de Perspective-jeunesse du pavillon du Québec (on sait que ce pavillon ne participe pas à Terre des Hommes cette année), les responsables de l'ancien projet lancent une invitation au défoulement collectif.

"Conséquemment à l'impossibilité pour les Québécois de faire une manifestation québécoise à notre pavillon à Terre des Hommes cet été, nous lançons l'idée de se raconter, de se dessiner, de se photographier dans un grand scrapbook à la dimension du Québec. Le scrapbook devient notre nouveau lieu de rencontre et notre voyage à l'intérieur de nous-mêmes."

Tout peut être reproduit

Ce qu'est le scrapbook? C'est un inventaire de la culture québécoise fait par tous ceux qui ont quelque chose à dire sur eux-mêmes et sur leur coin de pays. Tout ce qui est québécois et qui peut être reproduit visuellement peut entrer dans ce scrapbook: fêtes de famille et de village, les légendes, contes et particularités folkloriques, l'artisanat, les recettes typiques du pays, les maisons, les paysages, les gens etc.

Tous les scrapbooks du Québec seront ensuite écrémés et leurs meilleures pages réunies et reproduites dans un grand scrapbook qui sera mis en vente partout à l'automne.

Pour participer, il suffit de s'acheter un grand scrapbook à $0.29, de laisser courir son imagination sur les feuilles de droite, puis d'expédier le tout (avant le 15 août) à Rodrigue Paulin, 222 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

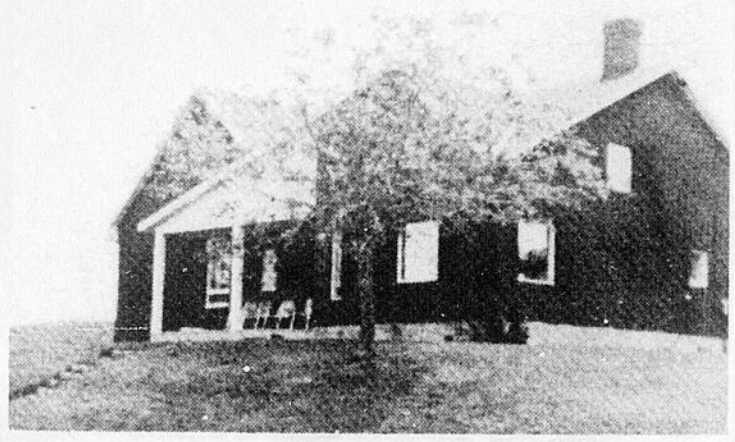

Le réseau des fermes touristiques est encore très restreint, les critères d'acceptation étant assez sévères. La ferme doit être assez grande, propre et confortable et les fermiers d'humeur à recevoir des visiteurs de la ville et, au besoin, à les initier aux travaux de la ferme. La ferme ci-dessus, dans le rang de la Rivière à Grande-Baie (Saguenay), est prête à accueillir des visiteurs (il s'agit d'une ferme importante — 65 têtes de bétail).

CONNAISSANCE DU MONDE, à 342-2717, est la seule organisation de voyage se spécialisant dans le voyage des moins de trente ans. De Montréal, départ tous les jours pour Paris, Amsterdam, Zurich, Prague, Vienne, Athènes, Bruxelles, Copenhague, Oslo, Stockholm, Rome,

Londres, Los Angeles, San Francisco. Vols réguliers, tarifs jeunesse, $200. Vous partez et vous revenez quand vous le désirez. CONNAISSANCE DU MONDE à 342-2717, 24 heures par jour.

Boutik 1ère Édition

19 Concorde, P.V.
Laval 669-5548

AUSSI

472 A, rue Notre-Dame
Repentigny 581-3962

Des disques, de l'artisanat, de l'encens, des affiches, des pipes, etc...

On y trouve aussi un atelier de cuir et de suède où l'on fait ce que vous voulez, sur demande.

MAINTENANT NOUVELLE SECTION

LIBRAIRIE

L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Paris, Genève, Zurich, Bruxuelles, Madrid
Aller-retour à partir de $189.00
Aller simple à partir de $80.00
(selon les saisons)

CLUB CONCORDE

1117, rue Sainte-Catherine, Ouest, no 117
Métro Peel
(514) 845-5442

sur les sentiers

par Henri Poupart

La rivière Baie-Trinité bientôt ouverte au public?

Lors d'un récent voyage sur la Côte Nord et plus précisément à Hauterive et à Baie-Comeau, j'ai eu l'occasion de rencontrer des gens du conseil d'administration du cegep de la Côte Nord. Tout semble indiquer que de très sérieuses négociations sont amorcées avec la compagnie Domtar, actuel locataire de la rivière Baie-Trinité, et le cegep de la Côte Nord.

La Domtar serait apparemment disposée à confier la gestion de la petite rivière Baie-Trinité, la pisciculture déjà existante à cet endroit (projet du centenaire de la confédération) et d'autres bâtiments déjà en place à cet endroit. De plus, il est possible que la grande rivière Baie-Trinité soit également remise à la direction du cegep moyennant que la Domtar garde un droit de pêche à cet endroit pour un certain nombre d'années.

La récupération de cette rivière à saumon (si toutefois cela se fait) servirait de centre de recherche aux étudiants en biologie, techniciens de la faune, etc. du cegep de la Côte Nord. On sait déjà que la rivière Baie-Trinité a fait beaucoup parler d'elle depuis deux ans à cause des manifestations qui ont eu lieu à cet endroit. Dans cette région, il est presque indispensable que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche s'occupe de libérer certaines de ces rivières de l'emprise des clubs de chasse et pêche privés. Il faut donc espérer que, si ces négociations sont fructueuses, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche collaborera avec le cegep de la Côte Nord afin que cette rivière ne demeure pas uniquement un centre de recherche, mais qu'elle devienne aussi accessible au grand public. Je suis convaincu que l'un n'empêche pas l'autre et que l'on pourrait envisager une cogestion entre les deux.

Entre-temps, cette semaine, les manifestants de la Côte Nord pour la récupération des rivières à saumon continue à démontrer leur désir de récupérer cette rivière. Tout au long de la semaine, se déroule le Festival du saumon, organisé par le MRRSQ.

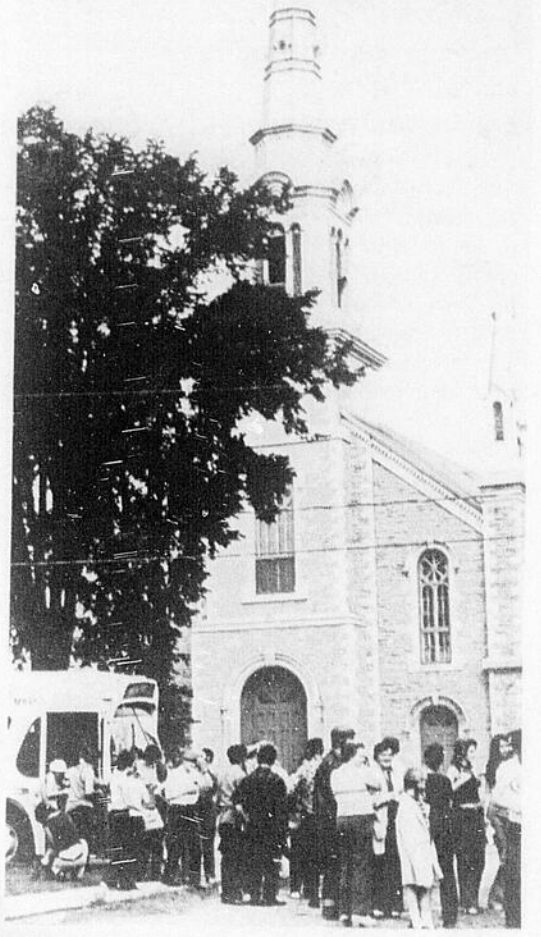

LE RASSEMBLEMENT avait lieu devant l'église de Saint-Alban.

L'OCCUPATION DE LA SEMAINE DERNIERE dans le comté de Portneuf s'annonçait calme. **Des autobus avaient été nolisés pour amener les "pique-niqueurs".**

LES AGENTS DE LA SURETE DU QUEBEC barraient le chemin. Plus tard, ce fut l'arrestation d'une quarantaine de personnes en vertu "d'un article 48" qui interdit de circuler en fôret sans permis.

L'affaire de l'article 48 et des arrestations de la semaine dernière

La semaine dernière, quarante-neuf personnes ont été arrêtées sur des territoires de la couronne, plus précisément sur le Little Saguenay Fishing Game Club, en vertu de l'article 48 de la loi des terres et forêts. Plusieurs journaux ont fait leur manchette avec le fait que Michel Chartrand a été arrêté au cours de cette manifestation. Mais, à ma connaissance, personne n'a su faire ressortir tout le ridicule de cette histoire.

L'article 48 de la loi des terres et forêts fut refondu en 1941 afin d'obliger les gens qui voulaient circuler en forêt, sur les territoires de la couronne, à se procurer les désormais archaïques "permis de circulation" en forêt. A cette époque, pour circuler on devait obtenir cedit permis d'un garde-feu. Or, depuis 1969, ces permis ont été abolis, mais l'article 48 demeure toujours au chapitre 92 de la loi des terres et forêts. Voici intégralement la loi des terres et forêts, chapitre 92, article 48:

Excepté dans l'exercice d'un droit ou de quelque devoir imposé par la loi, nul ne doit passer sur les terres publiques, y séjourner ou y ériger des constructions. Sans préjudice de tout autre recours, toute infraction au présent article est punie, sur poursuite sommaire, d'une amende de $5.00 à $50.00 et des frais ou d'emprisonnement n'excédant pas deux mois, à défaut de paiement, et au cas de récidive de l'emprisonnement de 10 à 30 jours en outre des dites peines.

Tout fonctionnaire généralement ou spécialement autorisé par le ministre à surveiller l'application du présent article, ou tout constable, peut arrêter sans mandat, toute personne sur le fait de contravention au présent article et la traduire ou faire traduire sans retard devant un juge de paix.

(ce statut a été refondu en 1941)

Or, messieurs les chasseurs et pêcheurs, attention! Si l'on tient compte que quarante-neuf personnes ont été arrêtées en vertu de cet article, **il vous est désormais interdit de circuler où que ce soit sur les territoires de la couronne.** Si vous le faites, vous êtes désormais dans l'illégalité et vous êtes passible de $5 à $50 d'amende pour la première contravention.

Que l'on ait voulu empêcher les contestataires de pénétrer dans un de ces lieux **sacrés,** c'est une affaire. Mais que l'on se serve d'une loi qui, depuis longtemps, était classée aux oubliettes, c'est aussi stupide et ridicule que si l'on voulait ressortir les lois qui autrefois

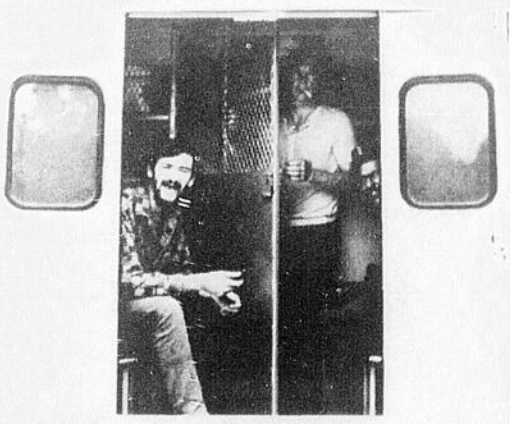

LE PANIER A SALADE A HEBERGE ceux qui n'ont pas respecté le règlement 48. Sera-t-il assez grand pour accueillir tous ceux qui vont se promener en forêt sans permis?

régissaient la circulation des chevaux et des boeufs attelés dans la ville de Montréal. Notre ministre de la Justice ne fait pas preuve de beaucoup d'imagination et, de plus, il place le ministre des Terres et Forêts dans une bien drôle de situation. Je vous conseille donc, chers lecteurs, pour vos prochaines excursions de pêche ou de chasse, d'appeler au ministère des Terres et Forêts et d'**EXIGER** qu'on vous donne un permis de circuler sur les territoires de la couronne. Si on vous refuse un tel permis, je vous conseille de prendre le nom du fonctionnaire à qui vous parlez, et de porter plainte directement au ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond. Pour obtenir ce permis, vous devez appeler à 873-2140 et, pour vos plaintes officielles, vous devez écrire à:
Ministère des Terres et Forêts,
a/s M. Kevin Drummond (ministre),
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Mini-nouvelles de chasse et pêche

• Vous pouvez dès maintenant vous procurer votre résumé des règlements de la chasse et de la pêche. Il suffit de vous adresser au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, au 5075, rue Fulium, Montréal (178). Je vous conseille de le lire attentivement puisque, cette année, il y a plusieurs changements; notamment au chapitre du certificat de maniement d'armes à feu.

• Je vous ai déjà parlé, dans cette chronique, du ranch Massawipi; pour ceux que cela intéresse, il reste quelques places de libres du 14 au 28 août. On y accepte les enfants de huit à quatorze ans et, au cours de ces semaines, plusieurs activités sont au programme. Entre autres, concours hippique, Noël en été, excursion aux Etats-Unis, etc. Le coût est de $70 par semaine. Pour informations, appelez au ranch Massawipi, M. Normand Nadeau: 1-372-3612.

• Il y a des gens qui font parfois des centaines de milles pour aller pêcher le doré, le brochet ou l'achigan. La semaine dernière, Réal Huberdeau m'invitait à aller tenter ma chance au doré, sur le lac des Deux-Montagnes. Je fus agréablement surpris, car en moins de quelques heures nous avions déjà notre limite de dorés, dont les poids variaient entre deux et six livres. Grâce à ses connaissances du lac des Deux-Montagnes, ceux qui font une excursion avec Réal Huberdeau sont presque assurés de faire une excellente pêche à moins de quinze minutes de Montréal. Il possède un yacht de vingt-sept pieds, et c'est lui-même qui vous sert de guide. Il vous en coûtera $10 par personne pour une journée (minimum quatre personnes). Tout est fourni, yacht, guide, agrais de pêche, canne, appâts, etc. Si cela vous intéresse, vous pouvez communiquer directement avec M. Réal Huberdeau au numéro de téléphone 626-6492 à l'île Bizard.

vite

par Pierre Terroux

La belle et la motocyclette

Les épreuves d'accélération sur motocyclette qui devaient avoir lieu le 2 juillet et qui ont été remises à cause de la mauvaise température sont reprises aujourd'hui à la piste Sanair de Saint-Pie de Bagot. Les meilleurs conducteurs réussissent à pousser leurs bolides à plus de 150 milles à l'heure. Le joli modèle que l'on voit sur la photo ne prend pas part aux épreuves mais il faut convenir que sa présence n'enlèvera rien au spectacle.

Joueurs canadiens sous contrat

Les Expos de Montréal ont engagé trois jeunes Canadiens la semaine dernière. Il s'agit de Kevin Umlah, un voltigeur, de Brian White, un lanceur droitier et de Blair McKasey, un autre lanceur droitier. Ce dernier, qui portait cet hiver les couleurs du Canadien junior au hockey, jouait depuis le début de la saison pour les Ciné-Casting au baseball.

Filiatrault s'énerve

Parlant du Ciné-Casting de Verdun, signalons quelques faits concernant leur instructeur Bob Filiatrault. Le très coloré gérant du Verdun s'énerve par les temps qui courrent du peu de succès de son équipe. Quelques personnes qui suivent de près la ligue Montréal nous ont rapporté avoir vu Filiatrault engueuler ses joueurs comme du bois pourri pendant une partie perdue par une forte marge. Obtiendra-t-il plus de succès en humiliant ainsi ses joueurs?

Pierre Bouchard au tournoi de golf Oscar Primeau

Pierre Bouchard, le sympathique et puissant arrière-garde du Canadien de Montréal a accepté le poste de directeur des relations publiques en vue du tournoi de golf "Oscar Primeau" qui aura lieu le 16 août prochain au club de golf "Le Cardinal" de Sainte-Dorothée. M. Primeau est le vice-président des ventes de la compagnie Benson & Hedges Tobacco.

L'Olympique dans le détail

L'Olympique de Montréal qui avait connu une première saison misérable l'an dernier dans la ligue Nord-Américaine de soccer fait beaucoup mieux cette année et espère même participer aux séries de fin de saison. Même si l'Olympique occupe la dernière place de la division Nord avec 40 points derrière le Toronto à 44. Cette marge est loin d'être considérable si l'on tient compte que chaque victoire vaut 6 points et que les trois premiers buts valent autant de points. Ce soir, l'Olympique reçoit les "Gatos" de Miami au stade de l'Université de Montréal, à 8 heures.

Traversée du Lac St-Jean

Grâce à la collaboration exceptionnelle de la maison Philippe Simard et fils Ltée, le seul embouteilleur de liqueurs douces dans la région du Lac St-Jean, la célèbre traversée s'enrichira cette année, d'une bourse de $500. De plus, un magnifique trophée Coca-Cola sera décerné à la suite de la légendaire traversée. Le Directeur de la maison Philippe Simard est M. Philippe Simard qui est lui-même un grand sportif et il collabore à la traversée depuis ses débuts.

par un nez

par Robert Lee

Prudence et modération aux courses sous harnais

Tous les parieurs ont faim et soif de gains substantiels au mutuel. Cette chronique répond aux besoin de ces derniers par une nouvelle orientation de la pensée, un optimisme modéré et une confiance absolue dans son propre jugement dans les décisions

Le succès s'obtient toujours surtout au pari mutuel par une saine orientation vers les buts convoités. "Le désir moule dans l'argile ce que la vie sculpte dans le marbre." Les gains au mutuel sont des désirs légitimes qui se satisfont par des efforts concentrés et un travail assidu. Soyons toujours satisfaits de certains gains réalisés car l'ambition démesurée dévore toujours ses adeptes.

Aller aux courses, c'est aller à l'école de la vie. On acquiert de l'expérience à ses propres dépens. On apprend aussi à se connaître et à connaître ses semblables. On va donc à B.B. pour s'instruire, s'amuser et non pas pour se détruire, acquérir des complexes et finir avec une dépression nerveuse et des ulcères d'estomac. Et pour éviter tous ces ennuis, évitez la critique à la suite de certaines pertes. Dites-vous bien ceci: SI LES COURSES N'EXISTAIENT PAS, IL FAUDRAIT LES INVENTER. Le désir de réaliser beaucoup avec peu est inné dans la nature humaine.

Je débute ce nouveau meeting avec un compte en banque fictif de $1,000. Quels seront mes profits ou pertes à la fin de ce nouveau meeting? Et les vôtres? La prudence et la modération sont à conseiller dès les débuts. Petit train va loin!

Les choix de Robert Lee pour aujourd'hui

Montant en banque: $1,000.

1ère course: 2 Mabrouk $2, $0, $0, 1 Provo Hanover, 6 Slaniven

2ième course: 1 Peachy Richelieu, 2 Silver Button, 8 Nielo's Shoe (le double $2.00 2-1)

3ième: 3 Adover Rainbow, 1 Shreik, 2 Tite Retort

4ième course: 9 Serki R., 7 Happy Flash, 6 Gis Mir, Quinella 7-9 $2.00

5ième course: 5 Moldau, 2 W. Riv. Eggaway, 3 Tiger Wave

6ième course: 7 Putnam, 8 Cookie Mir, Orlando Presto, Quinella roulette

7ième course: 1 H.M. Pace, 3 Pampon, 4 John Craig

8ième course: 6 Claudia Abgus, 7 Nite Song, 4 Richard Ensign, Quinella 6-7 $2.00

9ième course: 6 Super Bowl $4.00, Entrée, Songcan

10ième course: 7 Armbro Kevin, 1 Reely Swift, 3 Duc Mir, Exacta 7-1, 1-7, Total des mises $12.00

Lundi

1ère course: 6 S.C. Von, 2 W. Bill, 5 L. L. Abe

2ième course: 5 Total Yankee, 2 T. M. Carl, 8 M. Pick (double 8-5 $2.00)

3ième course: H. L. Valley $2.00, 3 N. Mir, 1 P. Again

4ième course: 8 Desiradion, 7 C. Frosting, Quinella 8-7 $2.00

5ième course: Entrée B $4., $4., $0., 7 Airy, Entrée B.

6ième course: 2 T.M. Call, 4 E. Harry, 8 M. Coal, 3 Hirondelle, Quinella roulette

7ième course: 5 S. Hanover $2., $2., $0., 6 G. Shadrack, 4 T. Almahurst

8ième course: 7 P. Intent, 4 B. Bozo, 8 T. C. M., 5 S. Joe, Quinella roulette

9ième course: 7 A. Nesbit $4., $4., $0., 6 W. Truth, 3 Tarboro

10ième course: 1 Rainking, 5 Bier Nac, 7 S. Exit

Exacta 1-5; 1-7 $4.00

Total des mises $30.00

en piste

A BLUE BONNETS

INSCRITS AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE, TROT N-G de $3,500 EN 72 BOURSE: $1,700.

4—Aqua Duke	St-Jacques	4	6	3	-	0	4	4	5-2
1—Provo Hanover	P. Robillard	3	1	3	2.05	2	1	3	3-1
2—Mabrouk		1	4	3	2.10	1	0	1	4-1
8—Bernies Boy		6	5	6	2.09	3	0	2	5-1
5—Lindy Lobell		6	5	7					6-1
3—Voltaire Hanover	A. Deguise	5	6	1	2.08	2	1	4	8-1
6—Flaniven	J. Hebert	1	2	3	2.11	3	6	3	8-1
7—Tidy Rose	J.G. Cloutier	4	1	2	2.11	2	3	1	12-1

DEUXIEME COURSE, AMBLE N-G DE $2,000 A VIE BOURSE: $1,500.

1—Peachy Richelieu	D. Normandin	2	1	1	2.05	2	1	1	2-1
8—Miloy's Shoe	M. Brosseau	6	3	3		0	0	2	5-2
6—Uplands Sweets	Y. Seguin	1	1	6	2.08	1	0	0	3-1
5—Fiston		1	2	2	2.11	1	2	0	4-1
2—Silver Button	MacTavish	2	3	3	2.09	1	5	2	5-1
4—Lura Dale	G. Haryett	3	4	2	2.12	1	1	2	6-1
3—Carol H Angus	S. Grise	1	2	3	2.09	2	2	1	8-1
7—Kims Doll	G. Aiken	3	7	5					8-1

TROISIEME COURSE, AMBLE INVITATION BOURSE: $6,000.

2—Rite Retort	B. Cote	3	4	3					8-5
1—Shreik		4	6	5	2.01	5	1	3	3-1
3—Adover Rainbow	MacTavish	5	1	1	2.01	5	1	3	3-1
4—Ouck Mir	M. Dostie	2	1	2	1.59	3	7	2	4-1
5—Harold's Son	G. Gendron	4	2	1					-1

QUATRIEME COURSE, GAGNANTS DE PLUS DE $8,000 EN 71-72 BOURSE: $3,500.

7—Happy Flash	B. Côte	2	1	6	2.05	2	2	0	5-2
9—Serki R.	Y. Desjardins	1	3	5	2.03	3	1	2	3-1
1—Bairn Cloud	M. Giguere	4	4	2	2.05	2	8	2	4-1
3—Titan Richelieu	G. Gendron	2	4	3	2.07	4	5	4	5-1
6—Gis Mir	M. Dostie	6	3	5	2.07	8	1	2	6-1
5—Wealthy	N. Bardier	1	1	1	2.06	3	4	1	8-1
4—Licking Speed	M. Gingras	1	7	2	2.08	1	6	1	8-1
8—Golden H.J.		4	7	2	2.09	3	5	3	10-1
2—Sanford Hanover	M. Brosseau	3	1	6	2.06	4	1	4	12-1

CINQUIEME COURSE, AMBLE GAGNANTS DE PLUS DE $8,000 EN 71-72 BOURSE: $3,500.

5—Moldau	G. Bouvrette	1	6	5	2.02	5	3	3	5-2
2—W. Riv Eggaway	I. Aubin	2	1	1	2.02	4	1	0	3-1
3—Tiger Wave	MacTavish	5	4	1	2.02	1	4	1	4-1
4—Parnelli Hanover	G. Gendron	6	1	8	2.05	1	2	3	4-1
1—Hammerin Hank		1	4	5	2.04	1	0	0	5-1
6—Swing Easy	B. Côte	1	7	7	2.04	3	1	2	6-1

SIXIEME COURSE, TROT INVITATION BOURSE: $6,000.

8—Cookie Mir	M. Dostie	6	1	3	2.02	3	2	1	5-2
6—Dave G.	J. Hebert	5	5	4	2.02	2	4	5	3-1
5—Orlando Presto	Y. Gamache	1	1	1	2.04	7	3	2	4-1
7—Putnam	G. Gendron	3	3	3	2.05	6	2	5	9-2
3—Rockne	G. Bouvrette	2	6	6	2.05	5	3	0	5-1
1—Mr. Springbrook	Dr Ricard	2	2	6	2.07	1	1	1	6-1
4—Quick	J.P. Gauthier	1	3	2	2.05	1	4	4	8-1
2—Primo Han	P. Robillard	4	3	2		0	1	2	10-1

SEPTIEME COURSE, AMBLE GAGNANTS DE PLUS DE $8,000 EN 71-72

1—H.M. Pace	G. Gendron	3	2	1					5-2
4—John Craig	D. Normandin	3	1	7	2.03	3	4	1	5-2
3—Pampon	Jé Hébert	2	4	4	2.05	1	1	0	3-1
5—Golden Kenny	G. Bouvrette	4	5	4	2.02	4	4	0	4-1
2—Born Free A.	D. White	1	4	1	2.03	3	3	6	5-1
6—Supreme Yankee	B. Côte	4	8	8	2.07	2	2	4	6-1

HUITIEME COURSE, AMBLE A RECLAMER $6,500 BOURSE: $1,700.

3—Pleasant Cash	G. Aiken	6	4	8	2.06	2	1	1	5-2
6—Claudia Angus	D. Normandin	1	5	5	2.05	3	0	0	3-1
4—Richard Ensign	I. Aubin	6	7	2	2.06	5	7	1	4-1
2—Count Royal	G. Gendron	6	8	2	2.06	2	2	1	9-2
7—Nite Song	N. Tremblay	2	4	4	2.10	1	2	4	5-1
5—Little Ford	St-Jacques	1	2	2	2.06	3	6	4	6-1
1—Middlebrookboy		3	1	3	2.09	1	3	3	8-1

NEUVIEME COURSE, TROT TIE SILK BOURSE: $35,050.

7—Super Bowl	S. Dancer	1	1	1	2.00	5	2	1	8-5
4—Songcan	G. Sholty	3	8	1	2.02	4	1	0	2-1
1—Spartan Han	W. Haughton	2	1	2	2.02	3	2	2	4-1
1a-Flush	J. Chapman	6	2	6		0	2	2	4-1
5—Mr. Regal		6	2	3	2.04	2	4	1	5-1
3—Lasalle Hanover	J. Simpson	4	2	2	-	0	2	0	6-1
6—Vanoka Hanover	J.O'Brien	8	9	3	2.00	3	1	1	10-1

DIXIEME COURSE, AMBLE GAGNANTS DE PLUS DE $6,000 EN 71-72.

1—Reely Swift		4	5	4	-	0	0	0	5-2
2—Speedy Satan	G. Gendron	6	1	6	2.03	3	4	2	3-1
7—Armbro Kevin	B. Côte	1	2	4	2.05	3	1	1	4-1
4—Bobbalou	R. Samson	1	4	4	2.06	5	3	3	9-2
8—Heinze Travel	J.P. Charron	5	4	4	2.04	7	2	3	5-1
3—Duc Mir	M. Dostie	6	1	3	2.05	7	1	1	6-1
5—Choice Lobell	Y. Desjardins	1	6	2	2.05	2	3	2	8-1
6—Tiger Paws	S. Grise	5	4	6	2.06	2	2	5	8-1

devenez boucher

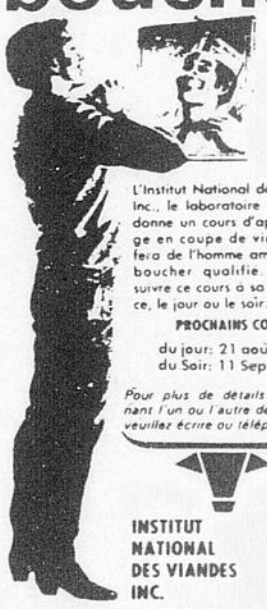

L'Institut National des Viandes Inc., le laboratoire du métier, donne un cours d'apprentissage en coupe de viandes qui fera de l'homme ambitieux un boucher qualifié. On peut suivre ce cours à sa convenance, le jour ou le soir.

PROCHAINS COURS

du jour: 21 août '72
du Soir: 11 Sept. '72

Pour plus de détails concernant l'un ou l'autre des cours, veuillez écrire ou téléphonez à

INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.

INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.
10216, boul. Lajeunesse, Montréal 357
Tel. 389-8241

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Comté .....

EXPORT "A"

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

automobile

par Guy Grondin

Il y aura de la casse à Sanair

Pendant que se déroule aujourd'hui les quatrièmes manches des championnats québécois et canadien à Sainte-Croix, on se prépare fébrilement à Sanair pour accueillir la dernière épreuve de la série Trans-Am pour voitures de tourisme.

Cette série, créée à partir de voitures du rue, a toujours suscité beaucoup d'intérêt chez les spectateurs. Maintenant abandonnée des manufacturiers quant à son implication directe, elle n'en demeure pas moins une série haute en couleurs et très spectaculaire. Les voitures qui s'y affrontent sont les Javelin, Mustang, Camaro et Firebird. Il y a aussi les petites cylindrées qui, dans une deuxième course, donnent un spectacle souvent meilleur que les premières; on y voit les Datsun, Alfa Romeo, BMW, Pinto, Austin et Volkswagen.

Spectacle à voir

Doit-on conseiller à l'amateur de payer $8 pour assister à ces épreuves? Quant à nous, nous trouvons le prix du billet très exagéré. Quant au spectacle il faut avouer qu'il en vaut la peine. Si vous aimez la lutte coude à coude, chose rare en course automobile, vous serez servi à souhait. Sur une piste miniature comme à Sanair ce sera une lutte d'enfer; nous plaignons les mécaniciens et surtout ceux qui chérissent l'aspect esthétique de leur bolide. Même si ce n'est pas le but du jeu, il faut s'attendre à de la casse. Le premier tour de piste devrait être quelque chose à voir, surtout au premier virage et à l'entrée de la chicane.

Peut-on s'attendre à un succès financier? La brasserie Molson et Jacques Guertin l'espèrent bien. On attend de 20,000 à 25,000 spectateurs. Personnellement nous en doutons. Le circuit Mont-Tremblant avait reçu 17,000 spectateurs l'an passé. Sur papier Sanair présente plusieurs avantages de plus que Mont-Tremblant mais nous doutons que ces avantages se matérialisent. Premièrement la série a manqué de publicité cette année. Plusieurs épreuves furent annulées. Les manufacturiers ont délaissé la série. Ce qui manque le plus, ce sont des pilotes vedettes. Mark Donohue, Parnelli Jones et Peter Revson ne participent plus et il est peu probable que George Follmer se présente, ayant déjà remporté la série pour Javelin.

Nous verrons à l'oeuvre quatre Québécois, tous sur Camaro: ce sont Jean-Guy Roy, Léon Alain, François Guertin et Richard Brown. Celui qui a le plus de chances d'impressionner est Richard Brown; du côté pilotage, même s'il manque "d'heures en piste" cette année, son talent en est un de première classe, ce qui est très rare dans une telle série; du côté voiture il peut espérer rouler avec les meneurs pour une partie de la course sinon pour toute l'épreuve. Les probabilités sont contre lui mais une surprise pourrait secouer les Américains.

De toute façon dépêchez-vous de voir cette série car elle est en train de s'éteindre tranquillement faute de vedettes et de bourses plus considérables. Tout comme Sainte-Croix subit son test de viabilité aujourd'hui, Sanair subira le sien la semaine prochaine.

Richard Brown sera à surveiller à la Trans-Am.

Les grands de l'automobile seront absents. Parnelli Jones, (photo) Mark Donohue et Peter Revson boudent désormais cette série.

Le meilleur Québécois honoré à la traversée du lac Saint-Jean

La traversée du lac Saint-Jean aura lieu le 6 août prochain. Les Iglesias, Schanz et Abou Heif s'y préparent soigneusement et une lutte intéressante en résultera. Si les exploits des meilleurs nageurs de marathon attirent toujours l'attention, il faut aussi s'attarder aux efforts de ceux qui terminent l'épreuve sans réussir de coup d'éclat. Terminer l'épreuve, dans les eaux froides du lac Saint-Jean, c'est déjà toute une réalisation.

Depuis les beaux jours de Réjean Lacoursière, les Québécois qui ont excellé dans cette épreuve sont rares. Toutefois, plusieurs bons nageurs québécois prendront part à la compétition cette année. Mentionnons les noms de Yvon Montpetit, Michel Poirier et Jacques Bernier. On ne s'attend évidemment pas à ce qu'ils brisent tous les records. Une bonne performance de leur part leur vaudra cependant le trophée Actualité, attribué par ce magazine québécois édité à Montréal. Il sera sûrement intéressant d'assister au combat que se livreront les meilleurs Québécois.

Voulez-vous voir du monde qui bouge? Voici trois festivités à ne pas manquer! La Brasserie Molson est fière d'y participer.

LES RÉGATES DE VALLEYFIELD, les 8, 9, 15 et 16 juillet.

LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC SAINT-JEAN, le 6 août.

LE FESTIVAL WESTERN DE SAINT-TITE, du 8 au 17 septembre.

MOLSON

Brasseur des bières Laurentide, Canadienne, Molson et Brador.

Confirmé d'ici mardi?

Maurice Richard pilotera les Nordiques de Québec

par Pierre Terroux

Après avoir été "oublié" pendant des années par les équipes de la ligue Nationale de hockey qui ne lui reconnaissaient aucun talent d'instructeur, Maurice Richard serait sur le point, comme ce fut annoncé dans les journaux la semaine dernière, de devenir instructeur avec les Nordiques de Québec de l'Association mondiale de hockey.

Richard, certainement le joueur le plus spectaculaire à avoir joué dans la ligue Nationale, a rencontré les dirigeants des Nordiques avant de partir en vacances et leur a promis de les rencontrer de nouveau à son retour.

Dès son retour, vendredi, Richard se rendit à Québec pour un nouveau colloque avec les Nordiques. Au moment d'écrire ces lignes cependant, l'ancien numéro 9 du Canadien n'avait pas encore paraphé le contrat des Nordiques.

MAURICE RICHARD

On s'attend cependant à ce qu'il le fasse dès le début de la semaine, au plus tard mardi. Maurice Filion, dépisteur en chef des Nordiques, nous a confirmé que nous en saurions un peu plus long sur le sujet d'ici à mardi. "L'acceptation ou le refus de Maurice de diriger l'équipe sera annoncé au plus tard mardi. Et nous ne pouvons absolument pas cacher notre désir de voir ce grand joueur derrière le banc de notre équipe", de dire Filion.

Tremblay instructeur

Advenant le cas où Richard refuserait le poste d'instructeur, ce lui-ci pourrait bien échoir à Jean-Claude Tremblay, la nouvelle acquisition de cette équipe. "Comme cela fut dit à la conférence de presse cette semaine, de préciser Filion, le nom de Tremblay sera considéré dans le cas d'un refus de Maurice Richard. Nous étudierons aussi d'autres possibilités".

Lui, Filion, jadis instructeur des Remparts et grand connaisseur de hockey, serait-il intéressé à ce poste. "Absolument pas, dit-il. Etre instructeur avec les juniors, c'est autre chose que de l'être avec une équipe majeure. Je suis actuellement dépisteur et mon seul but est d'apprendre le fonctionnement d'une équipe de hockey. Je veux en connaître tous les rouages. Depuis quelques années, je n'ai vécu que le hockey junior québécois; mes fonctions actuelles me permettront de savoir ce qui se fait en hockey à travers l'Amérique; chose que je ne pourrais pas faire en étant instructeur."

L'ancien joueur de défense du Canadien nouvellement acquis par les Nordiques de Québec pourrait cumuler les fonctions de joueur instructeur si Maurice Richard déclinait le poste qui lui fut offert par la direction de cette équipe de l'Association mondiale.

Il ne reste donc plus qu'à attendre les prochains développements. Si Richard acceptait, il y aurait une belle garde de Québécois aux postes d'instructeurs dans l'Association mondiale de hockey. Il y a Camille Henry avec les Raiders de New York et Marcel Pronovost avec les Cougars de Chicago. Et peut-être d'autres qui s'ajouteront plus tard. Ces gars-là auraient-ils eu leur chance dans la LNH?

Notons également la popularité des Canadiens français auprès des nouvelles équipes. Outre les trois noms cités plus haut, Phil Goyette, avec les Islanders de Long Island, et Bernard Boom-Boom Geoffrion, avec les Flames d'Atlanta, piloteront une équipe professionnelle la saison prochaine.

En matière d'affichage

Quand le gouvernement ne respecte pas ses propres lois

La société du Bivouac qui exploite le terrain de camping et de caravaning "Parc Onontio" sis dans le comté de Labelle et plus précisément à l'Ascension, victime d'une décision du ministère de la Voirie concernant l'application de la loi interdisant les panneaux-réclame situés à moins de 100 pieds de la bordure de la route, s'en est récemment pris au Ministre concernant cette loi et aussi à l'application qu'en font les officiers de son ministère.

La société du Bivouac s'insurge contre cette loi qu'elle qualifie de stupide et aussi contre son application qui est, aux dires de son président, M. François Béliveau, encore plus stupide.

La loi interdit de poser un panneau-réclame à une distance inférieure à 100 pieds de la bordure d'une route, et à moins de 600 pieds d'une intersection. Cela peut passer dans le premier cas, mais dans le second, il arrive que les indications que peuvent contenir ces panneaux, deviennent inefficaces à cause de la distance trop grande, ce qui les soustrait à la vue des automobilistes.

Ce qui provoque le plus la colère de cet organisme, c'est que le Gouvernement ne respecte pas lui-même la loi qu'il a faite. A proximité du terrain de camping du Parc Onontio, le Gouvernement exploite lui aussi un terrain de camping qu'il annonce en bordure du chemin et cela en deçà des limites prévues dans la loi.

Or il arrive que le Parc Onontio se plaint que sa clientèle, du fait qu'elle ne puisse pas être adéquatement renseignée sur la localisation du site, passe tout droit ou va ailleurs. La situation risque d'entraîner la fermeture du parc, ce qui priverait plusieurs travailleurs d'un gagne-pain, dans une région qui est déjà défavorisée. Pendant ce temps, le parc exploité par le Gouvernement fonctionnerait à perte, même en affichant en deçà des limites permises. Mais il paraît que le budget de la province peut supporter assez facilement les déficits budgétaires de ses parcs de camping...

Mais ce qui choque le plus les gens de la société du Bivouac, c'est qu'en même temps qu'il aurait promis une revision de la loi, le gouvernement oblige ses commettants à appliquer l'ancienne. En plus, il paraîtrait que certains amis du régime contreviendraient à la loi impunément.

Si on s'en remet aux dires du Président de la société du Bivouac, force nous est d'admettre qu'au Gouvernement, en matière de Voirie tout au moins, on pratique encore la politique de deux poids et deux mesures.

à

L'Atre

L'Atre sera fermé du lundi 24 juillet jusqu'au jeudi 27, inclusivement.
Ouverture: vendredi 28, 2h p.m. à 2h a.m.
En soirée, artiste invité: DENIS QUINTIN pianiste.

ENTREE LIBRE

4461, Saint-Denis
Métro Mont-Royal
Tél.: 845-8835

En bref...

Le critérium cycliste change son parcours

A la demande formulée par le comité organisateur des Jeux du Québec à Chicoutimi, et suite aux pressions exercées par les animateurs sportifs de la province, la Fédération cycliste du Québec vient de reviser ses positions quant au parcours du critérium cycliste prévu dans le cadre des Jeux d'été du Québec 1972. Après avoir pensé que le parcours initial était trop difficile pour des coureurs de catégories junior et cadet, monsieur Jean-Marie Aubé, président de la Fédération cycliste du Québec a décidé d'opter en faveur d'un nouveau quadrilatère moins découpé et aussi certainement moins dangereux.

Aux 24 heures de La Tuque,

Abou Heif et Lacoursière absents, Iglesias vise un 5e gain.

Hier après-midi, en présence du Premier ministre Bourassa et du ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, Claude Simard et de quelque 15,000 personnes, on a donné le signal du départ des 24 heures de La Tuque, édition 1972.

Quatorze équipes étaient inscrites à ce prestigieux marathon dont l'équipe championne de l'an dernier soit le tandem Iglesias-Schrans. Vers six heures, hier, l'équipe Iglesias avait la commande et devrait l'emporter. Ce serait alors le cinquième triomphe consécutif du nageur argentin et le quatrième de suite de son partenaire Schans en autant de départs.

On se souvient que l'an dernier, le tandem Iglesias-Schans l'avait emporté facilement en complétant 176 tours du lac St-Louis, soit 8 tours de plus que l'égyptien Abou Heif et sa compatriote Marawan Saleh.

Cette année, pour des raisons que les organisateurs ignorent, Abou Heif ne s'est pas présenté à temps sur le quai de départ et sa partenaire, Mlle Saleh a dû demeurer sur la rive.

On note également l'absence du Montréalais Régent Lacoursière. L'an ddrnier, Lacoursière avait quitté le marathon en claquant les portes. Un jeune Montréalais du nom de Monpetit, âgé de 23 ans seulement, fait son apparition aux 24 heures en compagnie de Yves Lavoie de La Tuque. Après trois heures de compétition, il était en quatrième position et on lui accorde de bonnes chances de terminer premier chez les Québécois et aussi de bien figurer dans le classement final.

classement

Ligue Nationale

Division Est

	G.	P.	MOY,	Diff.
Pittsburgh	54	32	.628	-
New York	48	36	.576	5
Saint-Louis	45	41	.523	9
Chicago	46	42	.523	9
Montréal	37	46	.446	15½
Philadelphie	30	55	.353	23½

Division Ouest

Cincinnati	54	32	.628	-
Houston	49	41	.544	7
Los Angeles	45	41	.523	9
Atlanta	40	49	.449	15½
San Francisco	39	51	.433	17
San Diego	32	53	.353	21½

coup de griffe

Vive Jean-Claude Tremblay "libre"!

par Pierre Terroux

Bernard Parent, John McKenzie. bobby Hull et le tout dernier Jean-Claude Tremblay, sans oublier le menu fretin, Gary Peters, Larry Pleau et quelques autres, voilà quelques-uns des "grands" de la ligue Nationale de hockey qui sont passés à l'Association mondiale de hockey.

Et ce n'est pas fini!

Parce que déjà on s'attend à ce que Carol Vadnais passe prochainement aux Nordiques de Québec et rejoigne ainsi J.-C. Tremblay et à ce que Derek Sanderson s'engage dans l'équipe de John McKenzie à Philadelphie.

La menace de ne pas participer à la fameuse série' Canada-Russie ne semble pas influencer les joueurs autant que la ligue Nationale aurait bien voulu l'espérer. Les piastres valent mieux que le prestige pour ces joueurs professionnels.

Ils oublieront vite également qu'ils ont déjà joué dans la ligue Nationale. C'est Bobby Hull qui disait: "Je connais mieux la ligue Nationale maintenant. Et je ne regrette pas de l'avoir quittée."

Et quand Jean-Claude Tremblay a signé avec les Nordiques la semaine dernière, il n'a pas été très élogieux à l'endroit de la direction du Canadien de Montréal.

Jean-Claude a nettement fait savoir qu'il n'était pas apprécié à sa juste valeur avec les Canadiens, et certaines de ses paroles (s'il ne les retire pas avec un "je n'ai jamais dit ça" à la Jean Marchand) laissent transpirer l'amertume que Tremblay ressent.

"J'ai été exploité pendant 14 ans avec le Canadien. Il commence à être temps que je dirige ma vie moi-même", a-t-il dit. Ca nous a drôlement rappelé les paroles qu'un ailier gauche du Canadien avait prononcées un certain samedi soir à la télévision et qui nous avaient étonnés du peu de liberté des joueurs. "Depuis l'âge de quatorze ans que je suis attaché au club Canadien et depuis ce temps-là que M. Pollock prend des décisions pour moi. Ses décisions m'ont toujours favorisé et je ne vois pas pourquoi ça ne continuerait pas. C'est lui qui décidera si je suis trop malade pour continuer à jouer."

C'était rendre hommage à la protection qu'accorde Pollock à ses hommes mais c'était aussi montrer à quel point les joueurs étaient "liés" au club. La signature de Jean-Claude avec les Nordiques nous a montré un Jean-Claude Tremblay "libéré".

"Mes négociations avec le Canadien ont toujours été très ardues. Celles de cette année semblaient devoir l'être également. Avec les Nordiques, je crois être reconnu à ma juste valeur et je n'ai pas eu à leur imposer mon talent", d'affirmer J.-C.

On dirait que pour le défehseur du Canadien c'est la fin des tracas. Evidemment, il pourrait y en avoir d'autres. Comme la menace de poursuite dont Sam Pollock a parlé un jour mais qu'il a niée le lendemain. Cependant, il faut s'attendre à une réponse du Canadien. Cette équipe n'a pas l'habitude de se faire marcher sur les pieds.

Il reste qu'aujourd'hui, Tremblay, comme les autres qui signeront avec l'Association mondiale, se sentira peut-être un peu moins esclave et un peu plus important.

Ce qui fait dire à Maurice Filion, dépisteur en chef pour les Nordiques: "Les joueurs doivent éprouver beaucoup de satisfaction à sentir qu'on a besoin d'eux. Sans ces joueurs, nous n'existerions pas. Ce sont eux qui font l'équipe et qui rendent le hockey intéressant. Pas le bureau de direction. Les gars savent qu'ils ont quelque chose à réaliser. On ne leur dit pas "Tu signes avec nous autres ou tu joues dans ta cour", comme ça se faisait au temps où la LNH n'avait pas de concurrent.

Les joueurs ont acquis une liberté qu'ils ne connaissaient pas. Et si jamais aucune poursuite n'est intentée contre eux et si, suprême miracle, la clause de réserve est annulée, on verra des joueurs de hockey légers, très légers, voler haut dans le ciel. Il suffira d'être en-dessous pour ramasser les piastres qu'ils pourront échapper.

200 personnes au Festival du saumon à Baie-Trinité

(de notre correspondant Vital Barbeau)

Plus de deux cents personnes participent à Baie Trinité, dans le comté de Saguenay, au festival du saumon organisé pour une deuxième année consécutive par le Mouvement de récupération des rivières à saumons de la Côte-Nord. La manifestation, qui doit comprendre une partie de pêche, une danse et un feu sur la grève, vise à protester contre l'occupation par un club privé dont les membres sont les seuls membres du conseil d'administration de la Domtar d'un territoire de 22 milles de long, connu dans la région sous le nom de Little Trinity Fishing Club.

L'appui du MACPTC

Une soixantaine de membres du Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la Couronne ont quitté Québec vendredi soir par autobus pour participer à cette manifestation. Une douzaine de policiers de Baie-Trinité sont également sur les lieux et tentent de maintenir les manifestants sur le terrain privé voisin de celui de la Domtar.

La responsabilité du gouvernement

Au cours d'une conférence de presse hier midi, le président du MRRSCN, M. Jean Boudreau, a accusé le gouvernement d'être responsable du fait que la majorité des rivières à saumon au Québec soit réservée aux privilégiés du régime. Il a déclaré que le gouvernement ne trouvait rien de mieux à faire que de se servir des policiers pour mieux protéger les intérêts privés qu'il favorise. Le député du Saguenay, M. Lucien Lessard, a participé à cette conférence de presse, tout comme le maire de Baie-Trinité, M. Georges-Albert Jourdain et l'échevin Louis-Cyr Roussy. La rivière à saumon qui fait l'objet de la manifestation coule au coeur du petit village de Baie Trinité.

Cette rivière est "clubbée" sur une distance de 22 milles. Comme elle n'a jamais appartenu aux citoyens de la région, ces derniers doivent donc remonter la rivière sur une très longue distance pour pêcher légalement le saumon. Et cette situation n'est pas unique. Sur les 98 rivières à saumon au Québec, sept rivières accessibles sont ouvertes au public. Une seule est réservée aux Indiens, la rivière Betsiamites. Les 90 autres rivières sont ou inaccessibles ou propriétés privées ou louées à des clubs privés ou à des pourvoyeurs. 43 clubs privés existent encore actuellement sur des rivières à caumon et 80 pour cent de leurs membres sont des étrangers, Américains pour la plupart.

Little Trinity

Le bail du Little Trinity Fishing Club, mis à la disposition exclusive des membres du conseil d'administration de la Domtar, expire en 1976. Le président de la compagnie, M. Beaupré, semblerait décidé à ne pas demander que le bail soit renouvelé. Hier après-midi, les organisateurs de la manifestation tentaient de rencontrer le gérant du club, M. Landry, pour obtenir la permission d'aller pêcher dans les limites du terrain occupé par la Domtar. En l'absence de M. Landry, ils ont été reçus par un employé qui a tenté d'empêcher des journalistes de La Presse et du réseau de télévision CTV de prendre des photos et du film et qui finalement a fait appel à la police.

Les organisateurs avaient toutefois l'intention d'aller pêcher avec ou sans la permission de la Domtar, au moment d'aller sous presse. L'an dernier, les manifestations contre le Little Trinity Fishing Club avaient conduit à onze arrestations au cours de l'été.

Résultats à Blue Bonnets

1ère course:	Handy Lad	10.40	4.20	3.30
	Tyro		3.10	2.80
				4.40
Temps: 2:08.3				
2ième course:	The Cavan Blazer	9.70	5.50	3.60
	Special Pride		8.70	4.60
	Wisenheimer			2.80
Temps: 2:05.4				
3ième course:	Hasty K	4.10	3.40	2.40
	Scot Flicka		5.40	2.80
	Battling Mir			2.60
Temps: 2:04				
4ième course:	Lord Salaberry		40.90	11.70
	Sylvie Bunter			17.40
	Lew James			
Temps: 2:05.3				
Quinella: 5 et 9: 278.20				
5ième course:	Autumn Frost	4.80	3.30	2.60
	Vindicator N		9.50	3.90
	Outrera II			2.90
Temps: 2:05.4				
6ième course:	Rusty Moko		11.20	4.50
	The Flyer A			2.90
	Miles Away			
Temps: 2:05.3				
Quinella 9-4: 13.30				
7ième course:	Hawäin Champ	8.00	4.10	3.10
	A C's Yosemite		3.60	2.70
	Kays Night			2.90
Temps: 2:05.1				
8ième course:	Sigurd		6.80	3.80
	Stimulant Mir			5.20
	Jacsue Dan			
Temps: 2:04.2				
Quinella: 3-7: 21.30				
9ième course:	7 Effratt Lobell	4.10	3.50	2.50
	1 Mi Pepita		9.20	3.60
	6 Bachelor Gay			3.20
Temps: 2:05.3				

En bref...

Les vainqueurs de la grande finale des Jeux du Québec 1972, deviendront les ambassadeurs de la province dans la discipline du baseball, lors des compétitions nationales qui seront tenues à St-Jean au Nouveau-Brunswick. Ces compétitions s'adressent aux joueurs de catégorie bantam

Le stage d'initiation à la plongée sous-marine de la Fédération québécoise de camping et caravaning se fera à St-Donat lors de la fin de semaine du 3, 4, et 5 août. Le départ s'effectuera par autobus vendredi le 3 août, à 20:00 heures de la station Crémazie et le retour aura lieu au même endroit, dimanche le 5 août. Le matériel de plongée avec "snorkel" sera fourni afin de donner la possibilité à tous d'apprendre à explorer le fond des lacs grâce aux moniteurs du Club Plein Air Rosemont. Pour renseignements et réservaions, communiquez à: 270-2522.

Après 7 manches de jeu, Expos 2, Padres 1.

Les Expos marquent dès la première

Le combatif Ron Hunt entreprit la partie en atteignant solidement une offrande du lanceur gaucher des Padres Fred Norman pour un double le long de la ligne du troisième but. Par la suite profitant d'un moment d'inattention du lanceur Norman, il vola le troisième but pour enregistrer son neuvième larcin de l'année et ainsi mettre les siens en position immédiate de compter. Par la suite, Tim Foli frappa un dur roulant aux mains de l'inter Hernendez et Hunt compta le premier point de la partie.

Foli fut ceperdant retiré au premier sur un jeu serré. Mécontent de la décision de l'arbitre, il l'enguirlanda, ce qui lui valut d'être expulsé de la partie par l'arbitre en chef Davidson.

Les Padres égalisent

A la troisième manche, les hommes de Phil Wimmer égalisèrent les chances. Après un retrait, Monrton gratifia son vis-à-vis, Norman, d'un but sur balles. Thomas se sacrifia, poussant Norman au deuxième but. Ce dernier compta sur le simple du joueur de troisième but Roberts. Ce dernier mit fin à la manche lorsqu'il fut retiré sur un lancer précis de Humphrey en tentant de voler le deuxième but.

Circuit de H. Torrez

Hector Torrez qui avait remplacé Foli à la fin de la première manche se signala au début de la huitième en frappant son deuxième circuit de la saison pour donner l'avance aux Expos.

Le baseball junior dominé par le Québec

par Denis Vincent

Le Québec, plus précisément la ville de Pointe-aux-Trembles, sera l'hôte à compter de mercredi prochain des meilleures équipes de baseball des provinces canadiennes qui tenteront de remporter le championnat de baseball amateur. La tradition d'hospitalité du Québec est cependant mise à rude épreuve puisque ses représentants sont établis favoris pour remporter les honneurs de ce championnat pour une troisième année consécutive.

Les règlements de ces championnats prévoient que la ville qui accueille les différentes équipes participe également à ce tournoi-rotation. Il n'est donc pas impossible que l'on puisse assister à une finale québécoise puisque les Jets de Pointe-aux-Trembles pourraient très bien triompher dans leur division ce qui leur permettrait d'affronter en finale le club de la ligue Montréal Junior. Cette dernière équipe devait dès ses deux premières participations en 1970, à Carmen au Manitoba, et l'an dernier, à North Battleford, en Saskatchewan, tout balayer et ainsi affirmer la suprématie du Québec dans cette discipline.

Les équipes du Québec

C'est en fin de semaine dernière que la ligue Montréal junior conservait l'honneur de représenter le Québec en remportant le tournoi éliminatoire des principales ligues juniors de la province. Le gérant de la formation, Claude Frigon, a constitué une équipe de joueurs expérimentés qui peuvent, dans certains cas, évoluer à plusieurs positions. Trois d'entre eux ont d'ailleurs fait partie de l'équipe du Québec lors des championnats de 1970 et de 1971: Yves Blanchard, Gilles Grondines et André Péloffy. Ce dernier qui poursuivra sa carrière au hockey avec les Reds de Providence de la ligue Américaine l'an prochain est encore éligible au baseball junior, l'âge étant fixé à 21 ans, alors qu'il est fixé à 19 ans au hockey. Dans la section A, le club du Québec devrait l'emporter sans difficultés contre les équipes du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan.

Les Jets de Pointe-aux-Trembles avaient, selon les règlements, la faculté d'emprunter cinq joueurs aux autres équipes de leur ligue. Ils ne manqueront pas non plus d'expérience, trois de leurs porte-couleurs ayant déjà participé aux championnats canadiens, Daniel Boisclair et Michel de la Sablonnière, l'an dernier, et Luc Chisson, en 1970.

Champions juniors

Il semble donc que le Québec, grâce à ses athlètes, soit en train de consacrer sa suprématie dans le monde sportif, en accumulant les championnats juniors tant au baseball qu'au hockey. Et, il ne faudrait pas s'étonner si lors de la finale de cette année au stade du parc Jarry, le Québec soit seul dans la course, les Jets de Pointe-aux-Trembles étant favoris pour l'emporter sur les équipes de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince Edouard sans trop de difficultés, leur seul adversaire de taille pouvant être la Colombie-Britannique. C'est du moins l'espoir que les dirigeants de la ligue Montréal junior et ceux de la Fédération du Baseball amateur du Québec laissaient clairement percer lors de la conférence de presse de mardi dernier à la brasserie O'Keefe.

Le calendrier des joutes

La ville de Pointe-aux-Trembles, et surtout son service de récréation dirigé par M. Roland Foisy, n'ont rien négligé pour assurer le succès de ce tournoi. Une majorité des joutes seront présentées au stade municipal de Pointe-aux-Trembles, dont la première mercredi soir entre les Jets et l'équipe de Terre-Neuve. Les autres parties seront disputées au terrain de baseball de la ville de Repentigny qui apporte ainsi sa contribution au succès de cette manifestation sportive.

(photo Yvan Poupart)

Le calendrier des joutes

La section A est formée des équipes suivantes: Québec, Ontario, Alberta, Manitoba, Saskatchewan et Nouveau-Brunswick. La section B se compose des Jets de Pointe-aux-Trembles et des équipes de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Ile du Prince-Edouard.

Stade municipal de Pointe-aux-Trembles:

Mercredi, 26 juillet, à 20 heures: Pointe-aux-Trembles vs Terre-Neuve.

Jeudi, le 27 à 9 heures: Manitoba vs Ontario, à **midi** Québec vs Saskatchewan, à **15 heures,** Colombie-Britannique vs Terre-Neuve, à **18 heures,** Pointe-aux-Trembles vs Nouvelle-Ecosse, à **21 heures,** Alberta vs Québec.

Vendredi le 28, à 8 heures, Colombie-Britannique vs Pointe-aux-Trembles, à **10.30 heures,** Alberta vs Ontario, à **13.30 heures,** Québec vs Manitoba.

Samedi le 29, à 8 heures, Ile du Prince-Edouard vs Colombie-Britannique, à **10 heures,** Manitoba vs Nouveau-Brunswick, à **14 heures,** Ontario vs Québec, à **18 heures,** Ile du Prince-Edouard vs Pointe-aux-Trembles, à **21 heures,** Nouveau-Brunswick vs Québec.

Terrain de la ville de Repentigny

Jeudi le 27, à 9 heures, Nouveau-Brunswick vs Alberta, à **midi,** Nouvelle-Ecosse vs Ile du Prince-Edouard, à **15 heures,** Ontario vs Nouveau-Brunswick, à **18 heures,** Saskatchewan vs Manitoba.

Vendredi le 28, à 8 heures, Nouveau-Brunswick vs Saskatchewan, à **10.30 heures,** Terre-Neuve vs Ile du Prince-Edouard, à **13.30 heures,** Nouvelle-Ecosse vs Colombie-Britannique.

Samedi le 29, à 9 heures, Saskatchewan vs Alberta, à **midi,** Terre-Neuve vs Nouvelle-Ecosse, à **18 heures,** Alberta vs Manitoba, à **21 heures,** Ontario vs Saskatchewan.

Enfin, la grande finale doit avoir lieu dimanche le 30 juillet à 14 heures, au stade des Expos, au parc Jarry. Cette joute sera alors télédiffusée sur les réseaux canadiens.